



371, rue Seigneuriale, bureau 100
Québec (Québec) G1C 3P7

ENQUÊTE SUR LES COÛTS DE LA SYLVICULTURE EN FORÊT PUBLIQUE SAISON 2020-2021

Présentée au :
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Mars 2023

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Chargé de projet :	Réjean Gariépy, CPA auditeur
Volet enquête comptable :	Réjean Gariépy, CPA auditeur Jeannot Harvey, CPA
Volet enquête forestière (Groupe DDM) :	Bruno Del Degan, ing.f., M. Sc. Bernard Massé, ing.f. Pierre Dupuis, ing.f. Julia Trappe, ing.f., M. Sc.
Compilation (Groupe DDM) :	Carolann Forgues-Imbeault, économiste, M. Sc.
Révision :	Léa Harvey, réviseure linguistique, B.A.
Chargée de projet du MRNF :	Mélissa Lainesse, économiste, M.A.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes.....	1
INTRODUCTION.....	2
1. OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE	3
2. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION	3
2.1 Confection du questionnaire	4
2.2 Sélection des répondants à l'enquête	4
2.3 Séances d'information	5
2.4 Suivi du questionnaire	5
2.5 Sélection des entreprises à examiner	6
2.6 Représentativité de l'échantillon	7
2.7 Comparaison des entreprises examinées et non examinées	8
3. BILAN DES VISITES ET DES EXAMENS COMPTABLES ET FORESTIERS.....	9
3.1 Méthode de travail des examens comptables	9
3.2 Méthodes des examens comptables	11
3.3 Observations et commentaires à la suite des examens.....	11
3.4 Commentaires des entreprises examinées.....	12
3.5 Rapport de mission d'examen	12
3.6 Conclusion de l'examen comptable	13
4. RÉSULTATS	14
4.1 Notes méthodologiques sur la compilation	14
4.2 Profil des entreprises	17
4.3 Rentabilité générale des travaux sylvicoles	21
4.4 Coûts ventilés selon les grandes familles de traitement sylvicole	23
4.4.1 Préparation de terrain	24

4.4.2	Régénération artificielle.....	26
4.4.3	Éducation de peuplement.....	28
4.4.4	Martelage.....	30
4.4.5	Inventaire avant et après traitement.....	32
4.4.6	Recherche de secteurs et plan de sondage, et délimitation de secteurs.....	34
4.5	Coûts liés à la pandémie de COVID-19.....	37
4.6	Comparaison ERTS vs AO	39
4.6.1	Préparation de terrain	40
4.6.2	Régénération artificielle.....	41
4.6.3	Éducation de peuplement.....	42
4.6.4	Martelage.....	43
4.6.5	Travaux techniques.....	44
4.6.6	Synthèse	44
CONCLUSION DE L'ENQUÊTE		45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre et types de contrats octroyés par région et type de travaux	5
Tableau 2	Représentativité de l'échantillon selon la valeur des contrats (ERTS-OD et AO) en 2020-2021 (M\$)	7
Tableau 3	Représentativité de l'échantillon selon la valeur des contrats en ERTS et OD octroyés en 2020-2021 par région et type de travaux	7
Tableau 4	Représentativité de l'échantillon selon la valeur des contrats en AO octroyés en 2020-2021 par région et type de travaux.....	8
Tableau 5	Comparaison des entreprises examinées et non examinées.....	9
Tableau 6	Principales notes méthodologiques selon les grands postes de dépenses	15
Tableau 7	Proportion (%) des dépenses en sous-traitance selon les grandes familles de traitement ...	16
Tableau 8	Ventilation de la sous-traitance selon les superficies réalisées	16
Tableau 9	Nombre d'années depuis lequel les entreprises réalisent des travaux sylvicoles non commerciaux.....	17

Tableau 10	Nombre total d'employés (annuels ou saisonniers) par entreprise	17
Tableau 11	Proportion de travaux réalisés dans chaque région.....	18
Tableau 12	Proportion des entreprises effectuant des travaux pour chacune des grandes familles de traitement	19
Tableau 13	Proportion (%) des contrats pour chacune des grandes familles de traitement selon leur valeur	19
Tableau 14	Nombre d'entreprises selon la valeur des contrats des travaux non commerciaux sur forêt publique (ERTS et AO) et proportion qu'ils représentent sur l'ensemble de leurs revenus (moyenne non pondérée).....	20
Tableau 15	Répartition des dépenses selon l'importance des travaux non commerciaux sur forêt publique au sein de l'entreprise	20
Tableau 16	Dépenses ventilées pour la préparation de terrain (\$/ha)	25
Tableau 17	Dépenses ventilées pour la régénération artificielle (\$/Kplants).....	27
Tableau 18	Dépenses ventilées pour l'éducation de peuplement (\$/ha)	29
Tableau 19	Dépenses ventilées pour le martelage (\$/ha)	31
Tableau 20	Dépenses ventilées pour l'inventaire avant traitement (\$/ha).....	33
Tableau 21	Dépenses ventilées pour l'inventaire après traitement (\$/ha).....	33
Tableau 22	Dépenses ventilées pour la recherche de secteurs (\$/ha).....	36
Tableau 23	Dépenses ventilées pour la délimitation de secteurs (\$/ha)	36
Tableau 24	Coûts liés à la pandémie de COVID-19	38
Tableau 25	Poids des contrats en AO sur l'ensemble des travaux réalisés pour chaque famille de traitement	39
Tableau 26	Synthèse des résultats pour les travaux non commerciaux sur forêt publique	45

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Méthodologie de réalisation	4
Figure 2	Distribution du bénéfice avant impôts des entreprises selon la proportion des revenus provenant des travaux non commerciaux sur forêt publique	21
Figure 3	Distribution du bénéfice avant impôts des entreprises seulement sur la base de leurs travaux non commerciaux sur forêt publique	22
Figure 4	Bénéfices avant impôts (rég. art. : \$/Kplants) selon les grandes familles de traitement et le type de contrat (moyenne pondérée)	23
Figure 5	Distribution des traitements (préparation de terrain)	24
Figure 6	Distribution des traitements (régénération artificielle)	26
Figure 7	Distribution des traitements (éducation de peuplement).....	28
Figure 8	Distribution des traitements (martelage).....	30

Figure 9	Distribution des traitements (Inventaire avant et après traitement)	32
Figure 10	Distribution des traitements (recherche de secteurs)	34
Figure 11	Distribution des traitements (délimitation de secteurs)	34
Figure 12	Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (préparation de terrain)	40
Figure 13	Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (régénération artificielle)	41
Figure 14	Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (éducation de peuplement)	42
Figure 15	Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (martelage)	43
Figure 16	Somme des dépenses propres à chaque grande famille de travaux techniques.....	44

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Questionnaire
Annexe 2	Résultats détaillés (par famille et type de contrat)

Liste des acronymes

AETSQ = Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec

AO = appel d'offres

BAI = bénéfices avant impôts

BMMB = Bureau de mise en marché des bois

CPA = comptables professionnels agréés

ERTS = ententes de réalisation de travaux sylvicoles

ERTS-OD = ententes de réalisation de travaux sylvicoles – octroi direct

FQCF = Fédération québécoise des coopératives forestières

GFQ = Groupements forestiers Québec

GGLB = Gariépy Gravel Larouche Blouin

MRNF = ministère des Ressources naturelles et des Forêts

ND = non disponible

OD = octroi direct

PFD = plants de fortes dimensions

INTRODUCTION

Ce projet est mené sous la supervision de la Direction de la tarification et de la compétitivité des opérations forestières du Bureau de mise en marché des bois (BMMB) et vise à effectuer une enquête sur les coûts de la sylviculture en forêt publique dans le but d'évaluer la valeur des traitements sylvicoles non commerciaux. Les objectifs clés de cette enquête comprennent :

- Obtenir une vue d'ensemble de la situation financière des entreprises ;
- Répartir les coûts par catégories de dépenses pour chaque traitement sylvicole non commercial et pour le martelage ;
- Déterminer les coûts supplémentaires associés à la COVID-19 ;
- Mettre à jour la grille de valeurs des traitements sylvicoles.

Afin de répondre à ces objectifs, une enquête a été menée auprès de 130 entreprises sylvicoles pour recueillir des données sur les coûts de la sylviculture en forêt publique. Les données ont été collectées à partir des travaux effectués dans le cadre d'ententes de réalisation de travaux sylvicoles (ERTS) ou obtenus par appel d'offres public (AO). Un questionnaire a été élaboré par le BMMB, puis vérifié et modifié par Gariépy Gravel Larouche Blouin (GGLB), comptables professionnels agréés (CPA). Le questionnaire final a été testé et envoyé aux répondants sélectionnés. Les questions qu'il contient se concentrent sur les quatre aspects suivants :

- Coûts d'exécution des travaux dans le cadre des ERTS ;
- Coûts des travaux réalisés dans le cadre des AO ;
- Coûts supplémentaires liés à la COVID-19 ;
- Frais généraux de l'entreprise sylvicole.

Pour vérifier et valider les informations fournies par les entreprises, une mission d'examen comptable a été effectuée auprès de 49 répondants dans le cadre de l'enquête. Cette étape de travail est cruciale pour garantir la validité des résultats concernant l'analyse des coûts pour chacun des aspects mentionnés précédemment. Un expert-comptable et un ingénieur forestier ont examiné la précision des informations comptables et forestières fournies dans le questionnaire de chaque répondant pour assurer la validité des données recueillies. Le présent rapport décrit la méthodologie utilisée pour mener cette enquête, évalue la représentativité de l'échantillon des répondants, et présente les résultats détaillés, les principales tendances observées, les visites et les examens comptables. Il est important de souligner que toutes les données ont été traitées de manière confidentielle et que la lecture de ce rapport ne permet pas l'identification des répondants.

1. OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Le BMMB réalise une enquête périodiquement (tous les 5 à 7 ans) sur les coûts des traitements sylvicoles non commerciaux et du martelage. En plus de fournir des coûts détaillés pour les différents travaux sylvicoles, cette enquête permet de dresser un profil financier de chaque entreprise sylvicole participante. Ce profil inclut toutes les activités de l'entreprise, qu'il s'agisse de travaux sylvicoles non commerciaux, commerciaux ou autres. Les activités supplémentaires englobent des travaux tels que les travaux forestiers sur les terres privées, les travaux pour des entreprises privées ou parapubliques, les travaux de construction de routes, ainsi que les montants reçus par l'entreprise pour l'hébergement et la sous-traitance.

Il est crucial que toutes les données fournies par les participants soient exactes pour garantir une évaluation précise de l'état des coûts de la sylviculture dans les forêts publiques du Québec en 2020-2021. La précision des résultats de l'enquête dépend de la qualité des informations fournies par tous les participants.

Les résultats et les conclusions de cette enquête fourniront au BMMB des valeurs de coûts actualisées pour la sylviculture sur le territoire public québécois. Ces informations permettront au gouvernement de mieux comprendre les facteurs de coûts réels des travaux sylvicoles selon différents postes budgétaires et les modes d'attribution des contrats (ERTS et AO).

2. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION

Ce projet a été mené en suivant une série d'étapes chronologiques bien définies, qui ont commencé par la finalisation et l'approbation du questionnaire par le BMMB. Les étapes suivantes ont impliqué l'envoi électronique du questionnaire à 130 entreprises sylvicoles, la tenue de séances d'information, la sélection et la réalisation d'examens comptables, la compilation et l'analyse des données transmises et, enfin, la production du rapport. La méthodologie de réalisation utilisée est illustrée dans la figure 1.

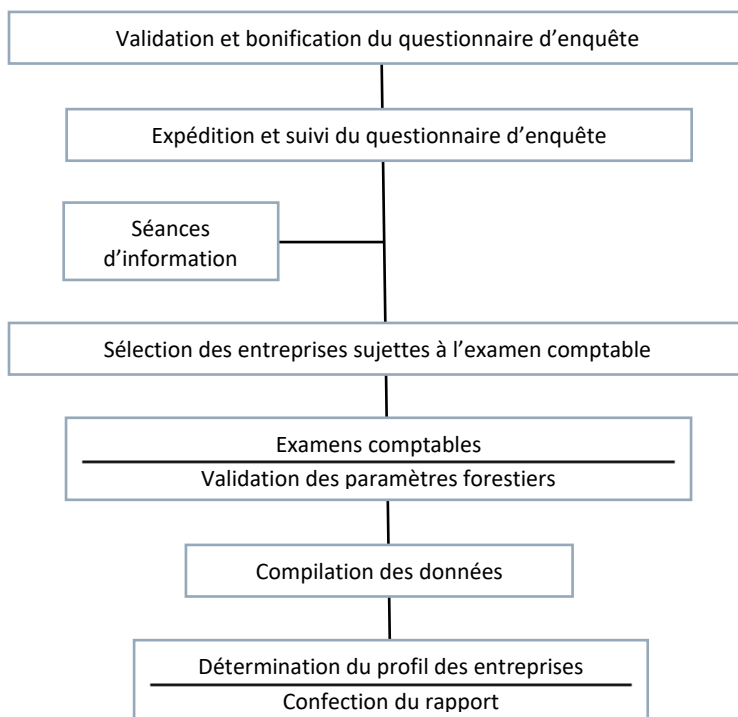


Figure 1 Méthodologie de réalisation

2.1 Confection du questionnaire

À partir du questionnaire de 2014-2015, le BMMB a élaboré un projet de questionnaire pour la présente enquête. La révision a été réalisée en considérant certains commentaires reçus, la pertinence des informations quant à leur utilisation pour alimenter la grille de la valeur des traitements sylvicoles non commerciaux, ainsi que l'adaptation à la grille et aux besoins de documentation identifiée. Par la suite, un groupe de travail formé du BMMB et de représentants des associations sylvicoles, soit les Groupements forestiers Québec (GFQ), la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), a révisé le questionnaire. Par la suite, un processus de validation et de bonification a été effectué par les responsables GGBL, en collaboration avec le BMMB, dans un objectif de minimiser les risques de mauvaises interprétations et de réduire le temps d'enquête lors des missions d'examen.

2.2 Sélection des répondants à l'enquête

Lors des travaux préparatoires, les associations sylvicoles et le BMMB ont convenu que les entreprises ayant signé des contrats avec Rexforêt pour la réalisation de traitements sylvicoles non commerciaux, de travaux techniques et de martelage pour la saison 2020-2021, et ce, peu importe le mode d'octroi de contrats, devaient être examinées. La liste des répondants a donc été établie par les données contractuelles de 2020-2021 transmises par Rexforêt. Le tableau 1 présente le nombre et les types de contrats octroyés par région et type de travaux. À noter qu'une entreprise peut détenir plus d'un contrat dans le tableau suivant.

Tableau 1 Nombre et types de contrats octroyés par région et type de travaux

Région	Préparation de terrain		Régénération artificielle		Éducation de peuplement		Martelage		Travaux techniques	
	ERTS-OD	AO	ERTS-OD	AO	ERTS-OD	AO	ERTS-OD	AO	ERTS-OD	AO
R01	5	5	10	6	10	0	4	1	10	1
R02	10	5	13	1	18	4	0	0	18	7
R03	2	2	1	2	7	0	0	0	7	2
R04	10	6	8	7	11	5	1	1	13	0
R05	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
R06	5	3	4	0	10	6	3	2	7	1
R07	7	2	4	4	9	3	3	1	8	2
R08	18	8	5	4	9	4	0	0	9	3
R09	5	5	2	2	3	1	0	0	3	1
R10	15	6	7	5	5	3	0	0	5	2
R11	3	2	11	5	14	0	2	0	13	2

2.3 Séances d'information

Deux séances d'information virtuelles ont été tenues par GGLB, en collaboration avec le BMMB, en janvier et février 2022. Tous les répondants ont été invités à participer. Chaque onglet du questionnaire a été présenté, et les objectifs de l'enquête ainsi que les attentes ont été communiqués aux participants. Une dernière séance, laquelle avait pour but de répondre exclusivement aux questions des répondants, a eu lieu en mars 2022. Toutes les séances ont été enregistrées et mises à la disposition des répondants. De plus, deux adresses courriel ont été créées pour répondre respectivement aux questions liées aux parties forestière et comptable de l'enquête.

2.4 Suivi du questionnaire

L'expédition des 130 questionnaires a eu lieu le 21 décembre 2021. À la suite des séances d'information et de questions, le 10 mars 2022, un message de rappel de la date limite de dépôt, fixée au 18 mars 2022, a été envoyé aux participants. Un suivi individuel des questionnaires restants a été effectué de mars à septembre 2022 pour encourager la participation et recevoir toutes les réponses nécessaires. Au total, 114 questionnaires ont été reçus.

Au cours du mandat, il a été constaté que 15 répondants initialement sélectionnés avaient dû être exemptés de l'enquête pour diverses raisons. Par exemple, certains ont été exemptés en raison de la résiliation de leur contrat avec Rexforêt, de la fermeture de leur entreprise ou d'une entente de délégation avec Rexforêt.

En résumé :

- Expédition des questionnaires (130) : 21 décembre 2021;
- Séances d'information : 20 janvier 2022 et 10 février 2022;
- Séance de questions : 3 mars 2022;
- Message de rappel de la date de limite de dépôt : 10 mars 2022;
- Date limite pour le dépôt du questionnaire : 18 mars 2022;
- Suivi individuel pour recevoir les questionnaires restants : 18 mars à septembre 2022;
- Total de questionnaires reçus : 114.

2.5 Sélection des entreprises à examiner

La sélection des 50 entreprises à examiner a été effectuée par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) sur une base aléatoire selon les critères de sélection suivants :

- Type de travaux réalisés;
- Type de contrat (ERTS/AO);
- Taille des entreprises (sur la base de la valeur des contrats);
- Direction régionale du MRNF;
- Représentativité globale.

De plus, les entreprises à examiner ont été sélectionnées dans l'objectif de favoriser un minimum de trois répondants par type de travaux, par région et par mode d'octroi de contrats afin de permettre une ventilation des résultats. Ainsi, les entreprises ayant réalisé une plus grande quantité ou variété de travaux, et ce, dans plus d'une région obtenaient une probabilité plus élevée d'être retenue. Cette façon de procéder assure un maximum de représentativité à l'échantillon tout en garantissant que tous les types d'entreprises, petites ou grandes, sont considérés.

L'échantillon final des entreprises retenues est celui dont l'ensemble des paramètres énoncés s'approchait le plus de la population à l'étude. À noter que, tout au long du processus de sélection, les noms des entreprises n'ont pas été dévoilés pour éviter tout biais de sélection. La section 2.6, qui porte sur la représentativité de l'échantillon, présente de façon plus précise la comparaison entre l'échantillon et la population à l'étude.

2.6 Représentativité de l'échantillon

Le tableau 2 présente la comparaison entre la population totale (nombre total d'entreprises ayant opéré sur forêts publiques en 2020-2021) et les répondants examinés (nombre d'entreprises visitées pour l'examen comptable).

Tableau 2 Représentativité de l'échantillon selon la valeur des contrats (ERTS-OD et AO) en 2020-2021 (M\$)

	Préparation de terrain	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage	Travaux techniques	Total
Population	45,47	47,60	57,04	1,78	5,81	157,69
Échantillon	31,38	35,44	38,08	1,75	3,45	110,11
	69 %	74 %	67 %	98 %	59 %	70 %

Les tableaux 3 et 4 présentent, respectivement pour les contrats ERTS-OD et AO, le portrait de l'échantillon et de la population selon les types de travaux par région. Notons qu'étant donné les différents critères de représentativité et l'objectif d'avoir un minimum de répondants, il ne peut y avoir une représentativité parfaite dans toutes les catégories.

Tableau 3 Représentativité de l'échantillon selon la valeur des contrats en ERTS et OD octroyés en 2020-2021 par région et type de travaux

Région	Préparation de terrain		Régénération artificielle		Éducation de peuplement		Martelage		Travaux techniques	
	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon
R01	6 %	6 %	4 %	3 %	7 %	8 %	6 %	6 %	6 %	7 %
R02	36 %	43 %	39 %	44 %	27 %	28 %	0 %	0 %	24 %	28 %
R03	1 %	1 %	0 %	0 %	5 %	5 %	0 %	0 %	4 %	4 %
R04	8 %	2 %	8 %	4 %	15 %	11 %	16 %	17 %	19 %	10 %
R05	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
R06	6 %	8 %	5 %	6 %	5 %	5 %	29 %	29 %	6 %	5 %
R07	4 %	4 %	3 %	4 %	6 %	5 %	46 %	47 %	5 %	4 %
R08	11 %	7 %	12 %	15 %	9 %	10 %	0 %	0 %	13 %	15 %
R09	10 %	15 %	6 %	8 %	5 %	8 %	0 %	0 %	4 %	6 %
R10	15 %	13 %	15 %	10 %	6 %	10 %	0 %	0 %	6 %	10 %
R11	2 %	2 %	7 %	4 %	14 %	11 %	2 %	2 %	13 %	10 %

Tableau 4 Représentativité de l'échantillon selon la valeur des contrats en AO octroyés en 2020-2021 par région et type de travaux

Région	Préparation de terrain		Régénération artificielle		Éducation de peuplement		Martelage		Travaux techniques	
	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon	Population	Échantillon
R01	9 %	7 %	12 %	5 %	0 %	0 %	6 %	6 %	1 %	0 %
R02	9 %	9 %	2 %	2 %	23 %	23 %	0 %	0 %	31 %	25 %
R03	4 %	6 %	5 %	4 %	0 %	0 %	0 %	0 %	7 %	8 %
R04	10 %	12 %	19 %	16 %	9 %	8 %	4 %	4 %	0 %	0 %
R05	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
R06	7 %	11 %	0 %	0 %	10 %	7 %	69 %	69 %	8 %	11 %
R07	4 %	5 %	8 %	9 %	16 %	15 %	21 %	21 %	10 %	15 %
R08	14 %	19 %	25 %	33 %	34 %	37 %	0 %	0 %	18 %	12 %
R09	8 %	12 %	5 %	7 %	3 %	3 %	0 %	0 %	3 %	4 %
R10	19 %	19 %	20 %	21 %	5 %	6 %	0 %	0 %	17 %	25 %
R11	16 %	0 %	4 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 %	0 %

Dans le cadre de la présente enquête, l'un des objectifs est l'obtention d'un niveau de représentativité relativement équivalent entre les échantillons et la population. Ainsi, les données de ces tableaux indiquent un équilibre à l'égard des résultats, principalement pour les tableaux 3 et 4. À titre d'exemple, la valeur des contrats octroyés pour la réalisation des travaux d'éducation de peuplement en ERTS dans la région 02 représente 28 % du volume global des travaux d'éducation de peuplement pour l'ensemble des entreprises sylvicoles (population), alors qu'elle est de 27 % pour les répondants examinés.

2.7 Comparaison des entreprises examinées et non examinées

Le tableau 5 présente les différences entre les marges bénéficiaires des entreprises examinées et non examinées.

Il en ressort que les marges bénéficiaires divergent largement pour la plupart des familles de traitement ; les modifications et les ajustements apportés lors des visites auprès des entrepreneurs ont été importants. La complexité des questionnaires et la difficulté de transmettre une donnée de qualité expliquent les écarts importants ne permettant pas de corriger les questionnaires sur une base statistique fiable. Il n'apparaît donc pas opportun de fusionner les bases compte tenu du travail d'ajustement investi lors de l'examen auprès des entreprises sélectionnées.

De plus, puisque les volumes examinés représentent une grande majorité (entre 59 % et 91 %) des volumes totaux pour lesquels nous avons obtenu des informations (entreprises examinées et non examinées), il a été déterminé qu'il était préférable de baser les analyses du présent rapport seulement sur les entreprises examinées afin de conserver la robustesse des résultats.

Tableau 5 Comparaison des entreprises examinées et non examinées

Familles	Entreprises examinées		Entreprises non examinées	
	Marge bénéficiaire	Volume associé (% du total)	Marge bénéficiaire	Volume associé
Préparation de terrain (ERTS)	19,7 %	28 585 (74 %)	-9,4 %	9 890
Préparation de terrain (AO)	6,8 %	13 342 (69 %)	5,2 %	6 047
Régénération artificielle (ERTS)	6,7 %	64 154 (79 %)	7,2 %	17 219
Régénération artificielle (AO)	16,1 %	18 747 (80 %)	10,2 %	4 738
Éducation de peuplement (ERTS)	17,3 %	22 513 (72 %)	7,8 %	8 583
Éducation de peuplement (AO)	12,4 %	5 344 (88 %)	20,8 %	738
Martelage (ERTS)	23,3 %	6 736 (91 %)	-280,8 %	402
Martelage (AO)	5,9 %	6 377 (ND)	ND	ND
Inventaire après traitement (ERTS)	-24,7 %	81 663 (77 %)	-84,9 %	23 909
Inventaire après traitement (AO)	ND	20 182 (83 %)	ND	3 994
Recherche de secteurs (ERTS)	-9,9 %	31 214 (59 %)	-47,7 %	22 027
Recherche de secteurs (AO)	-15,7 %	12 194 (ND)	ND	ND
Inventaire avant traitement (ERTS)	12,5 %	29 744 (66 %)	-0,5 %	15 578
Inventaire avant traitement (AO)	13,0 %	3 667 (ND)	ND	ND
Délimitation de secteurs (ERTS)	8,7 %	23 869 (76 %)	-54,0 %	8 023
Délimitation de secteurs (AO)	0,6 %	2 687 (69 %)	13,5 %	1 225

3. BILAN DES VISITES ET DES EXAMENS COMPTABLES ET FORESTIERS

Un total de 49 examens de comptables et forestiers ont été effectués dans la période entre mai et octobre 2022. La section 2.5 décrit la méthode de sélection des entreprises examinées. À noter que l'une des 50 entreprises préalablement sélectionnées a été exemptée de l'examen en raison de son statut d'institution d'enseignement. En tant qu'entité éducative, elle n'était pas considérée comme représentative du secteur visé.

3.1 Méthode de travail des examens comptables

Les examens ont été effectués conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent la conformation aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'informations financières réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Des procédures qui consisteront essentiellement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, et en des procédures analytiques, et nous évaluerons les éléments probants obtenus ont été mises en place. Les procédures sont mises en œuvre en vue de permettre d'exprimer une conclusion sur les informations financières au questionnaire conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada. Le choix des procédures dépendra de ce qui est considéré comme nécessaire selon le jugement professionnel, compte tenu de la compréhension de la société et de son environnement, et de la compréhension des normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé et de leur application dans le contexte du secteur d'activité.

Un examen n'est pas un audit des informations financières. Par conséquent, le risque que la présence d'anomalies significatives dans les informations financières ne soit pas détectée est proportionnellement plus élevé lors d'un examen que lors d'un audit, même si l'examen est réalisé comme il se doit, conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada. Lorsqu'une conclusion est exprimée au terme de l'examen des informations financières inscrites au questionnaire, le rapport sur les informations financières fera expressément mention du fait que nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les informations financières.

L'examen a été réalisé en partant du principe que la direction et les responsables de la gouvernance reconnaissent et comprennent que les responsabilités suivantes leur incombent :

- La responsabilité de préparer et présenter fidèlement des informations financières inscrites au questionnaire conformément aux stipulations du Ministère prévues au questionnaire ;
- La responsabilité du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ;
- La responsabilité de fournir :
 - Un accès à toutes les informations dont ils ont connaissance et qui sont utiles à la préparation et la présentation fidèle des informations financières inscrites au questionnaire, comme les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information ;
 - Les informations additionnelles aux fins de l'examen ;
 - Un accès sans restriction aux personnes au sein de la société, s'il est jugé nécessaire d'obtenir des éléments probants.

L'objectif principal de cette démarche était de valider les informations ou données transmises par les répondants à l'égard des coûts associés aux frais d'exécution, notamment. Pour ce faire, une attention particulière a été portée sur la conciliation d'éléments distincts, soit les coûts de main-d'œuvre, les frais de transport, les frais de carburant, les coûts de voirie, les coûts de l'équipement, les coûts des camps qu'ils détiennent, les coûts de l'hébergement en location, les coûts de sous-traitance et les autres coûts ou frais directs reliés à leur opération, et ce, selon les différentes familles de travaux définies dans le questionnaire. Les conciliations ont été faites à partir des livres comptables, des coûts de projet et des états financiers fournis par les entreprises.

Les entreprises ayant fait l'objet d'examen de leur questionnaire ont fourni les renseignements nécessaires pour mener à bien les missions d'examen.

3.2 Méthodes des examens comptables

Le travail sur place consistait à évaluer la fiabilité des sources ayant servi à l'établissement des questionnaires, à comprendre et évaluer les méthodes utilisées pour la répartition des coûts, et à croiser les chiffres utilisés dans les questionnaires avec ceux inscrits dans les registres comptables et les rapports extra comptables de l'entreprise. Si nécessaire, les chiffres des questionnaires ont été modifiés sur approbation.

La majorité de ces examens ont été effectués en se déplaçant au bureau des répondants, mais trois examens ont dû être effectués à distance. Au bureau, une analyse initiale du questionnaire et une analyse des points spécifiés ont été effectuées pour cibler les réponses du questionnaire ayant des particularités ou des doutes concernant les données forestières. Les données des questionnaires ont été incorporées à notre fichier de compilation pour distinguer les données initiales des données finales et pour faciliter la transmission des données compilées.

Le travail sur place a abouti à la conclusion de l'examen, au rapport et à la compilation des données. Les données ont été examinées en détail pour produire une conclusion générale et un rapport de fin de mandat.

3.3 Observations et commentaires à la suite des examens

Les questionnaires ont été remplis soit à partir des données provenant des informations des états financiers et des statistiques de l'entreprise, soit à partir d'informations découlant des contrats d'ERTS et d'AO et/ou des estimations des spécialistes des entreprises. De façon générale, les principales observations sont les suivantes :

- Les entreprises ont compilé les résultats du questionnaire à partir de leurs livres comptables et de leurs états financiers qui sont accompagnés d'un rapport d'audit, d'examen et d'avis au lecteur pour les plus petites entités;
- Les entreprises ont des systèmes de comptabilité permettant de retracer adéquatement les coûts de la sylviculture comme définis dans le questionnaire;
- Les entreprises ont fait appel à un contrôleur et/ou à un ingénieur forestier pour remplir le questionnaire;
- Sur les 49 questionnaires examinés, la majorité a été corrigée à la suite de nos examens, et ce, avec l'approbation des répondants;
- La majorité des corrections apportées aux questionnaires portaient sur la proportion des coûts inscrits au questionnaire versus l'ensemble des opérations de l'entreprise. Certaines dépenses pour les équipements se retrouvaient en double dans les coûts de transport ou d'hébergement, ou des coûts avaient été oubliés.

L'examen a permis de déceler certains écarts entre ce qui est inscrit au questionnaire et ce qui figure dans les registres comptables des sociétés. Par contre, les sociétés ont permis d'apporter les modifications aux données inscrites aux questionnaires pour les rendre conformes à leurs registres.

3.4 Commentaires des entreprises examinées

Pour les prochaines enquêtes, les entreprises ont mentionné que le questionnaire doit leur être envoyé au début de l'exercice fiscal qui sera examiné. Cela permettra aux entreprises de vérifier la possibilité d'adapter leurs systèmes comptables, leurs outils de chiffrage électroniques et leurs rapports extracomptables pour s'aligner avec les exigences de l'enquête.

Cependant, plusieurs répondants ont signalé que le questionnaire était susceptible d'être interprété de différentes manières pour certains postes. Les entreprises pourraient donc rencontrer des difficultés à remplir le questionnaire correctement, ce qui pourrait affecter la qualité des résultats de l'enquête. Soulignons que c'est notamment pour cette raison qu'un échantillon d'entreprises a été sélectionné pour la réalisation d'un examen comptable.

3.5 Rapport de mission d'examen

Pour l'ensemble des questionnaires analysés lors des examens comptables, un rapport de mission d'examen a été produit comme suit :

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

AU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Nous avons effectué l'examen du questionnaire sur les informations financières de l'enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique 2020-2021, exigé à l'article 122 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1).

Les informations financières ont été préparées par la direction sur la base des stipulations du Ministère prévues au questionnaire.

Responsabilité de la direction à l'égard des informations financières

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces informations financières conformément stipulations du Ministère prévues au questionnaire, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les informations financières fournies par les répondants en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les informations financières.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que le questionnaire sur les informations financières n'a pas été préparé, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux données exigées en vertu de l'article 122 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1).

Référentiel comptable et restriction imposée à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention sur les informations financières exigées aux sections instructions et lexique du questionnaire d'enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêts publique, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le questionnaire a été préparé pour permettre à l'entité de se conformer aux exigences de l'article 122 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1). En conséquence, il est possible que le questionnaire ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

GARIÉPY, GRAVEL, LAROUCHE, BLOUIN,

CPA, S.E.N.C.R.L. ¹

¹ Par Réjean Gariépy, CPA auditeur

3.6 Conclusion de l'examen comptable

Dans l'ensemble, les questionnaires ont été remplis de façon adéquate et satisfaisante pour émettre un rapport de mission d'examen standard. Il est à noter que plusieurs questionnaires ont fait l'objet de corrections.

À l'occasion, certaines entreprises ont ventilé ou regroupé des montants de certains postes de dépenses, soit parce que l'interprétation a fait défaut, soit parce que la distribution au système comptable était différente du questionnaire, soit parce que la personne qui a compilé le questionnaire ne voyait pas l'importance de la distribution au questionnaire. L'examen nous a permis de procéder aux modifications nécessaires pour se conformer aux exigences du questionnaire.

À l'exception des lacunes mentionnées sur les questionnaires, les examens comptables n'ont rien relevé qui porte à croire que les informations financières inscrites aux questionnaires ne soient pas conformes, à tous les égards importants, aux normes d'examen généralement reconnues du Canada.

4. RÉSULTATS

Les résultats de l'enquête 2020-2021 sur les travaux sylvicoles non commerciaux sont présentés dans cette section, qui est divisée en six sous-sections distinctes. Tout d'abord, des notes méthodologiques sur la compilation des données sont fournies, suivies des principales statistiques descriptives des entreprises sondées. Ces statistiques servent à dresser le profil de l'industrie en abordant divers aspects tels que le type de travaux réalisés, la région d'origine et le nombre d'employés. Ensuite, une analyse plus approfondie est présentée afin de déterminer la rentabilité globale des travaux sylvicoles pour les entreprises examinées. La section 4.4 représente la partie centrale de l'enquête et examine en détail les coûts associés à chaque grande famille de traitement. Enfin, la section se termine par une synthèse qui résume les grandes conclusions de l'enquête et souligne la différence entre les travaux réalisés dans le cadre des ERTS et ceux issus d'AO.

4.1 Notes méthodologiques sur la compilation

Des divergences notables ont été détectées entre les questionnaires examinés et les copies originales lorsqu'un haut degré de précision était exigé. En dépit de similitudes générales entre les valeurs globales, comme le confirment les examens comptables, la répartition des coûts au sein des différentes familles représentait un obstacle majeur et a été la principale cause de modifications apportées par les enquêteurs. Pour garantir une représentativité maximale, seuls les questionnaires examinés ont été utilisés pour les tableaux présentés dans ce rapport.

Les valeurs présentées pour chaque famille de traitement dans les compilations correspondent à des moyennes pondérées par l'unité de mesure spécifique de chaque famille (hectares, Kplants).

Le tableau 6 offre une vue détaillée des principales catégories de coûts et présente les règles de répartition des dépenses qui y sont associées. Par exemple, pour les équipements, les dépenses ont été attribuées en fonction de leur utilisation telle qu'elle est déclarée par les répondants (% préparation de terrain, % régénération artificielle, etc.) et ont ensuite été réparties en fonction de la part des superficies réalisées lors de l'exécution de travaux dans le cadre des ERTS par rapport à celles dans le cadre d'AO. Cette méthode de répartition permet de fournir une analyse détaillée des coûts et de mieux comprendre les facteurs qui influencent les dépenses des entreprises sylvicoles.

Tableau 6 Principales notes méthodologiques selon les grands postes de dépenses

Grands postes de dépenses		Description	Notes méthodologiques
Frais variables	Salaires et avantages	Salaires et avantages sociaux des travailleurs et des contremaitres	Associés directement à la famille de traitement
	Équipement	Entretien, réparation, location, carburant et autres frais des équipements roulants (collectifs, généraux et spécifiques)	$\Sigma (\text{dépenses} \times \% \text{ famille}) \times \% \text{ superficies ERTS/AO}$
	Hébergement	Frais d'opérations liés aux camps et autres types d'hébergement	$(\Sigma \text{dépenses} - \Sigma \text{revenus non com.}) \times \% \text{ superficies ERTS/AO} + \text{autres dépenses d'hébergement associées directement à la famille de traitement}$
	Transport	Frais de carburant et compensation versée aux travailleurs et contremaitres, frais de transport de la machinerie et des plants	Associés directement à la famille de traitement
	Autres frais	Fournitures et voirie forestière	Associées directement à la famille de traitement
	Sous-traitance	Montant payé à un tiers pour l'exécution d'une partie ou de l'ensemble des travaux	Associé directement à la famille de traitement
Frais fixes		Frais d'administration et frais liés à la certification	$\text{Dépenses} \times \% \text{ dépenses non com.} \times \% \text{ famille}$

En ce qui concerne la sous-traitance, il est souvent difficile de savoir précisément quels contrats ont été confiés à un sous-traitant. Dans certains cas, l'ensemble des tâches est sous-traité, mais dans la plupart des cas, ce n'est qu'une partie des tâches qui l'est. La sous-traitance est donc présentée comme un poste distinct, bien qu'elle inclue certains coûts considérés dans d'autres postes de dépenses. Par exemple, lorsque certaines tâches sont sous-traitées à un tiers, cela peut réduire les coûts associés à la main-d'œuvre. Par conséquent, il est important de prendre en compte ce facteur lors de la comparaison des coûts. Le tableau 7 indique la proportion des dépenses liées à la sous-traitance pour chaque grande famille de traitement, et le tableau 8 présente la ventilation de la sous-traitance selon les types de contrats et la superficie réalisée. Dans le cas de la préparation de terrain, le recours à des tiers pour une partie des travaux représente plus d'un tiers des coûts totaux alors que, dans le cas de la régénération artificielle, cette proportion est très faible. Cela peut entraîner une sous-estimation de certains postes de coûts comme la main-d'œuvre dans le premier cas et une estimation plus précise dans le second cas.

Tableau 7 Proportion (%) des dépenses en sous-traitance selon les grandes familles de traitement

Famille	ERTS	AO
Préparation de terrain	36,0	24,0
Régénération artificielle	8,3	13,8
Éducation de peuplement	26,8	47,9
Martelage	1,9	—
Inventaire après traitement	16,5	—
Recherche de secteurs	13,7	—
Inventaire avant traitement	14,0	—
Délimitation de secteurs	4,4	—

Pour ce qui est de la préparation de terrain en ERTS, plus de la moitié des superficies réalisées en sous-traitance le sont de façon clés en main (53 %). À contrario, pour les travaux réalisés dans le cadre d'AO, la majorité de la sous-traitance est octroyée en contrat « équipement et opérateur » (52 %). Pour ce qui est de la régénération artificielle, que ce soit en ERTS ou en AO, les contrats sont octroyés à environ 50 % en main-d'œuvre et encadrement, et à 50 % clés en main. De même, pour les travaux d'éducation de peuplement, la proportion la plus élevée des superficies réalisées en sous-traitance l'est dans le cadre de contrat « main-d'œuvre et encadrement », à la fois pour les travaux réalisés en ERTS (75 %) et en AO (49 %). Finalement, en ce qui a trait au martelage et aux travaux techniques, la grande majorité des superficies sous-traitées le sont dans le cadre d'un contrat clés en main.

Tableau 8 Ventilation de la sous-traitance selon les superficies réalisées

Famille	Main-d'œuvre et encadrement	Équipement et opérateur	Clés en main
Préparation de terrain (ERTS)	8 %	38 %	53 %
Préparation de terrain (AO)	31 %	52 %	17 %
Régénération artificielle (ERTS)	47 %	0 %	53 %
Régénération artificielle (AO)	51 %	0 %	49 %
Éducation de peuplement (ERTS)	75 %	4 %	21 %
Éducation de peuplement (AO)	49 %	28 %	23 %
Martelage (ERTS)	0 %	48 %	52 %
Inventaire après traitement (ERTS)	9 %	0 %	91 %
Recherche de secteurs (ERTS)	29 %	0 %	71 %
Inventaire avant traitement (ERTS)	3 %	0 %	97 %
Délimitation de secteurs (ERTS)	0 %	3 %	97 %

4.2 Profil des entreprises

En moyenne, les entreprises qui ont réalisé des travaux sylvicoles en 2020-2021 ont une expérience de 26 ans dans le secteur. Bien qu'il y ait une augmentation par rapport à la dernière enquête, seulement 8 % des entreprises sont entrées sur le marché il y a moins de 5 ans, tandis que deux entreprises sur cinq ont 30 ans et plus d'expérience (tableau 9).

Tableau 9 Nombre d'années depuis lequel les entreprises réalisent des travaux sylvicoles non commerciaux

Nombre d'années	Nombre d'entreprises	%
Moins de 5	4	8,2 %
5 à 9	2	4,1 %
10 à 19	10	20,4 %
20 à 29	13	26,5 %
30 et plus	20	40,8 %
TOTAL	49	100,0 %

Les entreprises examinées ont en moyenne plus de 60 employés, ce qui inclut toutes les activités de l'entreprise et pas seulement les employés travaillant dans la sylviculture non commerciale. La taille des entreprises varie considérablement en fonction du nombre d'employés, comme l'indique le tableau 10. Bien que la majorité des entreprises aient 50 employés ou moins, 43 % ont plus de 50 employés. En général, les entreprises de petite taille ont un ratio employés annuels/employés saisonniers plus élevé.

Tableau 10 Nombre total d'employés (annuels ou saisonniers) par entreprise

Nombre total d'employés	Nombre d'entreprises	%	Nombre moyen d'employés		
			Annuels	Saisonniers 0 – 6 mois	Saisonniers 6 – 12 mois
10 et moins	8	16,3 %	1,9	1,0	3,8
11 à 25	7	14,3 %	1,4	7,1	6,3
26 à 50	13	26,5 %	6,4	28,5	4,2
51 à 100	6	12,2 %	3,8	46,5	9,3
Plus de 100	15	30,6 %	13,2	105,9	37,4
TOTAL	49	100,0 %	6,7	46,9	15,2

Le tableau 11 présente la proportion des travaux réalisés dans les régions du MRNF. Une plus grande proportion de la préparation de terrain (31 %), de la régénération artificielle (34 %), de l'éducation de peuplement (25 %) et des travaux techniques (27 %) s'effectue dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En ce qui a trait au martelage, 37 % des superficies sont réalisées dans la région de Laval-Lanaudière-Laurentides.

Tableau 11 Proportion de travaux réalisés dans chaque région

Région du MRNF	Préparation de terrain	Régénération artificielle	Éducation du peuplement	Martelage	Travaux techniques
Bas-Saint-Laurent (R01)	8 %	4 %	10 %	16 %	9 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean (R02)	31 %	34 %	25 %	0 %	27 %
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (R03)	2 %	1 %	3 %	0 %	4 %
Mauricie–Centre-du-Québec (R04)	8 %	10 %	10 %	8 %	7 %
Estrie-Montréal-Montérégie (R05)	0,05 %	0,2 %	0 %	0 %	0 %
Laval-Lanaudière-Laurentides (R06)	4 %	4 %	5 %	37 %	13 %
Outaouais (R07)	4 %	5 %	7 %	32 %	8 %
Abitibi-Témiscamingue (R08)	13 %	19 %	16 %	7 %	10 %
Côte-Nord (R09)	10 %	7 %	5 %	0 %	6 %
Nord-du-Québec (R10)	19 %	12 %	9 %	0 %	11 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (R11)	1%	4%	9%	0%	4%
TOTAL (ha)	52 260	53 812	28 612	13 963	172 662

Environ 37 % des entreprises étudiées ont des camps en leur possession. Pour ces camps, la durée moyenne d'occupation est de 866 jours. Bien que la majorité de l'achalandage provienne des travaux non commerciaux (86 %), les autres travaux effectués par les propriétaires et les locations de logements occupent une part importante de l'hébergement disponible. En ce qui concerne les travaux non commerciaux, les travaux de régénération artificielle occupent la part la plus importante de l'hébergement, soit 32 %.

Le pourcentage d'entreprises ayant effectué des travaux dans chaque grande famille de traitement au cours de l'année 2020-2021 est présenté dans le tableau 12. Les travaux d'éducation de peuplement ont été réalisés par 63 % de l'échantillon pour l'ERTS, tandis que la régénération artificielle et la préparation de terrain ont chacune été réalisées par 55 %. Bien que la quasi-totalité des entreprises (92 %) ait obtenu un contrat dans le cadre d'une ERTS, sept entreprises sur dix avaient également un contrat d'AO. La valeur des contrats d'AO représente 24 % de l'ensemble des travaux octroyés (tableau 12).

Tableau 12 Proportion des entreprises effectuant des travaux pour chacune des grandes familles de traitement

Famille de traitement	ERTS	AO
Préparation de terrain	55 %	31 %
Régénération artificielle	55 %	24 %
Éducation de peuplement	63 %	20 %
Martelage	14 %	6 %
Inventaire après traitement et rapport d'exécution	61 %	20 %
Recherche de secteurs d'intervention et plan de sondage	31 %	4 %
Inventaire avant traitement	53 %	12 %
Délimitation de secteurs	47 %	12 %
Tous types de traitements	92 %	71 %

Les 49 entreprises ont déclaré un total de plus de 121,2 millions de dollars en contrats. La majorité de cette somme, soit 34 %, provient des travaux d'éducation de peuplement, tandis que 32 % proviennent de la régénération artificielle, 27 % de la préparation de terrain, et environ 7 % des travaux techniques. Le tableau 13 démontre que près de 35 %¹ des contrats pour la préparation de terrain ont été attribués par appel d'offres tandis que, pour la régénération artificielle et l'éducation de peuplement, ces proportions sont respectivement de 23 % et 18 %.

Tableau 13 Proportion (%) des contrats pour chacune des grandes familles de traitement selon leur valeur

Famille de traitement	ERTS	AO	TOTAL
Préparation de terrain	17,8	9,4	27,2
Régénération artificielle	24,7	7,4	32,0
Éducation de peuplement	28,0	6,2	34,2
Martelage	1,0	0,7	1,7
Inventaire après traitement et rapport d'exécution	1,6	0,1	1,7
Recherche de secteurs d'intervention et plan de sondage	0,3	0,1	0,3
Inventaire avant traitement	1,1	0,6	1,7
Délimitation de secteurs	1,1	0,1	1,2
Tous types de traitements	75,6	24,4	100,0

L'analyse financière des entreprises tient compte de toutes leurs activités, et il en ressort que les travaux non commerciaux effectués sur les forêts publiques sont la principale source de revenus des entreprises examinées. En moyenne, ces travaux représentent 62 % de l'ensemble des revenus, sans pondération.

¹ 9,4 % (colonne AO) ÷ 27,2 % (colonne TOTAL) = 34,5 %

Le tableau 14 détaille le nombre d'entreprises en fonction de la valeur des contrats de travaux non commerciaux réalisés sur forêt publique, ainsi que la proportion moyenne de ces contrats sur l'ensemble de leurs revenus. On peut constater que, pour les entreprises dont la valeur des contrats dépasse les 500 000 \$, les travaux non commerciaux sont leur principale activité.

Tableau 14 Nombre d'entreprises selon la valeur des contrats des travaux non commerciaux sur forêt publique (ERTS et AO) et proportion qu'ils représentent sur l'ensemble de leurs revenus (moyenne non pondérée)

Valeur des contrats de travaux non com. (\$)	Nombre d'entreprises	%	% des revenus provenant des travaux non com. (moyenne)
100 000 et moins	1	2 %	ND
100 001 à 250 000	4	8 %	56,7 %
250 001 à 500 000	4	8 %	71,0 %
500 001 à 1 000 000	8	16 %	55,4 %
1 000 001 à 2 000 000	14	29 %	54,7 %
Plus de 2 000 000	18	37 %	70,5 %
TOTAL	49	100 %	62,3 %

Le tableau 15 présente les principaux postes de dépenses en fonction de différents regroupements basés sur l'importance des travaux non commerciaux en termes de revenus de l'entreprise. Ces regroupements sont divisés en trois classes : 25 % et moins, entre 25 % et 75 %, et 75 % et plus. Les entreprises qui se concentrent davantage sur les travaux sylvicoles non commerciaux ont une proportion plus élevée de leurs dépenses consacrées à la main-d'œuvre à l'hébergement et à la sous-traitance.

Tableau 15 Répartition des dépenses selon l'importance des travaux non commerciaux sur forêt publique au sein de l'entreprise

	% des revenus provenant de travaux non com.			Ensemble
	25 % et moins	Entre 25 et 75 %	75 % et plus	
<i>Nombre d'entreprises</i>	8	21	20	49
<i>Répartition des dépenses</i>				
Salaires et avantages sociaux	24,0	36,8	43,9	37,9
Équipements	2,4	21,9	9,5	13,9
Transport	4,7	3,7	3,4	3,7
Hébergement	1,2	3,8	9,9	6,0
Sous-traitance	10,2	14,1	20,6	16,3
Voirie	5,9	0,6	0,0	1,1
Dépenses liées aux autres activités*	43,1	6,9	0,2	9,4
Administration	8,4	12,0	12,2	11,5
Certification	0,1	0,1	0,3	0,2
Marge avant impôt**	5,0	7,8	9,5	6,9

* ex. : traitements commerciaux réalisés sur forêt publique, travaux sur forêt privée incluant le bois de chauffage, bois de chauffage en forêt publique, travaux réalisés pour des entreprises privées ou parapubliques

** pondérée, excluant les aides financières

La figure 2 représente la marge bénéficiaire des entreprises en fonction de l'importance des travaux non commerciaux pour elles. Il est important de souligner que ces bénéfices avant impôts (BAI) reflètent l'ensemble des activités de l'entreprise, et pas seulement les travaux non commerciaux. En moyenne², les entreprises ont une marge bénéficiaire de 6,9 % de leurs activités. Cependant, il ne semble pas y avoir de corrélation positive ou négative entre l'importance des travaux sylvicoles non commerciaux et la capacité des entreprises à générer des bénéfices.

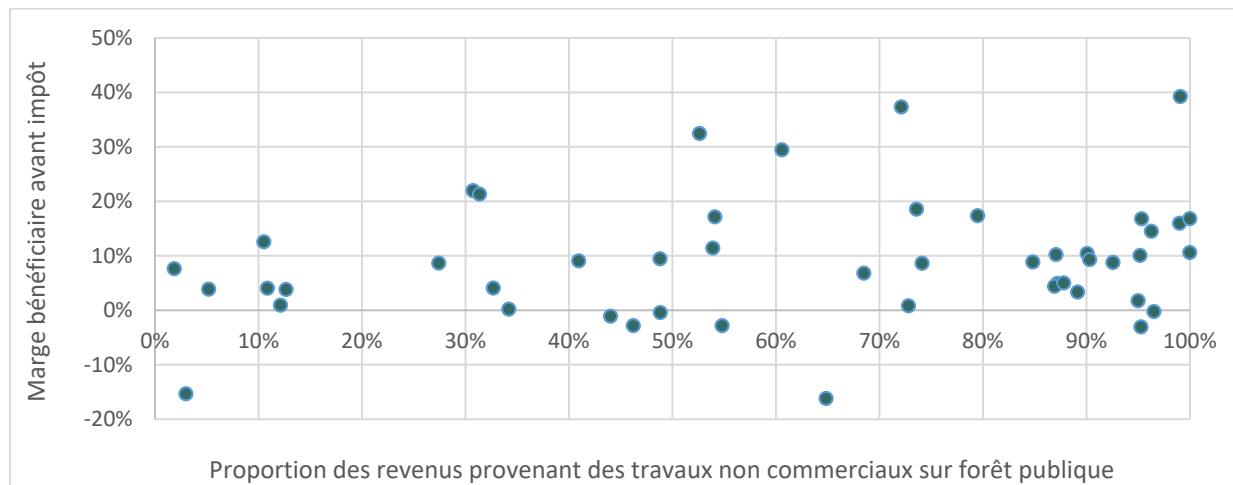


Figure 2 Distribution du bénéfice avant impôts des entreprises selon la proportion des revenus provenant des travaux non commerciaux sur forêt publique

4.3 Rentabilité générale des travaux sylvicoles

Les travaux sylvicoles non commerciaux sur forêt publique ont produit un rendement avant impôt de plus de 18 % pour les entreprises étudiées en 2020-2021, pour l'ensemble des familles de traitement, indépendamment du type d'attribution (ERTS ou AO). Ce rendement représente plus de 22,9 millions de dollars sur des revenus de plus de 121,4 millions de dollars. Les coûts variables nécessaires pour réaliser les travaux, les frais fixes liés aux travaux non commerciaux et les frais d'administration, y compris la rémunération du propriétaire, sont inclus dans les dépenses considérées.

² Moyenne pondérée

La figure 3 présente le rendement des entreprises ayant effectué des travaux non commerciaux lorsque l'on considère uniquement cette activité. Au total, une seule entreprise examinée présente un bilan négatif pour la réalisation de ses travaux non commerciaux. Parmi les autres entreprises, 10 % ont un rendement entre 0 % et 10 %, et les entreprises restantes dégagent un BAI supérieur à 10 %.

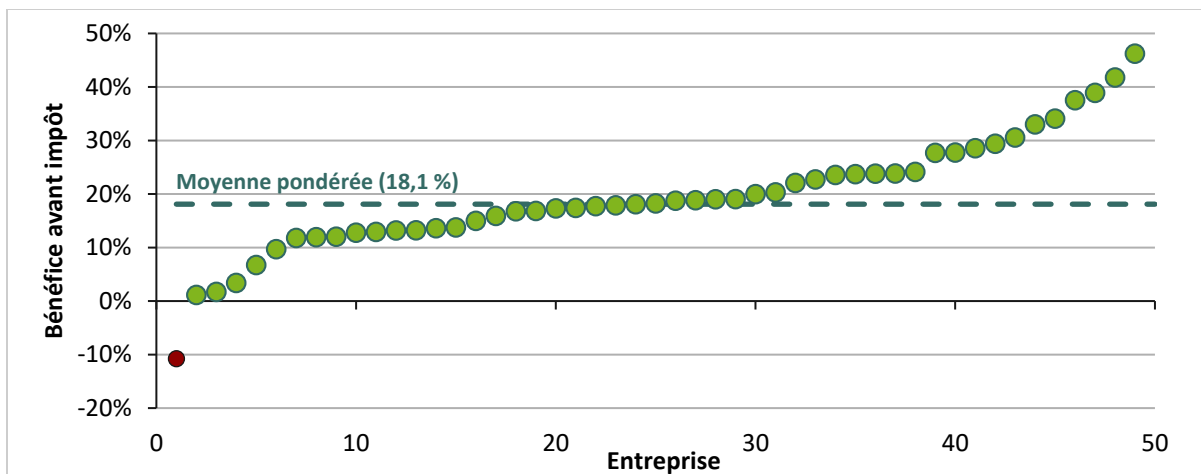


Figure 3 Distribution du bénéfice avant impôts des entreprises seulement sur la base de leurs travaux non commerciaux sur forêt publique

La figure 4 offre une analyse de la rentabilité des grandes familles de travaux sylvicoles non commerciaux, en fonction du type de contrat (ERTS ou AO). Contrairement à la rentabilité globale présentée dans la figure 3, il en ressort que la majorité des travaux techniques se traduisent par des pertes financières. Les entreprises examinées parviennent tout de même à générer une marge bénéficiaire positive en raison des revenus tirés des travaux d'exécution, qui compensent les pertes des travaux techniques.

En ce qui concerne les grandes familles d'exécution, l'éducation de peuplement est la plus rentable, indépendamment du type de contrat. La préparation de terrain est également rentable, mais davantage pour les contrats ERTS. La régénération artificielle, quant à elle, présente une marge bénéficiaire positive, mais inférieure à celle de l'éducation de peuplement et de la préparation de terrain.

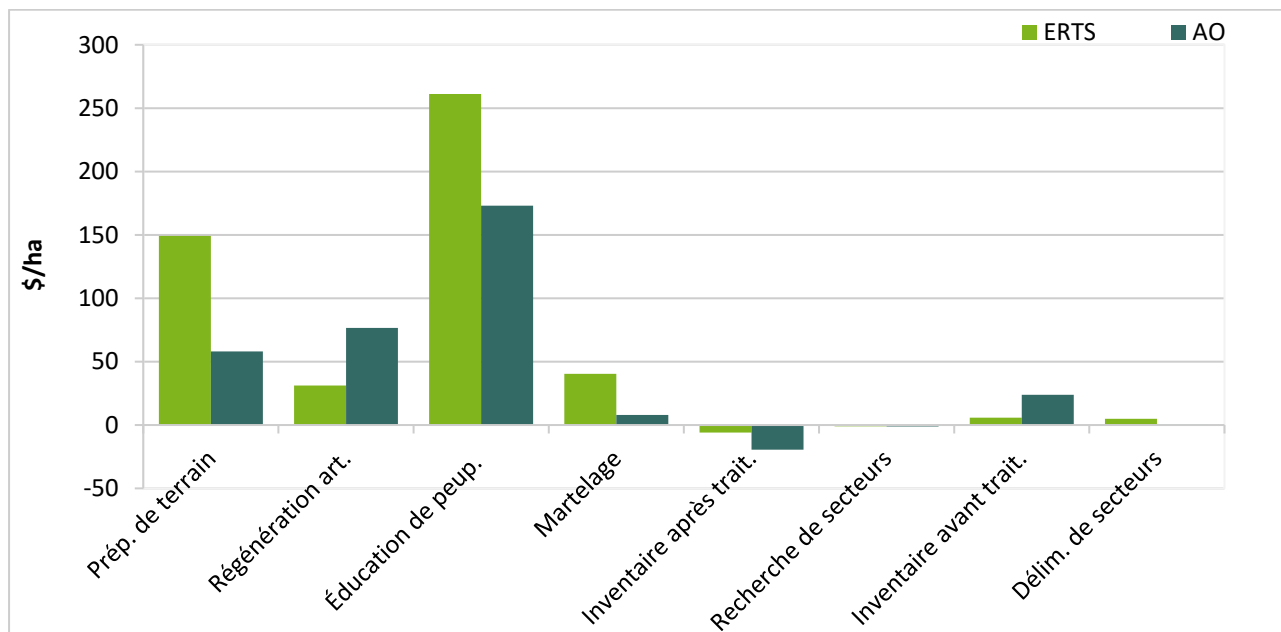


Figure 4 Bénéfices avant impôts (rég. art. : \$/Kplants) selon les grandes familles de traitement et le type de contrat (moyenne pondérée)

4.4 Coûts ventilés selon les grandes familles de traitement sylvicole

Le but de l'enquête sur les coûts de la sylviculture en forêt publique est d'analyser les coûts associés à chaque grande famille de traitement sylvicole non commercial. Pour atteindre cet objectif, plusieurs tableaux sont présentés dans cette section. Toutefois, étant donné que les contrats obtenus dans le cadre d'ERTS représentent 74,9 % des travaux réalisés³ et que le lien entre les revenus et les dépenses est plus direct⁴ dans ce cas, seuls les résultats ventilés associés aux ERTS sont présentés pour alléger le rapport.

De plus, les différents postes de dépenses ont été regroupés selon 9 grandes catégories, à savoir les salaires et avantages sociaux, l'équipement, le carburant (pour l'équipement et le transport), l'hébergement, le transport, les autres frais, la voirie forestière, la sous-traitance et les frais fixes.

Pour leur part, les revenus représentent la somme des montants reçus pour l'exécution, l'hébergement, la certification, les primes d'éloignement ainsi que les autres revenus (ex. : transport de plants, voirie forestière, etc.). L'annexe 2 permet de consulter plus en détail les différents postes de dépenses et de revenus, et ce, pour chaque grande famille de traitement (ERTS et AO).

³ Cette proportion représente les dépenses liées aux travaux non commerciaux de l'échantillon et non celle de la population totale.

⁴ Dans le cadre des AO, les revenus obtenus englobent généralement l'exécution et les travaux techniques. De même, la répartition des dépenses n'est pas aussi précise que dans le cas des ERTS.

Enfin, un minimum de trois répondants est requis pour qu'un résultat apparaisse dans les différentes compilations. Cette règle vise à préserver la confidentialité des informations transmises et à assurer un minimum de représentativité. Pour cette raison, certains traitements ne sont pas présentés de façon individuelle, mais font tout de même partie de la compilation lorsque les résultats sont agrégés au niveau de la famille de traitement.

4.4.1 Préparation de terrain

Les résultats par famille doivent tenir compte du portefeuille de traitement réalisé. Par exemple, une proportion élevée de préparation de terrain à l'aide de scarificateur à disques passifs entrainera un coût à l'hectare beaucoup moins élevé que si le type de traitement réalisé est majoritairement un déblaiement des résidus de coupes avec boteur ou abatteuse-groupeuse.

La figure 5 présente donc le portrait des traitements réalisés pour l'année 2020-2021 en ce qui a trait à la préparation de terrain. Sur les 28 585 ha réalisés en préparation de terrain par les répondants examinés, presque la moitié faisait référence à un traitement à disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur).

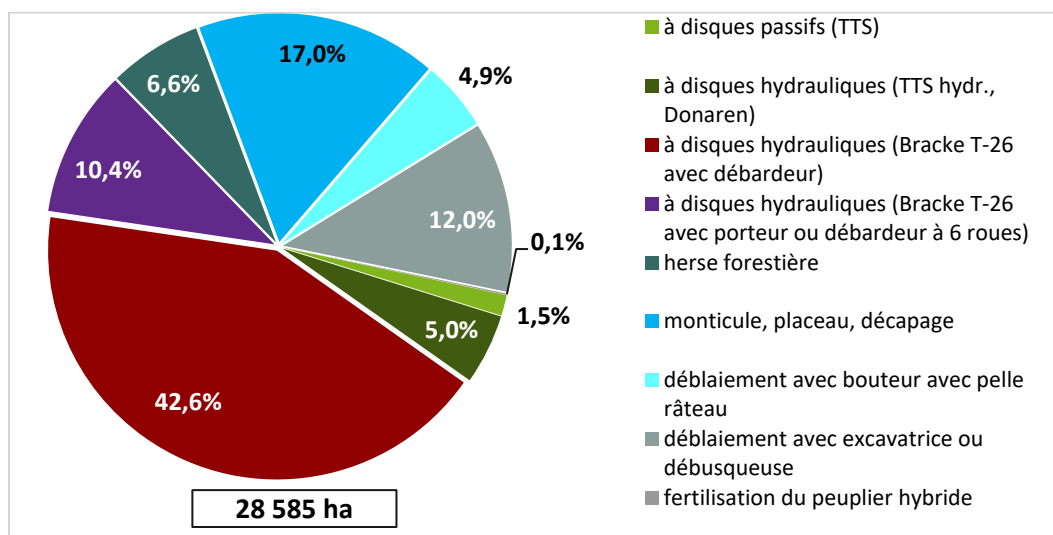


Figure 5 Distribution des traitements (préparation de terrain)

Comme l'indique le tableau 16, le principal poste de dépenses correspond à la sous-traitance (32,8 %), suivi par l'équipement (31,7 %), puis les salaires et avantages sociaux (16,2 %). En moyenne, il coûte 606,70 \$ pour réaliser 1 ha de préparation de terrain et celui-ci dégage un revenu de 755,90 \$, pour un bénéfice de 19,7 %. Sur l'ensemble des entreprises réalisant des travaux de préparation de terrain, 74 % montrent un bilan positif.

Parmi les traitements, les entreprises qui réalisent du scarifiage par monticule ou inversion en placeau ou décapage en placeau avec excavatrice semblent dégager une meilleure marge bénéficiaire que la moyenne alors que la situation inverse semble s'appliquer pour les traitements de scarifiage par disques hydrauliques (TTS hydr. ou Donaren).

Tableau 16 Dépenses ventilées pour la préparation de terrain (\$/ha)

Famille/Traitement	DÉPENSES										REVENUS	Marge bénéficiaire	
	Salaires et av. soc.	Équipement	Carburant	Hébergement	Transport	Autres frais	Voirie forest.	Sous-traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/ha	%
Préparation de terrain	98,4	192,1	25,5	13,2	21,2	3,5	0,0	198,7	54,1	606,7	755,9	149,2	19,7
<i>À disques hydrauliques (TTS hydrau., Donaren)</i>	47,9	3,6	0,0	15,1	12,7	0,7	0,0	502,7	53,6	636,4	656,7	20,4	3,1
<i>À disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)</i>	100,5	188,9	10,2	9,4	10,5	1,7	0,0	70,9	34,9	427,0	578,0	151,1	26,1
<i>À disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur/débardeur à 6 roues)</i>	67,4	311,1	6,1	11,2	14,1	2,2	0,0	54,8	31,6	498,5	622,8	124,4	20,0
<i>Herse forestière</i>	125,6	261,9	63,4	19,4	12,0	6,6	0,0	204,9	75,7	769,5	841,4	71,8	8,5
<i>Scarifiage par monticule, inversion en placeau ou décapage en placeau</i>	121,8	227,2	73,4	17,1	42,9	8,0	0,0	280,0	64,0	834,5	1 153,7	319,2	27,7
<i>Déblaiement avec boteur avec pelle/râteau</i>	66,1	43,3	4,7	4,8	10,7	1,9	0,0	487,5	70,6	689,5	898,9	209,4	23,3
<i>Déblaiement avec excavatrice/débusqueuse/abatteuse</i>	112,8	142,2	26,1	21,0	48,1	5,4	0,0	433,3	105,9	894,8	926,9	32,1	3,5

4.4.2 Régénération artificielle

Au cours de l'année financière 2020-2021, les entreprises étudiées ont planté plus de 64 millions de plants, dont plus des trois quarts ont été plantés manuellement, et dont moins d'un quart ont été regarnis. Les récipients de 67-50 et de 45-110 ont représenté plus de la moitié des plants plantés.

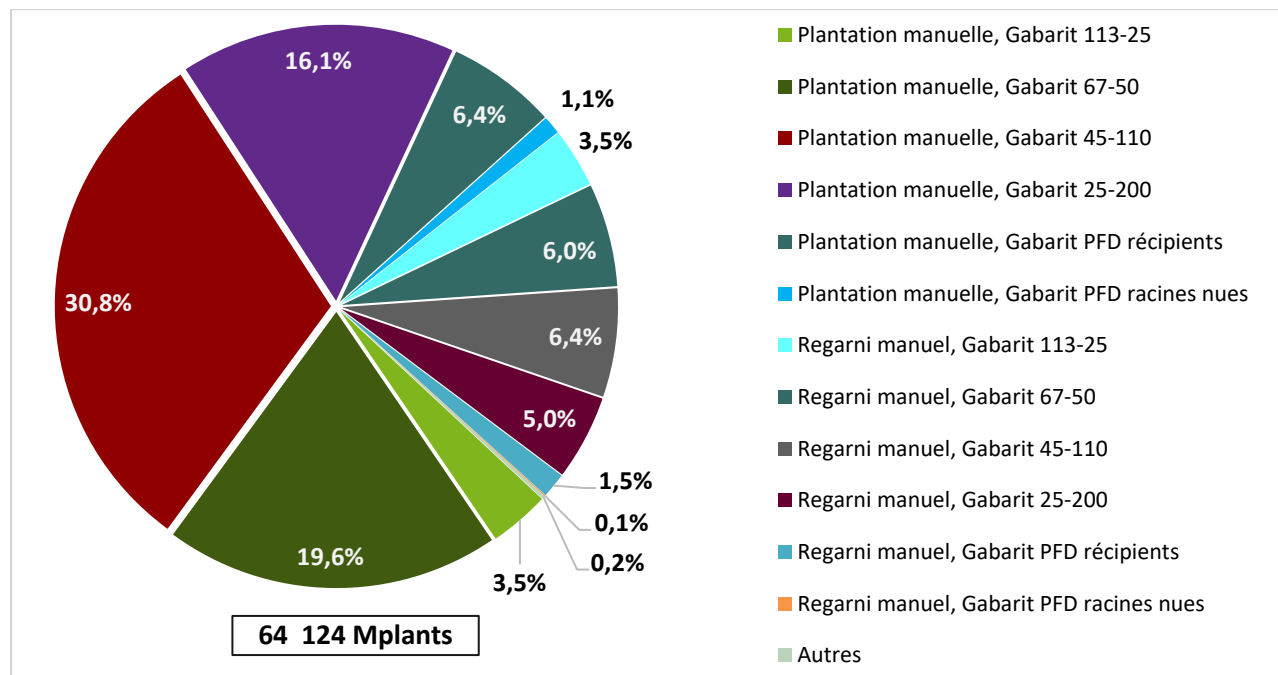


Figure 6 Distribution des traitements (régénération artificielle)

Comme l'indique le tableau 17, les principaux postes de dépenses dans le cas de la régénération artificielle sont respectivement les salaires et avantages sociaux (53,6 %), suivis par l'hébergement (14,5 %) et les frais fixes (7,8 %). Il coûte en moyenne, tout type de traitement confondu, 435,40 \$ pour mettre 1 000 plants en terre. Les revenus obtenus oscillent pour leur part à 466,60 \$/Kplants, pour un bénéfice moyen de 6,7 %. Parmi ces entreprises, environ un quart présentent des marges bénéficiaires négatives.

En ce qui concerne le type de traitement, le regarni manuel et plantation d'enrichissement (sauf peuplier hybride), gabarit 25-200, présente la meilleure marge (18,1 %). À contrario, les entreprises réalisant de la plantation uniforme manuelle (sauf peuplier hybride), gabarit 45-110, présentent en moyenne une marge déficitaire (-0,4 %).

Tableau 17 Dépenses ventilées pour la régénération artificielle (\$/Kplants)

Famille/Traitement	DÉPENSES										REVENUS	Marge bénéficiaire	
	Salaires et av. soc.	Équipement	Carburant	Hébergement	Transport	Autres Frais	Voirie forest.	Sous-traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/Kplants	%
Régénération artificielle	233,5	36,8	2,5	62,9	23,8	8,5	0,0	33,3	34,1	435,4	466,6	31,2	6,7
Plantation manuelle, Récepteur 113-25	172,4	35,3	2,0	57,0	23,3	7,1	0,0	2,1	24,9	323,9	347,1	23,2	6,7
Plantation manuelle, Récepteur 67-50	167,3	32,8	2,3	61,7	19,9	6,8	0,0	23,0	26,5	340,4	360,2	19,8	5,5
Plantation manuelle, Récepteur 45-110	207,3	36,7	2,8	64,0	24,2	8,5	0,0	46,6	33,1	423,2	421,5	-1,8	-0,4
Plantation manuelle, Récepteur 25-200	292,1	38,5	3,5	58,4	27,2	9,9	0,0	57,6	34,0	521,2	564,5	43,3	7,7
Plantation manuelle, PFD récepteurs	308,1	38,6	2,0	41,1	29,1	11,0	0,0	19,7	41,1	490,7	556,5	65,8	11,8
Plantation manuelle, PFD Racines nues	334,2	34,7	1,0	36,2	29,8	8,0	0,0	0,0	63,7	507,7	617,1	109,5	17,7
Regarni manuel, Récepteur 67-50	187,3	38,0	1,7	84,5	19,1	6,4	0,0	0,0	36,9	373,8	430,7	56,9	13,2
Regarni manuel, Récepteur 45-110	248,7	43,2	1,9	68,9	19,3	9,3	0,0	42,7	39,7	473,8	529,1	55,3	10,5
Regarni manuel, Récepteur 25-200	365,8	37,5	1,5	59,0	16,2	13,4	0,0	19,9	43,3	556,5	679,4	122,8	18,1
Regarni manuel, PFD récepteurs	522,7	36,2	2,7	44,3	16,4	12,2	0,0	12,1	51,8	698,3	772,0	73,7	9,6

4.4.3 Éducation de peuplement

La grande majorité des traitements effectués dans la catégorie d'éducation de peuplement sont le dégagement mécanique, le nettoyage et l'éclaircie précommerciale, qui constituent 90 % de l'ensemble. Les autres traitements possibles tels que le dépressage et le débroussaillage manuel ne représentent que 10 %.

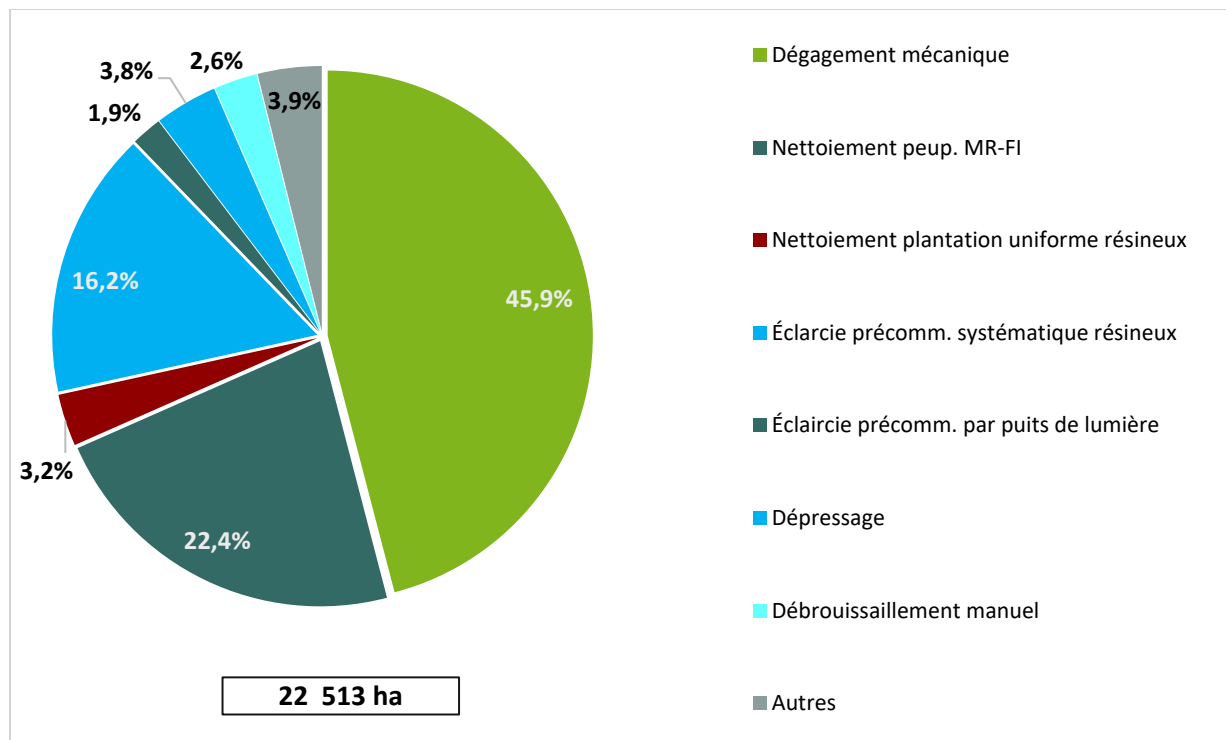


Figure 7 Distribution des traitements (éducation de peuplement)

En ce qui concerne l'éducation de peuplement, le principal poste de dépenses correspond aux salaires et avantages sociaux, avec 49,5 %. Les autres postes qui suivent sont la sous-traitance (24,4 %) et l'hébergement (9,4 % ; tableau 18). En moyenne, le revenu obtenu pour la réalisation d'un hectare d'éducation de peuplement est de 1 509,10 \$, alors que la somme des dépenses totalise 1 247,80 \$/ha. Chaque hectare permet donc de générer un bénéfice d'un peu plus de 261 \$/ha ou l'équivalent de 17,3 %. Parmi les entreprises réalisant ce type de travaux, 6 % d'entre elles n'ont pas réussi à générer un bénéfice de leurs opérations.

Les opérations liées aux traitements de nettoyage en scénario sylvicole intensif ou élite et aux traitements de dépressage présentent des marges négatives, alors que les autres types de traitements présentent tous des marges de 15 % ou plus.

Tableau 18 Dépenses ventilées pour l'éducation de peuplement (\$/ha)

Famille/Traitement	DÉPENSES										REVE- NUS	Marge bénéficiaire	
	Salaires et av. soc.	Équipe- ment	Carbu- rant	Héberge- ment	Trans- port	Autres frais	Voirie forest.	Sous- traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/ha	%
Éducation de peuplement	617,4	38,2	2,2	117,7	33,0	20,2	1,5	304,0	113,6	1 247,8	1 509,1	261,2	17,3
Dégagement par coupe mécanique	719,7	40,7	0,6	117,2	34,0	21,7	0,7	322,3	120,8	1 377,5	1 741,0	363,5	20,9
Nettoisement en scénario sylvicole de base	591,2	55,2	7,6	125,4	33,5	22,2	4,7	144,2	118,6	1 102,8	1 299,1	196,3	15,1
Nettoisement en scénario sylvicole intensif/élite	636,4	37,0	0,0	90,5	31,3	32,7	0,5	418,5	106,4	1 353,1	1 234,8	-118,3	-9,6
Éclaircie précommerciale systématique (résineux)	672,9	25,1	1,2	112,2	38,8	18,8	0,7	291,0	103,4	1 264,1	1 586,1	322,1	20,3
Dépressage	562,9	42,0	0,0	268,2	11,1	10,7	0,7	821,0	145,1	1 861,8	1 796,8	-65,0	-3,6

4.4.4 Martelage

Les entreprises examinées se concentrent principalement sur le martelage de coupes partielles et d'éclaircies, tandis que les autres types de traitements sont effectués de manière marginale. Cependant, en raison du faible nombre de cas compilés, il n'est pas possible d'analyser en détail leur structure de coûts. Ces traitements font toutefois partie des données recueillies dans la famille de traitement.

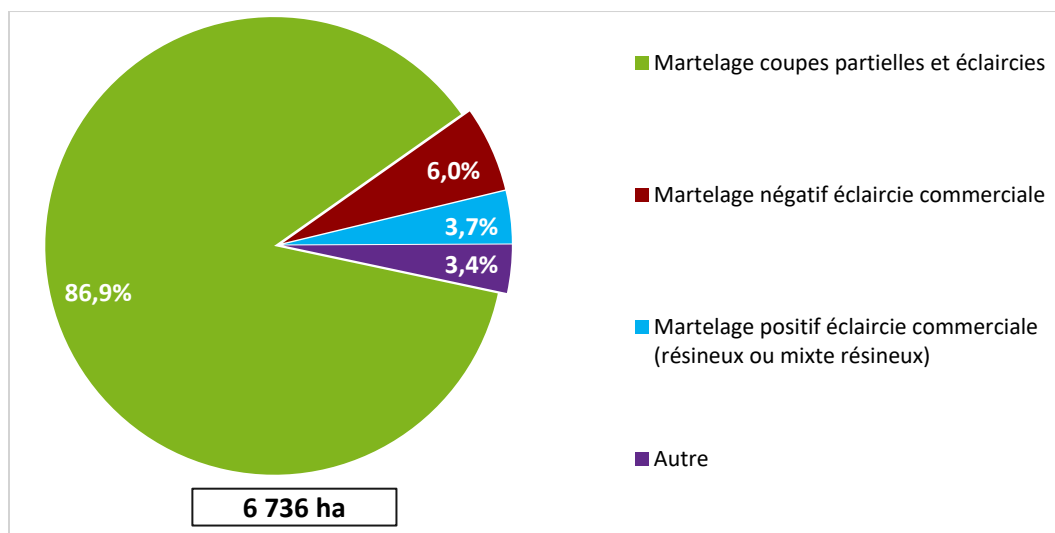


Figure 8 Distribution des traitements (martelage)

Le tableau 19 montre que plus de la moitié des dépenses sont consacrées aux salaires et avantages sociaux, qui représentent 56,7 % de l'ensemble. Les frais fixes représentent 10,6 % des dépenses, et les autres frais, tels que les fournitures et la peinture, représentent 10,1 % des dépenses. Quel que soit le type de traitement effectué, toutes les entreprises ayant effectué des travaux de martelage ont réalisé un bénéfice moyen de 40,40 \$/ha, ce qui correspond à une marge de 23,3 %. Il convient de noter que la sous-traitance pour ce type de travaux est très faible (1,7 %).

Tableau 19 Dépenses ventilées pour le martelage (\$/ha)

Famille/Traitement	DÉPENSES										REVE- NUS	Marge bénéficiaire	
	Salaires et av. soc.	Équipe- ment	Carbu- rant	Héberge- ment	Trans- port	Autres frais	Voirie forest.	Sous- traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/ha	%
Martelage	75,4	10,4	0,0	6,0	11,4	13,5	0,0	2,2	14,0	133,0	173,4	40,4	23,3
Martelage coupes partielles et éclaircies	76,8	10,5	0,0	4,9	11,6	13,3	0,0	0,7	13,0	130,8	174,3	43,5	25,0

4.4.5 Inventaire avant et après traitement

L'inventaire avant et après traitement se concentre principalement sur les trois grandes familles de travaux d'exécution. Pour l'inventaire avant traitement, l'échantillon comprend un nombre plus élevé d'hectares traités dans le cadre du dégagement, du nettoyage et de l'éclaircie précommerciale. En revanche, pour l'inventaire après traitement, les proportions relatives à chaque grande famille sont similaires.

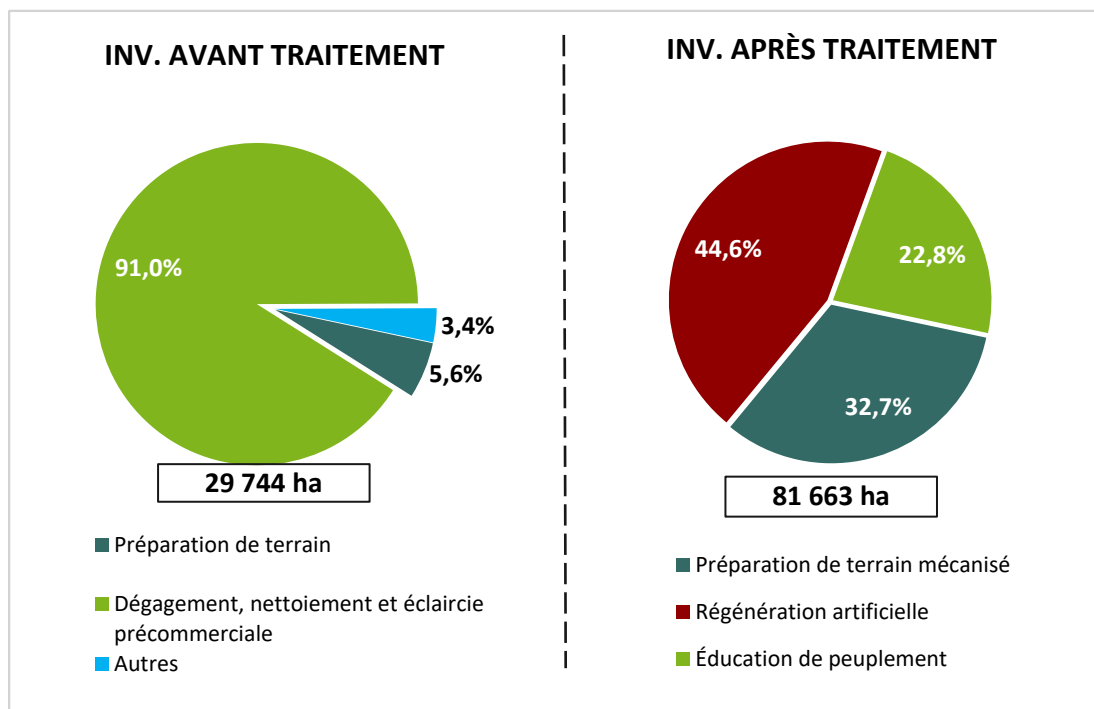


Figure 9 Distribution des traitements (Inventaire avant et après traitement)

Dans le cadre de l'inventaire avant traitement, les salaires et les avantages sociaux représentent le poste de dépenses le plus important (50,6 %). S'en suivent la sous-traitance (12,8 %) et le transport (9,9 %). En moyenne, chaque hectare d'inventaire avant traitement réalisé coûte 40,20 \$, et les revenus associés sont de 46 \$. Il en ressort donc qu'en moyenne, les entreprises réalisant de l'inventaire avant traitement obtiennent 5,80 \$/ha, ce qui représente une marge bénéficiaire de 12,5 %. Dans le cas de l'inventaire après traitement, le poste de dépenses le plus important est également les salaires et les avantages sociaux (51,7 %), suivi de la sous-traitance (15,1 %) et de l'hébergement (10,6 %). Il y a une différence significative au niveau de la rentabilité des opérations pour l'inventaire avant traitement et l'inventaire après traitement. En effet, alors que l'inventaire avant traitement présente des marges positives, les entreprises réalisant de l'inventaire après traitement enregistrent en moyenne une perte de 5,90 \$/ha, soit une marge bénéficiaire de -24,7 %. Les tableaux 20 et 21 détaillent les dépenses de chacun des traitements.

L'inventaire avant traitement lié à la préparation de terrain est particulièrement rentable (27,8 %) comparativement aux autres types de travaux. Pour ce qui est de l'inventaire après traitement, bien que négatives (-1,9 %), les marges bénéficiaires liées à la préparation de terrain mécanisée sont les plus élevées.

Tableau 20 Dépenses ventilées pour l'inventaire avant traitement (\$/ha)

Famille/Traitement	Ratio pe/ha	DÉPENSES										REVE- NUS	Marge bénéficiaire	
		Salaires et av. soc.	Équipe- ment	Carbu- rant	Héberge- ment	Trans- port	Autres frais	Voirie forest.	Sous- traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/ha	%
Inventaire avant traitement	0,42	20,4	3,0	0,0	2,6	4,0	1,5	0,0	5,1	3,6	40,2	46,0	5,8	12,5
Préparation de terrain	0,62	5,7	0,2	0,0	0,0	1,3	0,1	0,0	15,7	1,1	24,1	33,4	9,3	27,8
Dégagement, nettoyage et éclaircie précom.	0,41	21,0	3,1	0,0	2,0	3,5	1,6	0,0	4,7	3,6	39,3	46,8	7,5	16,1

Tableau 21 Dépenses ventilées pour l'inventaire après traitement (\$/ha)

Famille/Traitement	Ratio pe/ha	DÉPENSES										REVE- NUS	Marge bénéficiaire	
		Salaires et av. soc.	Équipe- ment	Carbu- rant	Héberge- ment	Trans- port	Autres frais	Voirie forest.	Sous- traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/ha	%
Inventaire après traitement	0,37	15,5	0,9	0,0	3,2	2,6	0,7	0,0	4,5	2,5	29,9	24,0	-5,9	-24,7
Préparation de terrain mécanisée	0,34	10,2	0,5	0,0	1,2	2,0	0,6	0,0	5,4	2,0	22,0	21,6	-0,4	-1,9
Régénération artificielle	0,38	14,6	0,8	0,0	2,0	2,2	0,7	0,0	1,1	2,2	23,7	15,8	-7,9	-49,8
Éducation de peuplement	0,40	24,6	1,9	0,0	2,4	4,0	0,9	0,0	9,8	3,9	47,5	43,3	-4,2	-9,7

4.4.6 Recherche de secteurs et plan de sondage, et délimitation de secteurs

La catégorie de travaux liée à la recherche de secteurs et à l'élaboration d'un plan d'échantillonnage se compose principalement de deux activités : la recherche et la proposition de sites pour la préparation des terrains et l'aménagement des peuplements. Le ratio de sites proposés par rapport aux sites potentiels est de 5 % pour chaque activité. Pour ce qui est la délimitation de secteurs, 80 % des ha délimités parmi les entreprises examinées l'étaient dans le cadre de l'éducation de peuplement contre 15 % pour la préparation de terrain et pour 4 % pour le martelage.

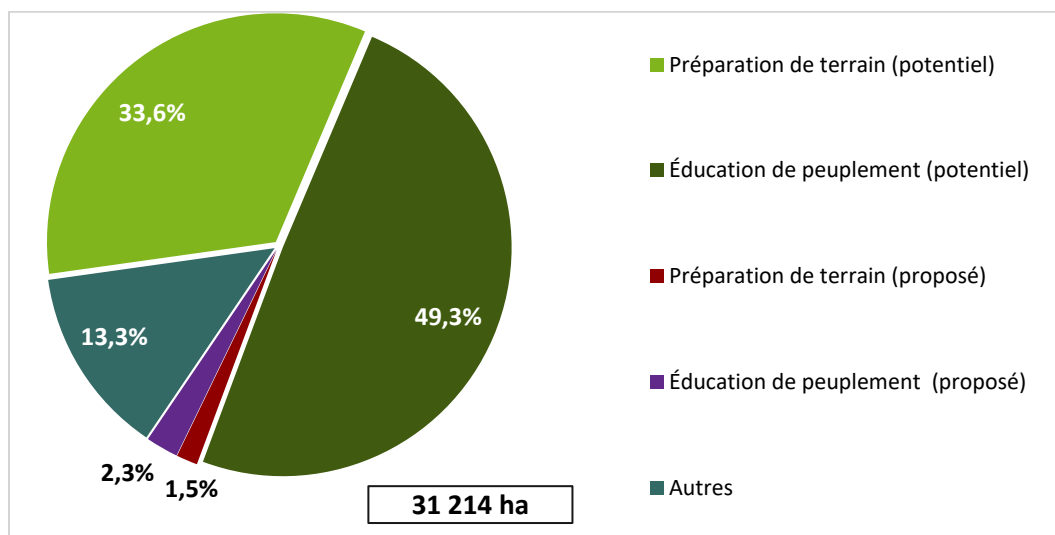


Figure 10 Distribution des traitements (recherche de secteurs)

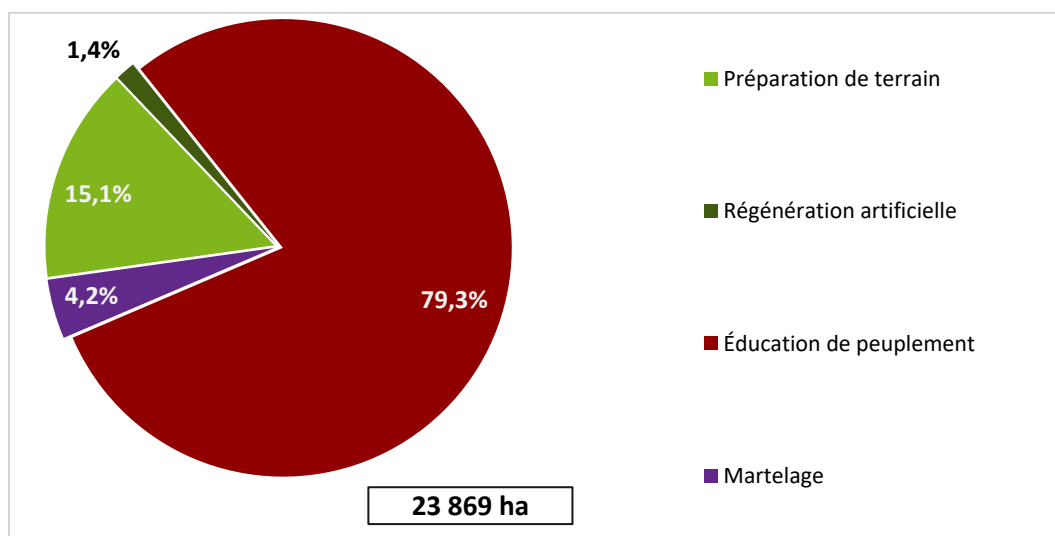


Figure 11 Distribution des traitements (délimitation de secteurs)

Les dépenses liées à la recherche de secteurs sont essentiellement constituées de salaires (45,4 %), d'hébergement (12,6 %) et de sous-traitance (12,5 %). En moyenne, les dépenses totalisent 10,90 \$/ha, alors que le revenu obtenu se chiffre à 9,90 \$/ha. Par conséquent, la plupart des entreprises enregistrent un déficit pour ce type de travail, bien que l'ampleur de ce déficit reste relativement faible par rapport au bilan des travaux d'exécution.

En revanche, la délimitation de secteurs représente des sommes plus importantes, avec des dépenses totales de 51,30 \$/ha. Les salaires (59,7 %) et les frais de transport (10,7 %) représentent toujours les deux postes de coûts les plus importants. Cependant, les frais d'hébergement sont également significatifs (8,4 %). Une fois les revenus pris en compte, le bilan est positif, avec une marge moyenne réalisée de près de 5 \$/ha. On remarque que si la préparation du terrain pour la délimitation de secteurs présente un bilan négatif, il en est tout autre pour l'éducation de peuplement. Les tableaux 22 et 23 détaillent les dépenses de chacun des travaux.

Tableau 22 Dépenses ventilées pour la recherche de secteurs (\$/ha)

Famille/Traitement	DÉPENSES										REVE- NUS	Marge bénéficiaire	
	Salaires et av. soc.	Équipement	Carburant	Hébergement	Transport	Autres frais	Voirie forest.	Sous-traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/ha	%
Recherche de secteurs	4,9	1,2	0,0	1,4	0,8	0,3	0,0	1,4	0,9	10,9	9,9	-1,0	-9,9
Préparation de terrain (potentiel)	2,6	0,5	0,0	1,5	0,6	0,1	0,0	3,2	0,6	9,1	6,9	-2,2	-32,4
Éducation de peuplement (potentiel)	7,6	1,7	0,0	0,9	1,2	0,2	0,0	0,6	1,3	13,5	13,8	0,4	2,7
Éducation de peuplement (proposé)	5,7	0,4	0,0	0,9	0,3	1,4	0,0	0,0	0,6	9,3	17,6	8,3	47,2

Tableau 23 Dépenses ventilées pour la délimitation de secteurs (\$/ha)

Famille/Traitement	DÉPENSES										REVE- NUS	Marge bénéficiaire	
	Salaires et av. soc.	Équipement	Carburant	Hébergement	Transport	Autres frais	Voirie forest.	Sous-traitance	FRAIS FIXES	TOTAL		\$/ha	%
Délimitation de secteurs	30,7	2,8	0,0	4,3	5,5	1,8	0,0	2,1	4,3	51,3	56,2	4,9	8,7
Préparation de terrain	14,6	0,4	0,0	0,0	2,2	0,9	0,0	3,1	2,2	23,3	15,1	-8,2	-54,5
Éducation de peuplement	34,3	3,3	0,0	4,1	6,2	1,9	0,0	1,6	4,5	56,0	65,8	9,8	14,9

4.5 Coûts liés à la pandémie de COVID-19

Bien que ce ne soit pas l'ensemble des répondants qui ait été en mesure de séparer les coûts liés à la pandémie de COVID-19, le tableau 24 présente les coûts moyens pour les entreprises les ayant indiqués. Il en ressort que les coûts additionnels liés à la pandémie tournent autour de 7 \$/ha pour la préparation de terrain et de 3 \$/ha pour l'éducation de peuplement. Pour ce qui est des travaux de régénération artificielle, les coûts oscillent entre 39 \$/ha et 46 \$/ha. La ligne des « autres revenus » permet de donner un aperçu des revenus additionnels (autres que les revenus d'exécution, d'hébergement, ou d'éloignement) perçus par les entreprises. Bien qu'il soit impossible de l'estimer avec précision, une proportion importante de ces autres revenus sont liés aux « revenus COVID-19 ».

Tableau 24 Coûts liés à la pandémie de COVID-19

Dépenses moyennes liées à la COVID-19 (\$/ha)	Préparation de terrain		Régénération artificielle		Éducation de peuplement		Inventaire après trait.	Rech. de secteurs	Inventaire avant trait.	Délim. de secteurs
	ERTS	AO	ERTS	AO	ERTS	AO	ERTS	ERTS	ERTS	ERTS
Équipement sanitaire	1,11	1,45	2,41	3,38	4,89	7,10	0,19	0,09	0,30	0,20
Transport	2,35	4,18	15,35	18,95	13,08	11,33	0,83	1,09	1,49	1,06
Manutention des plants	0,00	0,00	0,67	0,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hébergement	4,19	0,46	18,09	20,10	17,62	74,34	0,05	0,85	0,18	0,31
Administration	0,33	0,23	1,77	2,82	3,32	3,60	0,13	0,56	0,19	0,57
Total dépenses	7,97	6,33	38,29	45,98	38,90	96,37	1,19	2,59	2,16	2,14
Total des autres revenus	9,94	75,37	37,35	63,26	98,91	103,43	1,96	0,02	2,13	0,89
Différence	1,97	69,04	-0,94	17,28	60,01	7,05	0,77	-2,58	-0,03	-1,25
Nombre de répondants	12	5	18	7	18	4	11	3	10	9
<i>Proportion des superficies</i>	41 %	19 %	61 %	35 %	57 %	58 %	21 %	6 %	38 %	28 %

4.6 Comparaison ERTS vs AO

Le dernier volet de la section sur les résultats vise à comparer les travaux réalisés dans le cadre d'ERTS à ceux d'AO et à analyser s'il existe une différence significative du cout global de réalisation, mais également de la structure de couts⁵. Cette dernière permet notamment d'évaluer si la main-d'œuvre (salaires et avantages sociaux) occupe une portion équivalente des dépenses dans un cas comme dans l'autre. Dans le cas contraire, cela pourrait indiquer des conditions de travail différentes. Rappelons que cette comparaison ne prend en compte que les 49 questionnaires examinés.

La comparaison de l'ERTS et de l'AO requiert d'apporter un ajustement. Dans la très grande majorité des cas, les contrats d'AO incluent systématiquement l'inventaire après traitement dans l'exécution. Il faut donc additionner ce volet technique à l'exécution dans le cas de l'ERTS pour faire une comparaison valable.

Il est également important de mentionner que le panier de traitements peut différer entre les travaux d'ERTS et d'AO. Par exemple, le fait de réaliser davantage de traitements impliquant des plants de fortes dimensions (PFD) entraîne inévitablement une augmentation des dépenses et des revenus par Kplants. Si les quantités propres à chaque traitement varient, le degré de difficulté des travaux peut aussi varier (ex. : des traitements de préparation de terrain nécessitant des passages additionnels ou ayant des pentes plus prononcées). Bien que les entreprises sélectionnées soient représentatives, les travaux qu'elles réalisent en ERTS versus AO peuvent différer tant par le type que par les conditions. Ainsi, la comparaison ne permet pas de statuer sur la représentativité des AO. Par conséquent, l'interprétation des résultats doit être effectuée avec les réserves qui s'imposent et doit se concentrer essentiellement sur la différence entre les marges bénéficiaires.

Dans un autre ordre d'idée, la proportion qu'occupent les travaux d'AO pour chaque grande famille de l'échantillon donne un aperçu de la taille de l'échantillon sur lequel repose l'analyse. Le tableau suivant indique la situation pour chaque famille de traitement en ce qui concerne les entreprises examinées dans le cadre de cette enquête. De façon globale, la part des AO excède la barre des 10 % pour la plupart des travaux d'exécution et atteint même près de 35 % pour la préparation de terrain.

Tableau 25 Poids des contrats en AO sur l'ensemble des travaux réalisés pour chaque famille de traitement

Famille de traitement	%
Préparation de terrain	34,5 %
Régénération artificielle	23,0 %
Éducation de peuplement	18,1 %
Martelage	42,2 %
Inventaire après traitement	4,5 %
Recherche de secteurs	23,5 %
Inventaire avant traitement	32,9 %
Délimitation de secteurs	7,3 %

⁵ La structure de couts correspond à la proportion qu'occupe chaque grand poste de dépenses.

4.6.1 Préparation de terrain

Les travaux de préparation de terrain dans le cadre d'AO ont coûté environ 795 \$/ha, ce qui représente une différence de 31 % par rapport à ceux effectués dans le cadre d'ERTS. Il est donc clair que le type de traitement et le degré de difficulté des hectares réalisés en AO sont considérablement plus coûteux. En ce qui concerne les revenus, il y a un écart d'environ 13 % entre l'AO et l'ERTS.

Lorsque l'on compare les revenus aux dépenses, la marge bénéficiaire des travaux d'AO indique un rendement plus faible de 6,8 %, comparativement à 19,7 % dans le cas des ERTS. En ce qui concerne la structure des coûts, la répartition des autres dépenses est similaire. Il ne semble donc pas y avoir eu de changements dans les conditions de travail de la main-d'œuvre.

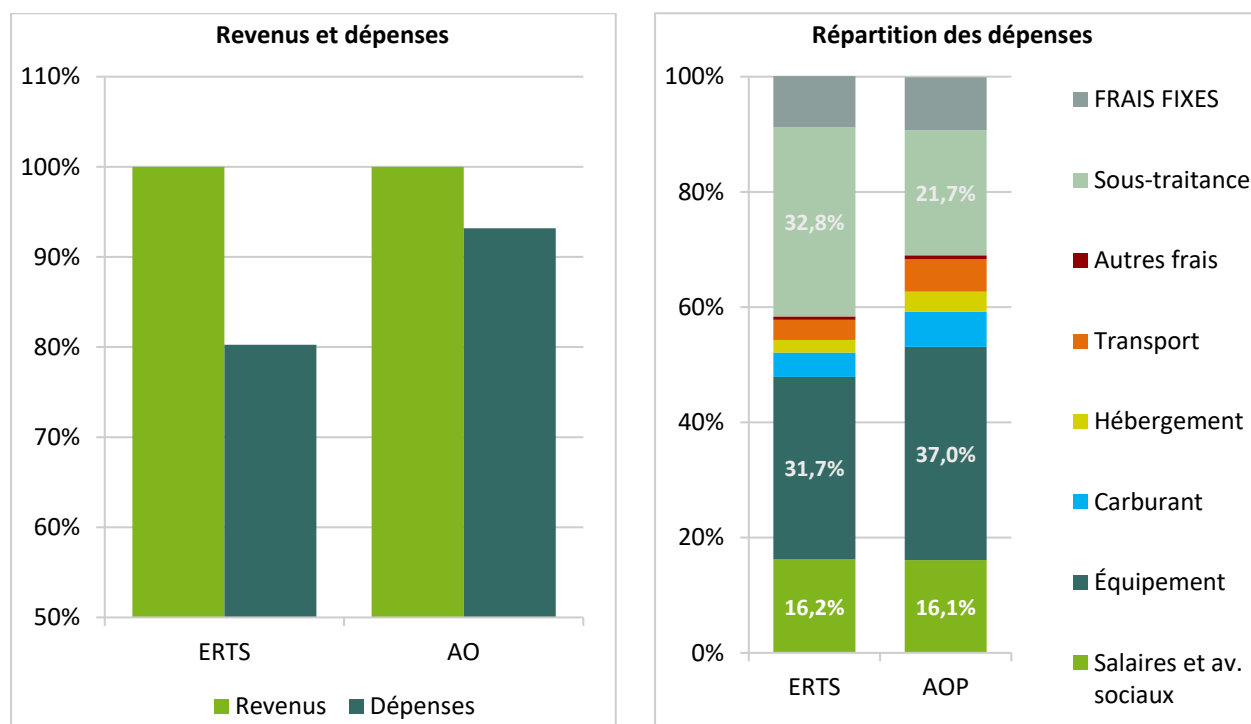


Figure 12 Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (préparation de terrain)

4.6.2 Régénération artificielle

En comparant le coût unitaire de mise en terre de 1 000 plants, l'analyse révèle que le coût total pour l'AO est inférieur de 8 % à celui de l'ERTS, s'élevant à environ 399 \$/Kplants contre 435 \$/Kplants. Bien que l'écart entre les revenus de l'AO et de l'ERTS soit d'environ 2 %, la marge bénéficiaire des travaux d'AO est plus élevée à 16,1 %, comparativement à 6,7 % pour l'ERTS, lorsque les revenus sont comparés aux dépenses. La structure de coûts est similaire, comme l'illustre la figure 13.

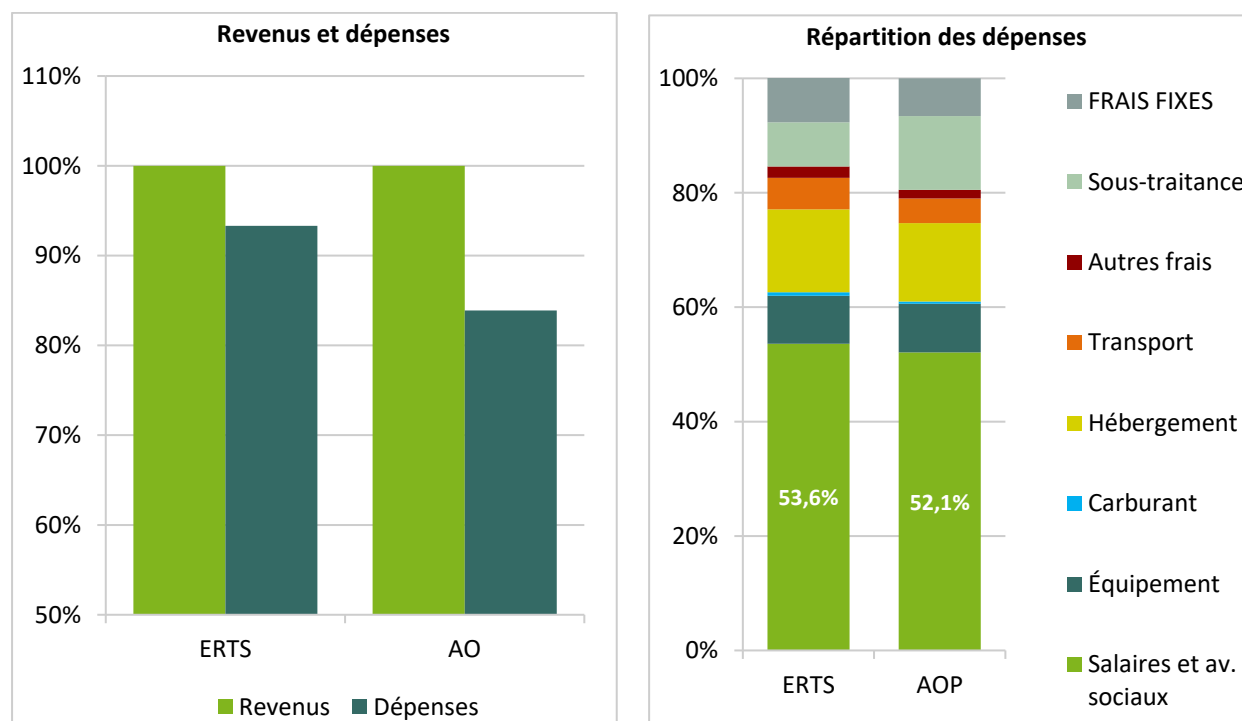


Figure 13 Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (régénération artificielle)

4.6.3 Éducation de peuplement

En ce qui concerne l'éducation de peuplement, les coûts moyens des opérations réalisées dans le cadre de l'AO sont inférieurs de 1,5 % à ceux de l'ERTS, soit 1 229 \$/ha contre 1 248 \$/ha. En revanche, la comparaison des revenus montre une différence plus importante dans le cadre de l'AO, soit une différence d'environ 7 %. Cette différence est près de deux fois plus importante que l'écart au niveau des dépenses (1 401,60 \$/ha contre 1 509,10 \$/ha). Par conséquent, le bilan des opérations est moins positif dans le cadre de l'AO, avec une marge bénéficiaire de 12,4 %, contre 17,3 % dans le contexte des ERTS. Une partie plus importante des coûts dans le cadre de l'AO (43,1 %) correspond à des frais de sous-traitance, par rapport à l'ERTS (24,4 %).

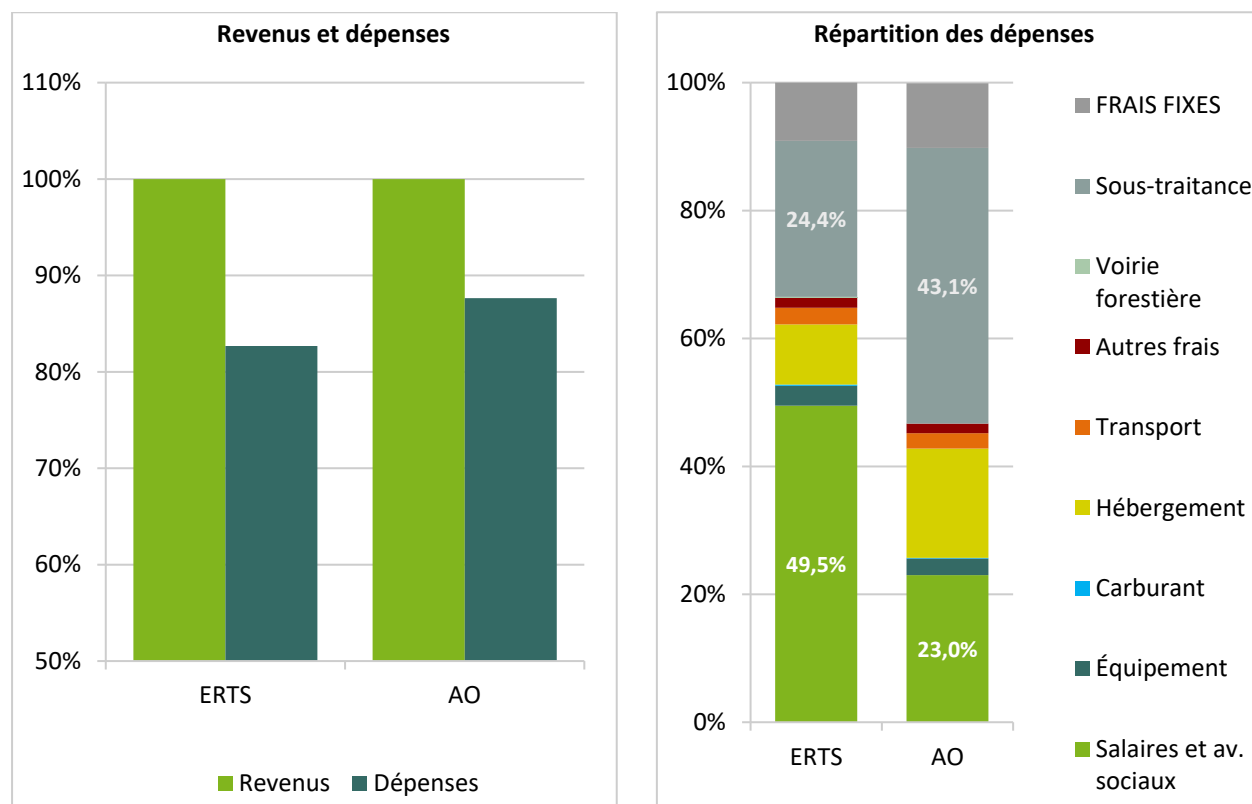


Figure 14 Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (éducation de peuplement)

4.6.4 Martelage

La différence de coûts entre les travaux de martelage réalisés dans le cadre d'ERTS et ceux d'AO équivaut à une valeur inférieure de 5,4 % pour le second (125,80 \$/ha contre 133 \$/ha). En moyenne, les revenus obtenus dans le cadre des AO sont significativement moins élevés, ce qui se traduit par une marge bénéficiaire 3 fois plus faible que celle des ERTS (5,9 % contre 23,3 %). La structure de coûts montre certaines divergences mineures dans le cas des AO : frais fixes proportionnellement plus élevés, coûts d'hébergement proportionnellement plus élevés, autres frais moins importants. Toutefois, compte tenu de la taille de l'échantillon qui se veut plutôt petite pour ce qui est du martelage, les écarts observés ne s'avèrent pas significatifs.

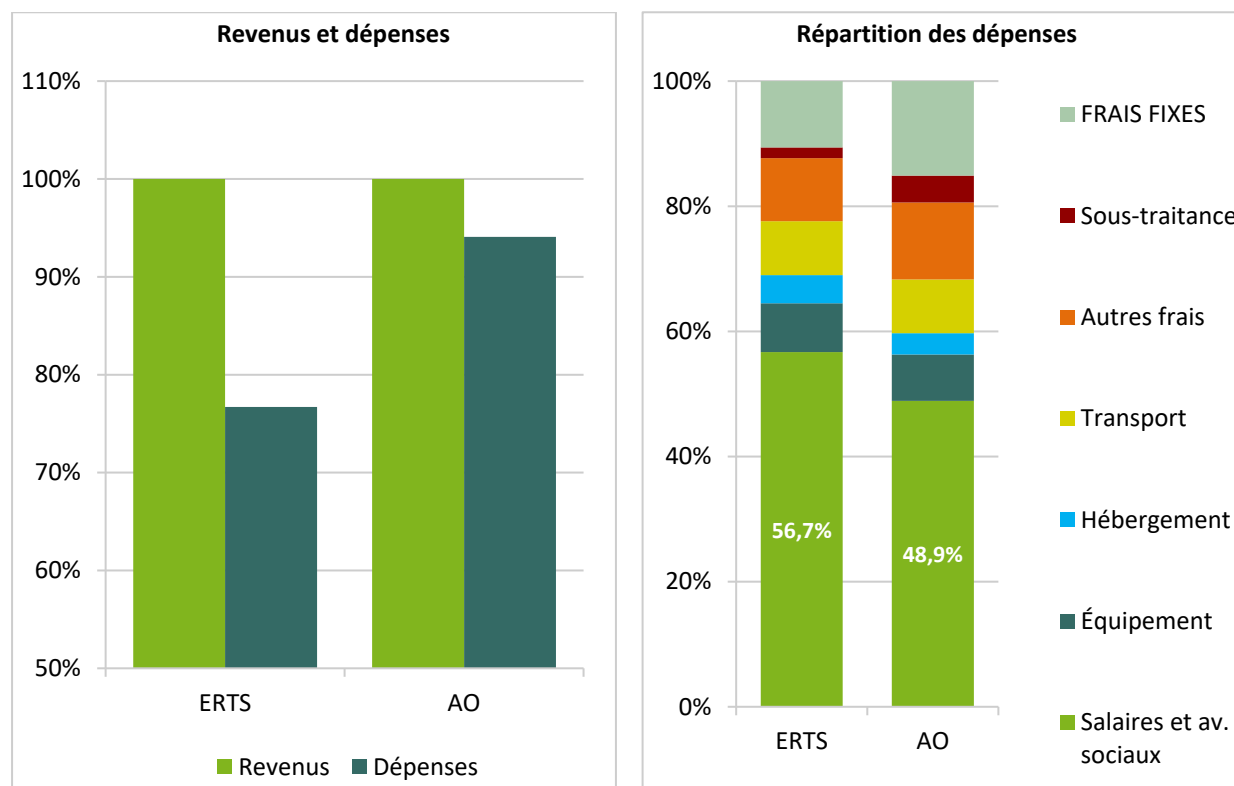


Figure 15 Bilan des revenus et dépenses, structure de coûts (martelage)

4.6.5 Travaux techniques

En général, le MRNF est responsable de la planification des travaux, et l'inventaire après traitement est inclus dans le processus d'exécution. Cependant, il arrive parfois que des contrats d'inventaire avant traitement ou de délimitation de secteurs soient accordés par AO, ce qui permet de présenter quelques résultats. Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car ils ne représentent qu'une petite proportion des travaux techniques effectués en AO. Par conséquent, la figure 16 ne présente que le bilan total des dépenses pour l'AO. Dans les rares cas où l'inventaire avant traitement est effectué en AO, le coût unitaire est plus élevé qu'en ERTS, mais dans le cas de la délimitation de secteurs et de l'inventaire après traitement, la situation est inverse.

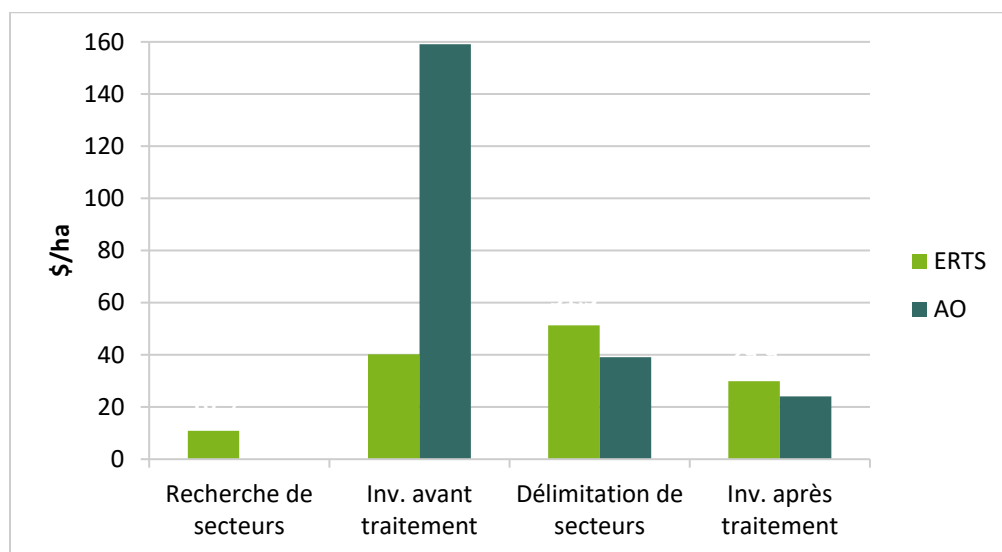


Figure 16 Somme des dépenses propres à chaque grande famille de travaux techniques

4.6.6 Synthèse

La répartition des dépenses est similaire pour tous les travaux d'exécution, qu'ils soient réalisés en ERTS ou en AO. Cependant, à l'exception des travaux de régénération artificielle, l'AO présente une marge bénéficiaire inférieure à celle de l'ERTS. Pour les travaux de préparation du terrain, de régénération artificielle et d'éducation de peuplement, les AO ont permis aux entreprises de réaliser des bénéfices. Dans l'ensemble, chaque dollar dépensé en ERTS rapporte entre 1,07 \$ et 1,25 \$, tandis que le même dollar dépensé en AO rapporte entre 1,07 \$ et 1,19 \$.

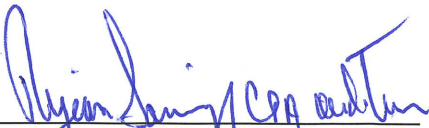
CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

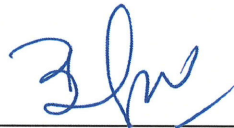
Avec une valeur combinée des contrats pour les travaux non commerciaux des entreprises examinées dépassant la barre des 120 M\$, soit environ 75 % de tous les contrats octroyés au cours de l'année de référence, l'échantillon d'enquête se veut des plus représentatif. Celui-ci inclut autant les petites entreprises que les grandes, aussi bien les membres d'associations que les entreprises indépendantes, et touche toutes les régions du Québec ainsi que toutes les grandes familles de traitement. Le tableau 26 présente la synthèse des résultats.

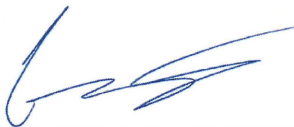
Tableau 26 Synthèse des résultats pour les travaux non commerciaux sur forêt publique

Famille de traitement	Revenu	Coût	Bénéfice/ (déficit)	Marge bénéficiaire (pondérée)
Préparation de terrain (ERTS)	756 \$/ha	607 \$/ha	149 \$/ha	19,7 %
Régénération artificielle (ERTS)	467 \$/Kplants	435 \$/Kplants	31 \$/Kplants	6,7 %
Éducation de peuplement (ERTS)	1 509 \$/ha	1 248 \$/ha	261 \$/ha	17,3 %
TOUS TRAVAUX NON COMMERCIAUX	121,36 M\$	98,44 M\$	22,92 M\$	18,1 %

En prenant l'ensemble des familles de traitement (exécution et technique), et ce, peu importe le type d'attribution (ERTS ou AO), les travaux sylvicoles non commerciaux sur forêt publique ont généré, en 2020-2021, un rendement de 18,1 % avant impôt, soit près de 23 M\$ sur des revenus de plus de 121 M\$. Au total, une entreprise de l'échantillon présente un bilan négatif, alors que près de 20 % dégagent un bénéfice avant impôts supérieur à 10 %.


Réjean Gariépy, CPA auditeur


Bruno Del Degan, ing. f., M. Sc.


Carolann Forgues-Imbeault, économiste, M. Sc.

Annexe 1

Questionnaire

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

INSTRUCTIONS

Ce questionnaire s'adresse aux entreprises sylvicoles qui exécutent des travaux sylvicoles non commerciaux* sur les terres du domaine de l'État. Les informations financières transmises doivent être conformes aux données comptables se rapportant à la saison 2020-2021 soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 ou à votre année financière la plus représentative de cette saison d'opération.

***Traitements non commerciaux** : pour fins de simplification du questionnaire, le terme traitements non commerciaux désigne tous les travaux d'exécution (préparation de terrain, régénération artificielle, éducation de peuplement), de martelage et les travaux de planification et techniques (inventaire avant et après traitement, recherche et délimitation de secteur, plan de sondage. etc.) réalisés en forêt publique.

La structure du questionnaire reprend celle utilisée pour l'établissement de la valeur des traitements sylvicoles non commerciaux. Pour plus de précisions sur certains termes, veuillez vous référer au lexique ou consulter la grille des taux et les annexes : <https://bmmb.gouv.qc.ca/publications-et-reglements/valeur-des-traitements-sylvicoles/traitements-sylvicoles-non-commerciaux/valeur-des-traitements-sylvicoles-non-commerciaux-des-annees-precedentes/>

Il est important de préciser que le questionnaire fait une distinction majeure entre les travaux effectués dans le cadre des ententes de réalisation de travaux sylvicoles (ERTS) ou de contrats gré à gré** et ceux effectués dans le cadre d'appels d'offres (AO). Il faut donc bien distinguer les coûts liés à chaque type.

****ERTS** : pour fins de simplification du questionnaire, le terme ERTS inclut tous les traitements réalisés soit dans le cadre des contrats annuels octroyés en vertu des Ententes de réalisation des traitements sylvicoles ou dans le cadre de travaux réalisés par contrat gré à gré (octroi direct).

COVID-19

Dans tous les onglets des familles de traitements, vous devez inscrire à la dépense, les montants incluant les coûts supplémentaires liés à la Covid-19. Ces dépenses seront par la suite ajustées à l'aide de l'onglet Covid-19 afin d'obtenir les dépenses réelles des traitements purgés des frais supplémentaires liés à la Covid-19.

Ainsi, les frais supplémentaires liés aux mesures sanitaires induites par la Covid-19 doivent être détaillés dans l'onglet Covid-19. Ces frais incluent l'ensemble des dépenses y compris celles associées aux mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Si vous n'êtes pas en mesure de compléter les informations de l'onglet Covid-19, un ajustement des dépenses sera effectué à l'aide d'un taux déterminé par la moyenne des répondants de l'onglet Covid-19 et sera appliqué aux dépenses des onglets des travaux sylvicoles concernés. Si les montants inscrits à l'onglet Covid-19 ne sont pas représentatifs (trop de variabilité, faible nombre de répondants, un taux basé sur les évaluations du MFFP sera utilisé.

Pour une grande proportion des répondants, les données inscrites feront l'objet d'un examen. Lors de la visite de l'équipe de vérificateurs (comptables et forestiers), les documents, les pièces comptables, les méthodes de calcul utilisées devront être disponibles afin d'appuyer l'ensemble des informations déclarées.

Les cases du questionnaire en gris ne doivent pas être complétées

Les questionnaires dûment remplis devront être transmis à l'attention de enquetesylvicole@gglbcpa.com **avant le 18 mars 2022.**

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

INSTRUCTIONS

Au cours de la saison 2020-2021, **COCHEZ** les familles de traitement pour lesquelles votre entreprise a réalisé des travaux sur forêt publique. Spécifiez si ces travaux ont été effectués dans le cadre d'ententes de réalisation de travaux sylvicoles (ERTS) et/ou dans le cadre d'appels d'offres publics (AO). Les onglets à compléter s'afficheront.

Catégorie	Famille de traitement	ERTS	AO
Exécution	Préparation de terrain	<input checked="" type="checkbox"/> 5A	<input checked="" type="checkbox"/> 5B
	Régénération artificielle — MANUELLE	<input type="checkbox"/> 6A	<input type="checkbox"/> 6B
	Régénération artificielle — MÉCANISÉE	<input type="checkbox"/> 6A	<input type="checkbox"/> 6B
	Éducation de peuplement	<input type="checkbox"/> 7A	<input type="checkbox"/> 7B
	Martelage	<input type="checkbox"/> 8A	<input type="checkbox"/> 8B
Vérif. technique	Inventaire après traitement et rapport d'exécution	<input type="checkbox"/> 9A	<input type="checkbox"/> 9B
Planification	Recherche de secteurs d'intervention et plan de sondage	<input type="checkbox"/> 10A	<input type="checkbox"/> 10B
	Inventaire avant traitement	<input type="checkbox"/> 11A	<input type="checkbox"/> 11B
	Délimitation de secteurs	<input type="checkbox"/> 12A	<input type="checkbox"/> 12B

Avez-vous des dépenses de voirie forestière? Onglet 3

Possédez-vous des camps? Onglet 4

Onglets à remplir :

Liste détaillée des onglets :

Onglet	Information générale
1	Identification de l'entreprise
2	Équipements
3	Voirie forestière
4	Camps
Covid-19	Dépenses supplémentaires liées à la Covid-19
13	Profil financier de l'entreprise

Onglet	ERTS
5A	Préparation de terrain
6A	Régénération artificielle
7A	Éducation de peuplement
8A	Martelage

Onglet	AO
5B	Préparation de terrain
6B	Régénération artificielle
7B	Éducation de peuplement
8B	Martelage

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique**INSTRUCTIONS**

9A	Inv. après traitement et rapport d'exécution
10A	Recherche de secteur et plan de sondage
11A	Inventaire avant traitement
12A	Délimitation de secteurs

9B	Inv. après traitement et rapport d'exécution
10B	Recherche de secteur et plan de sondage
11B	Inventaire avant traitement
12B	Délimitation de secteurs

Questions reliées à la partie forestière: questionforestiere@gglbcpa.com

Questions reliées à la partie comptable: questioncomptable@gglbcpa.com

Nous communiquerons avec vous pour y répondre.

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

INSTRUCTIONS

 Revenir à la première page

Cette section vise à définir les principaux termes utilisés dans cette enquête. Pour plus de précision, vous pouvez également vous référer aux directives sur les paiements concernant la réalisation des traitements sylvicoles non commerciaux pour l'année 2020-2021 disponibles sur le site suivant :

<https://bmmb.gouv.qc.ca/publications-et-reglements/valeur-des-traitements-sylvicoles/traitements-sylvicoles-non-commerciaux/directives-sur-les-paiements/>

Allocation : Les allocations sont des montants versés à la main-d'œuvre en tant que compensation assumés par celle-ci. Elles excluent les dépenses en formation. Les allocations peuvent par exemple être des allocations pour le transport, pour certains équipements, etc.

Autres travaux : tous les travaux réalisés par l'entreprise autre que les traitements sylvicoles non commerciaux, le martelage et les travaux techniques en forêt publique. Exemple : traitements commerciaux réalisés en forêt publique, traitements sylvicoles en forêt privée, travaux réalisés pour des entreprises privées ou parapubliques, etc.

Autre type d'hébergement : Installation permanente louée pour héberger les travailleurs sylvicoles (maison, chalet, motel, pourvoirie, etc.). Exclut les camps forestiers appartenant à un tiers.

Avantages sociaux : Régime de retraite, assurance médicaments et maladies, congés payés, etc.

Camp forestier : Installation temporaire ou permanente vous appartenant située en forêt et servant de lieu d'hébergement aux travailleurs sylvicoles.

Compensation pour déplacement : il s'agit des allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories (Transport de la machinerie aux sites, déplacement des travailleurs et du personnel d'encadrement, transport collectif, transport des plants).

Coûts annuels des équipements (spécifiques, généraux, transport collectif) : il s'agit des frais d'opération des équipement, soit les frais de roulement du garage, pièces, main-d'œuvre du garage (salaire), immatriculations et assurances de véhicules, réparations, intérêt sur emprunt pour la machinerie ou frais de location et amortissement. Ces dépenses excluent le

Coûts annuels d'opération des camps : ceci comprend les coûts d'opération, du garage, les frais d'entretien et réparation, frais de roulement, services alimentaires, frais de location, les dépenses d'approvisionnement en eau, les équipements sanitaires, les coûts de communications (téléphone, radio, satellite, internet), les assurances, les frais d'intérêt, l'amortissement annuel, les frais d'administration ou toutes autres dépenses liées au camp.

Coûts de garage : Ensemble des frais liés au maintien d'un lieu mobile ou fixe destiné à effectuer des réparations majeures ou mineures sur les équipements utilisés.

Coûts de mobilisation et de démobilisation : Ensemble des frais liés à l'ouverture, à la fermeture et à tout déplacement du camp. Si un camp est déménagé plusieurs fois au cours d'une même année, les coûts de mobilisation et de démobilisation englobent l'ensemble des dépenses liées à ces déplacements.

Déblaiement : Traitement sylvicole qui consiste à aligner ou à regrouper les résidus de coupe sur les parterres encombrés pour en améliorer l'accès et en faciliter le reboisement ou pour permettre le passage d'un scarificateur.

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

INSTRUCTIONS

 [Revenir à la première page](#)

Dégagement mécanique : Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à éliminer la végétation concurrente, principalement par des moyens mécaniques ou manuels afin de libérer la régénération en essences désirées ou de créer un environnement propice à l'établissement de la régénération.

Dépenses sanitaires liées à la Covid-19 : Il s'agit des dépenses supplémentaires liées aux mesures sanitaires Covid-19 (ex. : gants, masques, nettoyage, antiseptique, protecteur).

Éclaircie précommerciale (EPC) : Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à couper des arbres de dimensions non marchandes pour diminuer l'intensité de la concurrence exercée sur des arbres d'avenir et améliorer leur croissance. Elle vise principalement à diminuer la concurrence entre les arbres d'essences désirées.

Élagage artificiel : Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à pratiquer une coupe systématique des branches, mortes ou vivantes, sur la partie inférieure de la tige d'un arbre, dans le but de produire du bois sans nœuds.

Éloignement : Un traitement sylvicole peut être admissible à une aide majorée lorsqu'il est réalisé à partir d'une municipalité localisée à une distance égale ou supérieure à 175 km (ou temps de déplacement égal ou supérieur à 2 h 30) du secteur d'intervention. Seuls les traitements sylvicoles non commerciaux et non mécanisés sont admissibles à cette aide majorée.

ERTS : Pour fins de simplification du questionnaire, le terme ERTS inclut tous les traitements réalisés soit dans le cadre des contrats annuels octroyés en vertu des Ententes de réalisation des traitements sylvicoles ou dans le cadre de travaux réalisés par contrat gré à gré (octroi direct).

Frais d'administration : Ensemble des montants versés pour les activités du bureau ayant servi à l'administration des activités de l'entreprise.

Frais d'intérêts : Intérêts relatifs au financement des équipements, des bâtiments ou autres emprunts pour la réalisation des activités de l'entreprise.

Frais de roulement (Camp) : Coûts de la cuisine (épicerie, gaz, etc.), salaires et avantages sociaux des hommes de camps (gardiens, cuisiniers, etc.), etc.

Frais liés au déplacement des travailleurs : Tout coût supporté par l'entreprise pour transporter les travailleurs jusqu'au lieu de travail (excluant le personnel d'encadrement).

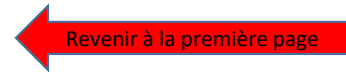
Heures travaillées : il s'agit du nombre totales d'heures (productives et non productives) pour la réalisation des traitements

Heures machines : il s'agit du nombre d'heures d'utilisation de la machines (productives et non productives) pour la réalisation des traitements

Heures travailleurs : il s'agit du nombre d'heures effectuées par les travailleurs (productives et non productives) pour la réalisation des traitements

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

INSTRUCTIONS



Location d'équipements : Montant versé pour la location (à défaut de l'achat) d'un équipement servant à la réalisation des travaux sylvicoles sur le terrain.

Main-d'œuvre : ensemble des salariés de l'entreprise

Martelage positif : Technique consistant à identifier des arbres ou des secteurs à protéger lors de la réalisation de travaux forestiers. Ce type de marquage est privilégié pour identifier les tiges d'avenir (à l'aide d'un ruban forestier) dans divers travaux d'éducation de peuplements, comme l'éclaircie précommerciale. Le martelage positif sera aussi utilisé pour identifier différentes caractéristiques écologiques ou composantes de l'écosystème que l'on veut protéger : chicot à conserver, arbre-vétéran, zone de conservation, zone tampon et divers éléments de biodiversité.

Martelage négatif : Technique consistant à identifier des arbres ou des secteurs à récolter dans le cadre de travaux forestiers et sylvicoles. Ainsi, les arbres à prélever dans une coupe d'éclaircie ou de jardinage font l'objet d'un marquage (à l'aide de peinture) dans le but d'améliorer la qualité et la croissance des arbres d'un peuplement.

Nettoiemnt : Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à couper les essences concurrentes au stade de gaulis, et ce, pour le distinguer d'un dégagement pratiqué au stade de semis. Il vise à diminuer la concurrence interspécifique.

Occupations locatives autres : Comprends la location à un autre entrepreneur, la location pour la chasse ou la pêche, etc.

Ouvrage amovible sur sentier d'abattage : ouvrage aménagé temporairement pour franchir un cours d'eau. Les ouvrages dans un sentier d'abattage ou de débardage doivent être aménagés de manière à éviter le contact du véhicule motorisé avec le cours d'eau tout en assurant la libre circulation de l'eau (art 110 RADF). Le lit, les berges, l'écotone riverain d'un cours d'eau ainsi que la lisière boisée et la bande de terrain (20 m ou 6 m selon le type de cours d'eau) qui ont été perturbés au moment de l'aménagement ou de l'enlèvement d'un ouvrage amovible doivent être stabilisés (Art 114 RADF).

Passage additionnel : Un traitement sylvicole peut être admissible à un montant supplémentaire lorsqu'une préparation de terrain effectué à l'aide d'un scarificateur ou d'une herse nécessite un deuxième ou troisième passage.

Personnel d'encadrement : Personne affectée à la supervision des travaux sur le terrain (contremaître).

Personnel administratif : Personne affectée à l'administration et la gestion de l'entreprise (ex. : directeur général, secrétaire, comptable, etc.)

Placeau : Surface de très faible étendue, préparée en vue d'un ensemencement (lit de germination) ou d'une plantation.

Plan de sondage : Consiste à distribuer les unités d'échantillonnage du secteur d'intervention potentiel à inventorier selon la méthode d'échantillonnage déterminée par les autorités compétentes.

Plantation uniforme : Traitement sylvicole qui consiste à placer des semis, de jeunes plants ou des boutures en terre, suivant un espacement régulier, pour créer un peuplement.

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

INSTRUCTIONS

 [Revenir à la première page](#)

Pourcentage d'heures productives sur une période normale de travail : il s'agit du ration du nombre d'heures productives, c'est-à-dire excluant les arrêts pour bris, déplacements, diner, etc. sur le nombre totales d'heures d'une journée normale de travail

Préparation de terrain : Traitement sylvicole du site qui consiste à façonner le sol forestier afin de rendre l'environnement physique adéquat pour la germination ou la survie et la croissance des semis d'essences désirées.

Préparation de terrain partiel : Traitement sylvicole réalisé dans les trouées ou les bandes mal régénérées dont l'ouverture est propice à l'établissement des essences désirées.

Regarni : Traitement sylvicole qui consiste à planter des arbres pour combler les vides sur une superficie où la régénération, naturelle ou artificielle, n'a pas permis d'atteindre une densité ou un coefficient de distribution adéquat.

Revenu d'exécution : il s'agit des revenus liés à l'exécution du traitement, soit le montant déterminer par l'annexe au calcul de la valeur des traitements sylvicoles non commerciaux excluant les montants associés aux majorations pour l'hébergement, l'éloignement, l'inventaire après traitement ou tout autre revenus supplémentaires.

Autres revenus : il s'agit des revenus pouvant être versés dans le cadre des contrats qui ne correspondent pas au montant déterminer par l'annexe au calcul de la valeur des traitements sylvicoles non commerciaux et à l'inventaire après traitement. Il peut s'agir de revenus pour des travaux de voirie forestières, compensation particulière ou tout autres revenus supplémentaires.

Scarifiage : Traitement sylvicole du site qui consiste à perturber la couche d'humus et la basse végétation concurrente afin d'exposer et d'améliorer le sol minéral et de le mélanger à la matière organique.

Superficie associée à la voirie forestière : superficie des chantiers (secteurs d'intervention) pour laquelle des travaux de voirie ont été requis

Taux d'utilisation annuel : pourcentage des jours en opération sur une année.

Taille de formation : Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à couper des branches vivantes afin d'éliminer les défauts de forme touchant les branches et la structure générale d'un arbre, pour lui permettre d'atteindre une rectitude optimale en vue de produire un bois de qualité.

Taille phytosanitaire : Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à couper des parties d'arbre mortes, endommagées ou infectées par des parasites ou des agents pathogènes. Elle vise à éviter la propagation des parasites ou des agents pathogènes ainsi qu'à assainir et à améliorer la qualité du peuplement.

Transport collectif : Déplacement réalisé par un véhicule de plus de 10 personnes avec chauffeur attitré. Ces frais peuvent être admissibles à une aide majorée lorsque la distance parcourue se situe entre 70 et 150 km, ou que la durée du déplacement est de plus d'une heure, et que l'exécutant démontre qu'il n'a pas accès à de l'hébergement.

Travailleurs : employés qui réalisent les traitements d'exécution et les travaux techniques.

Traitements non commerciaux : pour fins de simplification du questionnaire, le terme traitements non commerciaux désigne tous les travaux d'exécution (préparation de terrain, régénération artificielle, éducation de peuplement), de martelage et les travaux de planification et techniques (inventaire avant et après traitement, recherche et délimitation de secteur, plan de sondage. etc.) réalisés en forêt publique.

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE



Nom de l'entreprise :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	
Personne-ressource :	

Quelle est votre fin d'année financière la plus représentative de la saison couverte et utilisée pour remplir le questionnaire* : _____

* Rappel : les informations financières transmises doivent être conformes aux données comptables se rapportant à la saison 2020-2021 soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 ou votre année financière la plus représentative de cette saison.

Depuis combien d'années (somme) votre entreprise réalise-t-elle des travaux sylvicoles non commerciaux? _____

Nombre total d'employés (tous types d'activités : commerciales, non commerciales, administratives, travaux en forêt publique, privée, etc.)

Type d'employé	Nombre d'employés		Ventilation de tous les employés (travailleur, personnel d'encadrement et administratif) en pourcentage						
	Travailleurs (nombre)	Personnel d'encadrement et administratif (nombre)	Préparation de terrain (%)	Régénération artificielle (%)	Éducation de peuplement (%)	Martelage (%)	Travaux techniques (%)	Autres travaux (%)	Total
Annuel (12 mois)									0%
Saisonniers (moins de 6 mois)									0%
Saisonniers (entre 6 et 12 mois)									0%
TOTAL	-	-							0%

Répartition des travaux réalisés par l'entreprise en termes de superficies (tous types d'activités : commerciales, non commerciales, administratives, travaux forêt publique, privée, etc.)

Région du MFFP	Traitements non commerciaux				
	Préparation de terrain (ha)	Régénération artificielle (ha)	Éducation de peuplement (ha)	Martelage (ha)	Travaux techniques (ha)
(01) Bas-Saint-Laurent					
(02) Saguenay-Lac-Saint-Jean					
(03) Capitale-Nationale & Chaudière-Appalaches					
(04) Mauricie-Centre-du-Québec					
(05) Estrie-Montréal-Montérégie					
(06) Laval-Lanaudière-Laurentides					
(07) Outaouais					
(08) Abitibi-Témiscamingue					
(09) Côte-Nord					
(10) Nord-du-Québec					
(11) Gaspésie-ÎdM					
Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

2. ÉQUIPEMENTS

Cette section vise à identifier les équipements utilisés lors de la réalisation de traitements non commerciaux, qu'ils soient directement impliqués dans l'exécution des travaux ou qu'ils servent davantage en soutien. Chaque équipement doit être inscrit dans l'un des 3 tableaux suivants :

Tableau 2.1 → Regroupe tous les équipements plus généraux (ex. : VTT, pick-up, motoneige, remorque, etc.)

Tableau 2.2 → Regroupe tous les équipements spécifiques à une famille de traitements (ex. : débussqueuse, TTS, etc.)

Tableau 2.3 → Regroupe les équipements de transport collectif (ex. : GMC 14 passagers)

2.1 Équipements généraux (ex. : VTT, pick-up, motoneige, remorque, etc.)

Vous devez inscrire tous les équipements en lien avec les traitements non commerciaux réalisés.

Utilisez une ligne par équipement utilisé pour des traitements non commerciaux.

Équipement/machine	Estimation de la distance annuelle parcourue au cours de l'année (km)	Superficie* (ha)	Coûts annuels des équipements Excluant le carburant (\$)	Indiquez le % du coût total associé à l'utilisation pour chaque famille (le total doit donner 100 %)								TOTAL	
				Préparation de terrain	Régénération artificielle	Éducation peuplements	Martelage	Inventaire APRES trait.	Recherche secteurs et plan	Inventaire AVANT trait.	Délimitation de secteurs		
1													0%
2													0%
3													0%
4													0%
5													0%
6													0%
7													0%
8													0%
9													0%
10													0%
11													0%
12													0%
13													0%
14													0%
15													0%
16													0%
17													0%
18													0%
19													0%
20													0%
21													0%
22													0%
23													0%
24													0%
25													0%
26													0%
27													0%
28													0%
29													0%
30													0%
31													0%
32													0%
33													0%
34													0%
35													0%
36													0%
37													0%
38													0%
39													0%
40													0%
Total		0,0	- \$										

S'il manque de lignes, inscrivez les équipements supplémentaires dans la section « Commentaires » ou utilisez l'onglet « Compléments »

* Indiquez la superficie totale de travaux non commerciaux réalisés au cours de l'année. Lorsque les travaux se détaillent en Millier de plants, faites la conversion qui s'impose pour ramener le tout en hectares.

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

2. ÉQUIPEMENTS

← Revenir à la première page

2.2 Équipements spécifiques (ex. : débusqueuse, TTS, etc.)

Vous devez inscrire tous les équipements en lien avec les traitements non commerciaux réalisés. Utilisez une ligne par équipement utilisé pour des traitements non commerciaux.

Séparez les engins forestiers des outils de scarifiage (ex. : débusqueuse et TTS = 2 lignes distinctes)

Équipement/machine	Superficie* (ha)	Taux d'utilisation annuel (%)	% d'heures productives sur une période normale de travail (%)	Coûts annuels des équipements Excluant le carburant (\$)	Régénération artificielle mécanisée	Indiquez le % du coût total associé à l'utilisation pour chaque famille (le total doit donner 100 %)												TOTAL	
						Préparation de terrain													
						Scarifiage — en sillon			Scarifiage — autres			Déblaiement des résidus de coupe			Autres*****				
Disques passifs (TTS)	Disques hydrauliques (TTS hydr., Donairen)	Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)	Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur ou débardeur à six roues)	Monticule (Bracke M-36a avec débardeur)	Monticule (Bracke M-36 avec porteur ou débardeur à six roues)	Herse forestière	Scarifiage par monticule ou inversion en plateau ou décapage en plateau avec excavatrice	Déblaiement avec botaieur avec pelle râteau	Déblaiement avec abatteuse groupaisé (après feu)	Broyage forestier	Déblaiement avec excavatrice ou débusqueuse ou abat-feuses	Autres — Précisez :	Autres — Précisez :	Autres — Précisez :	Autres — Précisez :	Autres — Précisez :			
1																			0%
2																			0%
3																			0%
4																			0%
5																			0%
6																			0%
7																			0%
8																			0%
9																			0%
10																			0%
11																			0%
12																			0%
13																			0%
14																			0%
15																			0%
16																			0%
17																			0%
18																			0%
19																			0%
20																			0%
21																			0%
22																			0%
23																			0%
24																			0%
25																			0%
26																			0%
27																			0%
28																			0%
29																			0%
30																			0%
31																			0%
32																			0%
33																			0%
34																			0%
35																			0%
36																			0%
37																			0%
38																			0%
39																			0%
40																			0%
Total	0,0			- \$															0%

S'il manque de lignes, inscrivez les équipements supplémentaires dans la section « Commentaires » ou utilisez l'onglet « Compléments »

* Indiquez la superficie totale de travaux non commerciaux réalisés au cours de l'année. Lorsque les travaux se détaillent en Millier de plants, faites la conversion qui s'impose pour ramener le tout en hectares.

2.3 Transport collectif (ex. : GMC 14 passagers, etc.)

Vous devez inscrire tous les équipements en lien avec les traitements non commerciaux réalisés. Utilisez une ligne par équipement utilisé pour des traitements non commerciaux.


Type de véhicule utilisé (et nombre)	Capacité du véhicule hommes/véhicule	Capacité de transport réelle hommes/véhicule	Superficie* (ha)	Coûts annuels des équipements Excluant le carburant (\$)	Ventiler le coût selon les familles de travaux (le total doit donner 100 %)		
					(%) en RA	(%) en EP	Total
1							0%
2							0%
3							0%
4							0%
5							0%
6							0%
7							0%
8							0%
9							0%
10							0%
Total			0,0	- \$			0%

* Indiquez la superficie totale de travaux non commerciaux réalisés au cours de l'année. Lorsque les travaux se détaillent en Millier de plants, faites la conversion qui s'impose pour ramener le tout en hectares.

Commentaires

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

3. DÉPENSES DE VOIRIE FORESTIÈRE

 Revenir à la première page

Cette section vise à identifier détailler les coûts liés à la voirie forestière réalisée pour permettre la réalisation des traitements sylvicoles non commerciaux.

3.1 Ventilation des dépenses de voirie forestière pour les traitements non commerciaux (\$)

Vous devez ventiler le montant total en fonction des différentes familles de travaux sylvicoles en forêt publique.

Voirie forestière	Montant total (\$)	Préparation de terrain (\$)	Régénération artificielle (\$)	Éducation de peuplement (\$)	Martelage (\$)	Travaux technique (\$)
Construction de chemin, montant passé à la dépense						
Entretien et amélioration						
Ouvrage amovible sur sentier d'abattage/débardage						
Dépenses totales	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

3.2 Superficie ou plants associé à la voirie forestière

Vous devez inscrire la superficie ou le nombre de plants que vous avez pu réaliser durant la saison suite au travaux de voirie forestière

Voirie forestière	Préparation de terrain (ha)	Régénération artificielle (plants)	Éducation de peuplement (ha)	Martelage (ha)	Travaux technique (ha)
Construction de chemin, montant passé à la dépense					
Entretien et amélioration					
Ouvrage amovible sur sentier d'abattage/débardage					
Dépenses totales	0,0	-	0,0	0,0	0,0

4. CAMPS FORESTIER DE L'ENTREPRISE

Cette section vise à identifier les coûts liés aux camps qui appartiennent à votre entreprise. Indiquez dans un premier temps les différents camps qui vous appartiennent et complétez les divers tableaux.

4.1 Description des camps qui vous appartiennent

Nom du camp	Période d'opération (jour-mois-année)		Nombre de jours d'occupation*	Pourcentage d'utilisation pour la période**										Autres travaux réalisés par le propriétaire	Occupations locatives autres***	Total (%)	Avez-vous déménagé le camp (Oui/Non)	Temps requis pour le déménagement (jours)		
				Traitements non commerciaux réalisés par le propriétaire																
				Préparation de terrain		Régénération artificielle		Éducation de peuplement		Travaux techniques		Martelage								
				Utilisation	Jour d'occupation	Utilisation	Jour d'occupation	Utilisation	Jour d'occupation	Utilisation	Jour d'occupation	Utilisation	Jour d'occupation							
De	À	nb.	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	(%)	(%)	Total (%)	(Oui/Non)	(jours)
1																		0%		
2																		0%		
3																		0%		
4																		0%		
5																		0%		
6																		0%		
7																		0%		
8																		0%		
9																		0%		
10																		0%		

* Nombre total de nuitées au cours de la période d'opération du camp

** Pourcentage représentant le nombre total de nuitées utilisées/Nombre total de nuitées

*** Les occupations locatives autres comprennent toutes les activités pour lesquelles le propriétaire a obtenu un revenu de location. Les autres activités comprennent la location à un autre entrepreneur, la location pour la chasse ou la pêche, etc.

4.2 Activités liées aux camps

Nom du camp	Travaux sylvicoles non commerciaux réalisés par le propriétaire de l'entreprise										Autres travaux réalisés par le propriétaire		Occupations locatives autres***
	Préparation de terrain		Régénération artificielle		Éducation de peuplement		Travaux techniques		Martelage		Superficie traitée* (ha)	Employés (nb)	Nombre de locataires
	Superficie traitée* (ha)	Employés (nb)	Plants (nb)	Employés (nb)	Superficie traitée* (ha)	Employés (nb)	Superficie traitée* (ha)	Employés (nb)	Superficie traitée* (ha)	Employés (nb)			
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

* Superficie des traitements effectués en lien avec chacun des camps

** Il s'agit du nombre de nuitées total associé aux travaux pour les travailleurs du propriétaire.

*** Les occupations locatives autres comprennent toutes les activités pour lesquelles le propriétaire a obtenu un revenu de location. Les autres activités comprennent la location à un autre entrepreneur, la location pour la chasse ou la pêche, etc.

4.3 Revenus liés aux camps

Nom du camp	Location à d'autres entrepreneurs en travaux non commerciaux*		Revenus de location pour d'autres travaux ou à des non-travailleurs et autres revenus (vous devez les préciser)***			Revenus totaux pour la période \$
	Nb nuitées	Total (\$/jour)	Nb nuitées	Total** (\$/jour)	Description du revenu	
1						-
2						-
3						-
4						-
5						-
6						-
7						-
8						-
9						-
10						-

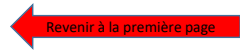
* Revenu de location provenant d'autres entrepreneurs en traitements sylvicoles non commerciaux

** Il peut s'agir de revenus suite à la location à des non-travailleurs (chasse, pêche)

4.4 Dépenses liées aux camps

Nom du camp	Coûts annuels d'opération des camps	Coûts de mobilisation/démobilisation	Coûts totaux
	\$	\$	
1			-
2			-
3			-
4			-
5			-
6			-
7			-
8			-
9			-
10			-
Total	- \$	- \$	- \$

Commentaires



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

5. PRÉPARATION DE TERRAIN (ERTS)

← Revenir à la première page

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

5.1 Traitements effectués

Scarifiage — en sillon	
(1) Disques passifs (TTS)	
(2) Disques hydrauliques (TTS hydr. ou Donaren)	
(3) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)	
(4) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur ou débardeur à six roues)	
Scarifiage — autres	
(5) Monticule (Bracke M-36a avec débardeur)	
(6) Monticule (Bracke M-36 avec porteur ou débardeur à six roues)	
(7) Herse forestière	
(8) Scarifiage par monticule ou inversion en placeau ou décapage en placeau avec excavatrice	

Déblaiement des résidus de coupe	
(9) Déblaiement avec boteur avec pelle râteau	
(10) Déblaiement avec abatteuse groupeuse (après feu)	
(11) Broyage forestier	
(12) Déblaiement avec excavatrice ou débusqueuse ou abatteuses	
Autres*	
(13) Fertilisation du peuplier hybride	
(14) Autres — Précisez :	
(15) Autres — Précisez :	
(16) Autres — Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement. Il peut s'agir par exemple de : Disques passifs (rouleau écreuseur), Brûlage andains, Drainage, etc.

5.2 Superficies totales réalisées

Vous devez inscrire les superficies totales réalisées ainsi que celles pour lesquelles les majorations identifiées dans le tableau ont été obtenues

Indiquez quel type d'heures vous inscrivez :

Traitement	Totale (ha)	Passage additionnel (ha)	Hébergement (ha)	Éloignement (ha)	Avec pente			Heures travaillées			
					C (ha)	D (ha)	E (ha)	Heures travaillées pour les superficies avec simple passage (nb)	Heures travaillées pour les superficies avec double passage (nb)	Heures travaillées totales (nb)	
(1) Disques passifs (TTS)											-
(2) Disques hydrauliques (TTS hydr. ou Donaren)											-
(3) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)											-
(4) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur ou débardeur à six roues)											-
(5) Monticule (Bracke M-36a avec débardeur)											-
(6) Monticule (Bracke M-36 avec porteur ou débardeur à six roues)											-
(7) Herse forestière											-
(8) Scarifiage par monticule ou inversion en placeau ou décapage en placeau avec excavatrice											-
(9) Déblaiement avec boteur avec pelle râteau											-
(10) Déblaiement avec abatteuse groupeuse (après feu)											-
(11) Broyage forestier											-
(12) Déblaiement avec excavatrice ou débusqueuse ou abatteuse											-
(13) Fertilisation du peuplier hybride											-
(14) Autres — Précisez :											-
(15) Autres — Précisez :											-
(16) Autres — Précisez :											-
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0		-

5.3 Revenus totaux et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaires des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs***	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaires du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$						
(1) Disques passifs (TTS)										
(2) Disques hydrauliques (TTS hydr. ou Donaren)										
(3) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)										
(4) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur ou débardeur à six roues)										
(5) Monticule (Bracke M-36a avec débardeur)										
(6) Monticule (Bracke M-36 avec porteur ou débardeur à six roues)										
(7) Herse forestière										
(8) Scarifiage par monticule ou inversion en placeau ou décapage en placeau avec excavatrice										
(9) Déblaiement avec bouteur avec pelle râteau										
(10) Déblaiement avec abatteuse groupeuse (après feu)										
(11) Broyage forestier										
(12) Déblaiement avec excavatrice ou débusqueuse ou abbatteuse										
(13) Fertilisation du peuplier hybride										
(14) Autres — Précisez :										
(15) Autres — Précisez :										
(16) Autres — Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

5.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Scarifiage — en sillon	Scarifiage — autres	Déblaiement des résidus de coupe	Autres
	Taux horaire	\$	\$	\$	\$	\$
Transport de la machinerie aux sites						
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						
Compensation pour déplacement*						

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

5.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence pour la machinerie et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure ainsi que celui pour le déplacement de la main-d'œuvre. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	estimé de la consommation moyenne (Litre/heure)	Montant total (\$)	Scarifiage — en sillon	Scarifiage — autres	Déblaiement des résidus de coupe	Autres
			\$	\$	\$	\$
Machinerie forestière — DIESEL						
Machinerie forestière — ESSENCE						
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						

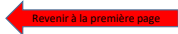
5.6 Autres frais

Autres	Montant (\$)
Équipement de sécurité	
Allocation aux employés pour équipements de sécurité et autres fournitures forestières	
Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, débroussailluse, GPS, etc.)	
Autre allocation aux employés (exclut allocations pour le transport, l'hébergement et les équipements)	



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

5. PRÉPARATION DE TERRAIN (AO)



Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

5.1 Traitements effectués

Scarifiage — en sillon	
(1) Disques passifs (TTS)	
(2) Disques hydrauliques (TTS hydr. ou Donaren)	
(3) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)	
(4) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur ou débardeur à six roues)	
Scarifiage — autres	
(5) Monticule (Bracke M-36a avec débardeur)	
(6) Monticule (Bracke M-36 avec porteur ou débardeur à six roues)	
(7) Herse forestière	
(8) Scarifiage par monticule ou inversion en placeau ou décapage en placeau avec excavatrice	

Déblaiement des résidus de coupe	
(9) Déblaiement avec boteur avec pelle râteau	
(10) Déblaiement avec abatteuse groupeuse (après feu)	
(11) Broyage forestier	
(12) Déblaiement avec excavatrice ou débusqueuse ou abatteuses	
Autres*	
(13) Fertilisation du peuplier hybride	
(14) Autres — Précisez :	
(15) Autres — Précisez :	
(16) Autres — Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement. Il peut s'agir par exemple de : Disques passifs (rouleau écroseur), Brûlage andains, Drainage, etc.

5.2 Superficies totales réalisées

Vous devez inscrire les superficies totales réalisées ainsi que celles pour lesquelles les majorations identifiées dans le tableau ont été obtenues

Indiquez quel type d'heures vous inscrivez :

Traitement	Totale (ha)	Passage additionnel (ha)	Hébergement (ha)	Éloignement (ha)	Avec pente			Heures travaillées		
					C (ha)	D (ha)	E (ha)	Heures travaillées pour les superficies avec simple passage (nb)	Heures travaillées pour les superficies avec double passage (nb)	Heures travaillées totales (nb)
(1) Disques passifs (TTS)										-
(2) Disques hydrauliques (TTS hydr. ou Donaren)										-
(3) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)										-
(4) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur ou débardeur à six roues)										-
(5) Monticule (Bracke M-36a avec débardeur)										-
(6) Monticule (Bracke M-36 avec porteur ou débardeur à six roues)										-
(7) Herse forestière										-
(8) Scarifiage par monticule ou inversion en placeau ou décapage en placeau avec excavatrice										-
(9) Déblaiement avec boteur avec pelle râteau										-
(10) Déblaiement avec abatteuse groupeuse (après feu)										-
(11) Broyage forestier										-
(12) Déblaiement avec excavatrice ou débusqueuse ou abbatteuse										-
(13) Fertilisation du peuplier hybride										-
(14) Autres — Précisez :										-
(15) Autres — Précisez :										-
(16) Autres — Précisez :										-
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0	-

5.3 Revenus totaux et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaires des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs***	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaires du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Disques passifs (TTS)										
(2) Disques hydrauliques (TTS hydr. ou Donaren)										
(3) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec débardeur)										
(4) Disques hydrauliques (Bracke T-26 avec porteur ou débardeur à six roues)										
(5) Monticule (Bracke M-36a avec débardeur)										
(6) Monticule (Bracke M-36 avec porteur ou débardeur à six roues)										
(7) Herse forestière										
(8) Scarifiage par monticule ou inversion en placeau ou décapage en placeau avec excavatrice										
(9) Déblaiement avec bouteur avec pelle râteau										
(10) Déblaiement avec abatteuse groupeuse (après feu)										
(11) Broyage forestier										
(12) Déblaiement avec excavatrice ou débuseuse ou abbatteuse										
(13) Fertilisation du peuplier hybride										
(14) Autres — Précisez :										
(15) Autres — Précisez :										
(16) Autres — Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

5.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Scarifiage — en sillon	Scarifiage — autres	Déblaiement des résidus de coupe	Autres
	Taux horaire	\$	\$	\$	\$	\$
Transport de la machinerie aux sites						
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						
Compensation pour déplacement*						

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

5.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence pour la machinerie et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure ainsi que celui pour le déplacement de la main-d'œuvre. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

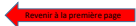
Frais de carburant opérationnel	Estimé de la consommation moyenne (Litre/heure)	Montant total (\$)	Scarifiage — en sillon	Scarifiage — autres	Déblaiement des résidus de coupe	Autres
			\$	\$	\$	\$
Machinerie forestière — DIESEL						
Machinerie forestière — ESSENCE						
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						

5.6 Autres frais

Autres	Montant (\$)
Équipement de sécurité	
Allocation aux employés pour équipements de sécurité et autres fournitures forestières	
Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, débroussailluse, GPS, etc.)	
Autre allocation aux employés (exclut allocations pour le transport, l'hébergement et les équipements)	



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique
6. RÉGÉNÉRATION ARTIFICIELLE (ERTS)



Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

6.1 Traitements effectués

Plantation uniforme manuelle (sauf peuplier hybride)	
(1) Gabarit 113-25	
(2) Gabarit 67-50	
(3) Gabarit 45-110	
(4) Gabarit 25-200	
(5) Gabarit PFD réceptifs	
(6) Gabarit PFD racines nues	
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1500 plants/ha et +	
(13) Réceptif 45-110	
(14) Réceptif 25-200	
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1499 plants/ha et -	
(15) Réceptif 45-110	
(16) Réceptif 25-200	

Regarni manuel et plantation d'enrichissement (sauf peuplier hybride)	
(7) Gabarit 113-25	
(8) Gabarit 67-50	
(9) Gabarit 45-110	
(10) Gabarit 25-200	
(11) Gabarit PFD réceptifs	
(12) Gabarit PFD racines nues	
Autres*	
(17) Plantation uniforme de PEH	
(18) Autres - Précisez :	
(19) Autres - Précisez :	
(20) Autres - Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement. Il peut s'agir par exemple de : Ensemencement, etc.

6.2 Superficies totales réalisées

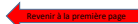
	Traitement	Nb. total plants	Sans préparation terrain	Préparation de terrain par plateau ou par monticule	Avec hébergement	Avec transport collectif	Avec traçabilité des plants demandée	Secteurs éloignés	Heures machines travaillées
		nb plants	nb plants	nb plants	nb plants	nb plants	nb plants	nb plants	
Plantation uniforme manuelle (sauf peuplier hybride)	(1) Gabarit 113-25								
	(2) Gabarit 67-50								
	(3) Gabarit 45-110								
	(4) Gabarit 25-200								
	(5) Gabarit PFD réceptifs								
	(6) Gabarit PFD racines nues								
Regarni manuel et plantation d'enrichissement (sauf peuplier hybride)	(7) Gabarit 113-25								
	(8) Gabarit 67-50								
	(9) Gabarit 45-110								
	(10) Gabarit 25-200								
	(11) Gabarit PFD réceptifs								
	(12) Gabarit PFD racines nues								
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1500 plants/ha et +	(13) Réceptif 45-110								
	(14) Réceptif 25-200								
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1499 plants/ha et -	(15) Réceptif 45-110								
	(16) Réceptif 25-200								
Autres	(17) Plantation uniforme de PEH								
	(18) Autres - Précisez :								
	(19) Autres - Précisez :								
	(20) Autres - Précisez :								
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0

* Inscrivez le nombre de milliers de plants pour lequel la situation s'applique

6.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total					Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Transport de plants	Autres revenus	Salaires des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaires du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
Plantation uniforme manuelle (sauf peuplier hybride)	(1) Gabarit 113-25										
	(2) Gabarit 67-50										
	(3) Gabarit 45-110										
	(4) Gabarit 25-200										
	(5) Gabarit PFD réceptifs										
	(6) Gabarit PFD racines nues										
Regarni manuel et plantation d'enrichissement (sauf peuplier hybride)	(7) Gabarit 113-25										
	(8) Gabarit 67-50										
	(9) Gabarit 45-110										
	(10) Gabarit 25-200										
	(11) Gabarit PFD réceptifs										
	(12) Gabarit PFD racines nues										
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1500 plants/ha et +	(13) Réceptif 45-110										
	(14) Réceptif 25-200										
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1499 plants/ha et -	(15) Réceptif 45-110										
	(16) Réceptif 25-200										
Autres	(17) Plantation uniforme de PEH										
	(18) Autres - Précisez :										
	(19) Autres - Précisez :										
	(20) Autres - Précisez :										
TOTAL		- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-





Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

6.1 Traitements effectués

Plantation uniforme manuelle (sauf peuplier hybride)		Regarni manuel et plantation d'enrichissement (sauf peuplier hybride)	
(1) Gabarit 113-25		(7) Gabarit 113-25	
(2) Gabarit 67-50		(8) Gabarit 67-50	
(3) Gabarit 45-110		(9) Gabarit 45-110	
(4) Gabarit 25-200		(10) Gabarit 25-200	
(5) Gabarit PFD réceptifs		(11) Gabarit PFD réceptifs	
(6) Gabarit PFD racines nues		(12) Gabarit PFD racines nues	
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1500 plants/ha et +		Autres*	
(13) Réceptif 45-110		(17) Plantation uniforme de PEH	
(14) Réceptif 25-200		(18) Autres - Précisez :	
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1499 plants/ha et -		(19) Autres - Précisez :	
(15) Réceptif 45-110		(20) Autres - Précisez :	
(16) Réceptif 25-200			

* Vous devez inscrire le traitement. Il peut s'agir par exemple de : Ensemencement, etc.

6.2 Superficies totales réalisées

	Traitement	Nb. total plants		Sans préparation terrain	Préparation de terrain par plateau ou par monticule	Avec hébergement	Avec transport collectif	Avec traçabilité des plants demandée	Secteurs éloignés	Heures machines travaillées
		nb plants	nb plants							
Plantation uniforme manuelle (sauf peuplier hybride)	(1) Gabarit 113-25									
	(2) Gabarit 67-50									
	(3) Gabarit 45-110									
	(4) Gabarit 25-200									
	(5) Gabarit PFD réceptifs									
	(6) Gabarit PFD racines nues									
Regarni manuel et plantation d'enrichissement (sauf peuplier hybride)	(7) Gabarit 113-25									
	(8) Gabarit 67-50									
	(9) Gabarit 45-110									
	(10) Gabarit 25-200									
	(11) Gabarit PFD réceptifs									
	(12) Gabarit PFD racines nues									
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1500 plants/ha et +	(13) Réceptif 45-110									
	(14) Réceptif 25-200									
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1499 plants/ha et -	(15) Réceptif 45-110									
	(16) Réceptif 25-200									
Autres	(17) Plantation uniforme de PEH									
	(18) Autres - Précisez :									
	(19) Autres - Précisez :									
	(20) Autres - Précisez :									
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0	0

* inscrivez le nombre de milliers de plants pour lequel la situation s'applique

6.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total					Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement						
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Transport de plants	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb	
Plantation uniforme manuelle (sauf peuplier hybride)	(1) Gabarit 113-25											
	(2) Gabarit 67-50											
	(3) Gabarit 45-110											
	(4) Gabarit 25-200											
	(5) Gabarit PFD réceptifs											
	(6) Gabarit PFD racines nues											
Regarni manuel et plantation d'enrichissement (sauf peuplier hybride)	(7) Gabarit 113-25											
	(8) Gabarit 67-50											
	(9) Gabarit 45-110											
	(10) Gabarit 25-200											
	(11) Gabarit PFD réceptifs											
	(12) Gabarit PFD racines nues											
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1500 plants/ha et +	(13) Réceptif 45-110											
	(14) Réceptif 25-200											
Plantation uniforme et regarnie mécanique 1499 plants/ha et -	(15) Réceptif 45-110											
	(16) Réceptif 25-200											
Autres	(17) Plantation uniforme de PEH											
	(18) Autres - Précisez :											
	(19) Autres - Précisez :											
	(20) Autres - Précisez :											
TOTAL		- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

7. ÉDUCATION DE PEUPEMENT (ERTS)

← Revenir à la première page

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

7.1 Traitements effectués

Dégagement	
(1) Dégagement mécanique (peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux)	
Nettoisement	
(2) Nettoisement d'un peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux (MR-FI) en scénario sylvicole de base des peuplements en régénération	
(3) Nettoisement d'une plantation uniforme de résineux en scénario sylvicole intensif ou d'élite	
EPC	
(4) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement résineux	
(5) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement de peuplier	
(6) Éclaircie précommerciale par puits de lumière, martelage et taille	
Élagage et taille	
(7) Élagage aux fins de qualité	
(8) Taille phytosanitaire	

Autres*	
(9) Nettoisement du hêtre	
(10) Dépressage	
(11) Débroussaillage manuel	
(12) Autres - Précisez :	
(13) Autres - Précisez :	
(14) Autres - Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement.

7.2 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale traitée (ha)	Préparation de terrain par plateau ou par monticule (ha)*	Avec hébergement (ha)*	Avec transport collectif (ha)*	Avec pente			Secteurs éloignés (ha)*
					C	D	E	
					(ha)*	(ha)*	(ha)*	
(1) Dégagement mécanique (peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux)								
(2) Nettoisement d'un peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux (MR-FI) en scénario sylvicole de base								
(3) Nettoisement d'une plantation uniforme de résineux en scénario sylvicole intensif ou d'élite								
(4) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement résineux								
(5) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement de peuplier								
(6) Éclaircie précommerciale par puits de lumière, martelage et taille								
(7) Élagage aux fins de qualité								
(8) Taille phytosanitaire								
(9) Nettoisement du hêtre								
(10) Dépressage								
(11) Débroussaillage manuel								
(12) Autres - Précisez :								
(13) Autres - Précisez :								
(14) Autres - Précisez :								
TOTAL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

* Inscrivez la superficie pour laquelle la situation s'applique

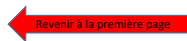
7.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total					Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Voirie forestière	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Dégagement mécanique (peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux)											
(2) Nettoisement d'un peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux (MR-FI) en scénario sylvicole de base des peuplements en régénération naturelle, en plantation uniforme ou en regarni de la régénération naturelle											
(3) Nettoisement d'une plantation uniforme de résineux en scénario sylvicole intensif ou d'élite											
(4) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement résineux											
(5) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement de peuplier											
(6) Éclaircie précommerciale par puits de lumière, martelage et taille											
(7) Élagage aux fins de qualité											
(8) Taille phytosanitaire											
(9) Nettoisement du hêtre											
(10) Dépressage											
(11) Débroussaillage manuel											
(12) Autres - Précisez :											
(13) Autres - Précisez :											
(14) Autres - Précisez :											
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0	- \$	- \$	0

* Excluant l'hébergement, la majoration pour l'éloignement, l'inventaire après traitement et la voirie forestière

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

7. ÉDUCATION DE PEUPELEMENT (ERTS)



7.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Dégagement	Nettoisement	EPC	Élagage et taille	Autres
	Taux	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Transport de la machinerie aux sites							
Déplacement des travailleurs excluant le transport collectif							
Déplacement du personnel d'encadrement excluant le transport collectif							
Déplacement de la main-d'œuvre - transport collectif							
Compensation pour déplacement*							

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

7.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure.

Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Litre/heure	Montant total (\$)	Dégagement	Nettoisement	EPC	Élagage et taille	Autres
			\$	\$	\$	\$	\$
Machinerie forestière et transport - DIESEL							
Machinerie forestière et transport - ESSENCE							
Déplacement des travailleurs excluant le transport collectif							
Déplacement du personnel d'encadrement excluant le transport collectif							
Déplacement de la main-d'œuvre - transport collectif							

7.6 Autres frais

Autres	Total (\$)	Superficie avec voirie forestière
Équipement de sécurité		
Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, débroussailluse, GPS, etc.)		
Allocation aux employés pour équipements de sécurité et autres fournitures forestières		
Autre allocation aux employés (exclut allocations pour le transport, l'hébergement et les équipements)		

7.7 Coût d'hébergement en location

Type d'installation	Superficie avec hébergement (ha)	Nombre de nuits	Coût total (\$)
Location de camps appartenant à un tiers			
Autres types d'hébergement (ex. : pourvoirie, hôtel ou motel)			
Allocation aux employés pour hébergement			
TOTAL	0,0	0	- \$



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

7. ÉDUCATION DE PEUPEMENT (AO)

[← Revenir à la première page](#)

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

7.1 Traitements effectués

Dégagement	
(1) Dégagement mécanique (peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux)	
Nettoisement	
(2) Nettoisement d'un peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux (MR-FI) en scénario sylvicole de base des peuplements en régénération	
(3) Nettoisement d'une plantation uniforme de résineux en scénario sylvicole intensif ou d'élite	
EPC	
(4) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement résineux	
(5) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement de peuplier	
(6) Éclaircie précommerciale par puits de lumière, martelage et taille	
Élagage et taille	
(7) Élagage aux fins de qualité	
(8) Taille phytosanitaire	

Autres*	
(9) Nettoisement du hêtre	
(10) Dépressage	
(11) Débroussaillage manuel	
(12) Autres - Précisez :	
(13) Autres - Précisez :	
(14) Autres - Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement.

7.2 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale traitée (ha)	Préparation de terrain par plateau ou par monticule (ha)*	Avec hébergement (ha)*	Avec transport collectif (ha)*	Avec pente			Secteurs éloignés (ha)*
					C	D	E	
					(ha)*	(ha)*	(ha)*	
(1) Dégagement mécanique (peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux)								
(2) Nettoisement d'un peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux (MR-FI) en scénario sylvicole de base des peuplements en régénération naturelle, en plantation uniforme ou en regarni de la régénération naturelle								
(3) Nettoisement d'une plantation uniforme de résineux en scénario sylvicole intensif ou d'élite								
(4) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement résineux								
(5) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement de peuplier								
(6) Éclaircie précommerciale par puits de lumière, martelage et taille								
(7) Élagage aux fins de qualité								
(8) Taille phytosanitaire								
(9) Nettoisement du hêtre								
(10) Dépressage								
(11) Débroussaillage manuel								
(12) Autres - Précisez :								
(13) Autres - Précisez :								
(14) Autres - Précisez :								
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

* Inscrivez la superficie pour laquelle la situation s'applique

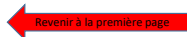
7.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total					Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Voirie forestière	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Dégagement mécanique (peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux)											
(2) Nettoisement d'un peuplement résineux ou mixte à dominance de résineux (MR-FI) en scénario sylvicole de base des peuplements en régénération naturelle, en plantation uniforme ou en regarni de la régénération naturelle											
(3) Nettoisement d'une plantation uniforme de résineux en scénario sylvicole intensif ou d'élite											
(4) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement résineux											
(5) Éclaircie précommerciale systématique d'un peuplement de peuplier											
(6) Éclaircie précommerciale par puits de lumière, martelage et taille											
(7) Élagage aux fins de qualité											
(8) Taille phytosanitaire											
(9) Nettoisement du hêtre											
(10) Dépressage											
(11) Débroussaillage manuel											
(12) Autres - Précisez :											
(13) Autres - Précisez :											
(14) Autres - Précisez :											
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0	- \$	- \$	0

* Excluant l'hébergement, la majoration pour l'éloignement, l'inventaire après traitement et la voirie forestière

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

7. ÉDUCATION DE PEUPELEMENT (AO)



7.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Dégagement	Nettoisement	EPC	Élagage et taille	Autres
	Taux horaire	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Transport de la machinerie aux sites							
Déplacement des travailleurs excluant le transport collectif							
Déplacement du personnel d'encadrement excluant le transport collectif							
Déplacement de la main-d'œuvre - transport collectif							
Compensation pour déplacement*							

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

7.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure.

Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Litre/heure	Montant total (\$)	Dégagement	Nettoisement	EPC	Élagage et taille	Autres
			\$	\$	\$	\$	\$
Machinerie forestière et transport - DIESEL							
Machinerie forestière et transport - ESSENCE							
Déplacement des travailleurs excluant le transport collectif							
Déplacement du personnel d'encadrement excluant le transport collectif							
Déplacement de la main-d'œuvre - transport collectif							

7.6 Autres frais

Autres	Total (\$)	Superficie avec voirie forestière
Équipement de sécurité		
Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, débroussailluse, GPS, etc.)		
Allocation aux employés pour équipements de sécurité et autres fournitures forestières		
Autre allocation aux employés (exclut allocations pour le transport, l'hébergement et les équipements)		



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

8. MARTELAGE (ERTS)

[Revenir à la première page](#)

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

8.1 Traitements effectués

Martelage coupes partielles et éclaircies	
(1) Martelage pour les coupes partielles et les éclaircies de feuillus et de pin	
Martelage en éclaircie commerciale en peuplement résineux ou mixte à dominance résineuse	
(2) Martelage négatif - EC (résineux ou mixte résineux)	
(3) Martelage positif - EC (résineux ou mixte résineux)	
Autres *	
(4) Autres - Précisez :	
(5) Autres - Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement.

8.2 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale traitée (ha)	Avec hébergement (ha)*	Secteurs éloignés (ha)*	Tiges martelées	
				Cocher un des deux choix	
				Nombre par ha	
				Nombre total	
(1) Martelage pour les coupes partielles et les éclaircies de feuillus et de pin					
(2) Martelage négatif - EC (résineux ou mixte résineux)					
(3) Martelage positif - EC (résineux ou mixte résineux)					
(4) Autres - Précisez :					
(5) Autres - Précisez :					
TOTAL	0,0	0,0	0,0		

* Inscrivez la superficie pour laquelle la situation s'applique

8.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'oeuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'oeuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaires des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaires du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Martelage pour les coupes partielles et les éclaircies de feuillus et de pin										
(2) Martelage négatif - EC (résineux ou mixte résineux)										
(3) Martelage positif - EC (résineux ou mixte résineux)										
(4) Autres - Précisez :										
(5) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

8A.1 hypothèses et calculs



Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

8.1 Traitements effectués

Martelage coupes partielles et éclaircies	
(1) Martelage pour les coupes partielles et les éclaircies de feuillus et de pin	
Martelage en éclaircie commerciale en peuplement résineux ou mixte à dominance résineuse	
(2) Martelage négatif - EC (résineux ou mixte résineux)	
(3) Martelage positif - EC (résineux ou mixte résineux)	
Autres *	
(4) Autres - Précisez :	
(5) Autres - Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement.

8.2 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale traitée (ha)	Avec hébergement (ha) *	Secteurs éloignés (ha) *	Tiges martelées	
				Cocher un des deux choix	
				Nombre par ha	Nombre total
(1) Martelage pour les coupes partielles et les éclaircies de feuillus et de pin					
(2) Martelage négatif - EC (résineux ou mixte résineux)					
(3) Martelage positif - EC (résineux ou mixte résineux)					
(4) Autres - Précisez :					
(5) Autres - Précisez :					
TOTAL	0,0	0,0	0,0		

* Inscrivez la superficie pour laquelle la situation s'applique

8.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'oeuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'oeuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaires des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaires du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Martelage pour les coupes partielles et les éclaircies de feuillus et de pin										
(2) Martelage négatif - EC (résineux ou mixte résineux)										
(3) Martelage positif - EC (résineux ou mixte résineux)										
(4) Autres - Précisez :										
(5) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

9. INVENTAIRE APRÈS TRAITEMENT (ERTS)

[← Revenir à la première page](#)

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

9.1 Traitements effectués

(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé
(2) Traitement de préparation de terrain manuelle
(3) Traitement de la régénération artificielle
(4) Traitement d'éducation de peuplement
(5) Martelage (inventaire après martelage)
(6) Autres - Précisez :
(7) Autres - Précisez :

9.2.1 Superficies totales réalisées et placette-échantillon (pe)

Traitement	Superficie totale traitée (ha)	Parcelles inventoriées (pe)	Hébergement (pe)*	Éloignement (pe)*
(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé				
(2) Traitement de préparation de terrain manuelle				
(3) Traitement de la régénération artificielle				
(4) Traitement d'éducation de peuplement				
(5) Martelage (inventaire après martelage)				
(6) Autres - Précisez :				
(7) Autres - Précisez :				
TOTAL	0,0	-	-	-

* Inscrivez le nombre de parcelles-échantillons pour lequel la situation s'applique

9.2.2 Ventilation des superficies totales réalisées selon les critères d'inventaire

Critère 1 :	i) Coefficient de distribution des microsites propices ou des placeaux propices à l'ensemencement
	ii) Coefficient de distribution des tiges naturelles complémentaires
	iii) Espacement entre les sillons ou les passages
	iv) Localisation des microsites propices
	v) Coefficient de distribution des microplacettes décapées sévèrement
	vi) Type de plant
Critère 2 :	Nombre de microsites propices à la mise en terre incluant le coefficient de distribution
Critère 3 :	i) Alignement des plants reboisés
	ii) Nombre de microplacettes localisées en partie ou en totalité sur un andain
Critère 4 :	Nombre de plants conforme dont l'échantillonnage est une grappe.
Critère 5 :	i) Coefficient de distribution total des tiges résineuses ou des arbres d'avenir d'essence désirée (éclaircies, nettoyyées, dégagées ou non)
	ii) Coefficient de distribution des arbres d'essence en rarefaction
	iii) Coefficient de distribution des arbres feuillus d'essence commerciale
Critère 6 :	i) Arbre étude
	ii) Nombre de tiges résineuses (éclaircies, nettoyyées, dégagées ou non)

Inscrivez le nombre d'hectare ou de plants (traitements de régénération artificielle seulement) pour chaque éléments des critères identifiés

Traitement	Critère 1 (ha)						Critère 2 (ha)	Critère 3 (plants)		Critère 4 (plants)	Critère 5 (ha)			Critère 6 (ha)	
	i	ii	iii	iv	v	vi		i	ii		i	ii	iii	i	ii
(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé															
(3) Traitement de la régénération artificielle															
(4) Traitement d'éducation de peuplement															
(6) Autres - Précisez :															
(7) Autres - Précisez :															
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

9.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé										
(2) Traitement de préparation de terrain manuelle										
(3) Traitement de la régénération artificielle										
(4) Traitement d'éducation de peuplement										
(5) Martelage (inventaire après martelage)										
(6) Autres - Précisez :										
(7) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

9.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Préparation de terrain mécanisé	Préparation de terrain manuelle	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage (inventaire après martelage)	Autres
	Taux horaire	\$						
Déplacement des travailleurs								
Déplacement du personnel d'encadrement								
Compensation pour déplacement*								

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

9.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Préparation de terrain mécanisé	Préparation de terrain manuelle	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage (inventaire après martelage)	Autres
Déplacement des travailleurs							
Déplacement du personnel d'encadrement							



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

9. INVENTAIRE APRÈS TRAITEMENT (AO)

[Revenir à la première page](#)

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

9.1 Traitements effectués

(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé
(2) Traitement de préparation de terrain manuelle
(3) Traitement de la régénération artificielle
(4) Traitement d'éducation de peuplement
(5) Martelage (inventaire après martelage)
(6) Autres - Précisez :
(7) Autres - Précisez :

9.2.1 Superficies totales réalisées et placette-échantillon (pe)

Traitement	Superficie totale traitée (ha)	Parcelles inventoriées (pe)	Hébergement (pe)*	Éloignement (pe)*
(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé				
(2) Traitement de préparation de terrain manuelle				
(3) Traitement de la régénération artificielle				
(4) Traitement d'éducation de peuplement				
(5) Martelage (inventaire après martelage)				
(6) Autres - Précisez :				
(7) Autres - Précisez :				
TOTAL	0.0	-	-	-

* Inscrivez le nombre de parcelles-échantillons pour lequel la situation s'applique

9.2.2 Ventilation des superficies totales réalisées selon les critères d'inventaire

Critère 1 :	i) Coefficient de distribution des microsites propices ou des plateaux propices à l'ensemencement
	ii) Coefficient de distribution des tiges naturelles complémentaires
	iii) Espacement entre les sillons ou les passages
	iv) Localisation des microsites propices
	v) Coefficient de distribution des microplacettes décapées sévèrement
	vi) Type de plant
Critère 2 :	Nombre de microsites propices à la mise en terre incluant le coefficient de distribution
Critère 3 :	i) Alignement des plants reboisés
	ii) Nombre de microplacettes localisées en partie ou en totalité sur un andain
Critère 4 :	Nombre de plants conforme dont l'échantillonnage est une grappe.
Critère 5 :	i) Coefficient de distribution total des tiges résineuses ou des arbres d'avenir d'essence désirée (éclaircies, nettoyées, dégagées ou non)
	ii) Coefficient de distribution des arbres d'essence en raréfaction
	iii) Coefficient de distribution des arbres feuillus d'essence commerciale
Critère 6 :	i) Arbre étude
	ii) Nombre de tiges résineuses (éclaircies, nettoyées, dégagées ou non)

Inscrivez le nombre d'hectare ou de plants (traitements de régénération artificielle seulement) pour chaque élément des critères identifiés

Traitement	Critère 1 (ha)						Critère 2 (ha)	Critère 3 (plants)		Critère 4 (plants)	Critère 5 (ha)			Critère 6 (ha)	
	i	ii	iii	iv	v	vi		i	ii		i	ii	iii	i	ii
(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé															
(3) Traitement de la régénération artificielle															
(4) Traitement d'éducation de peuplement															
(6) Autres - Précisez :															
(7) Autres - Précisez :															
TOTAL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

9.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaires des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaires du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Traitement de préparation de terrain mécanisé										
(2) Traitement de préparation de terrain manuelle										
(3) Traitement de la régénération artificielle										
(4) Traitement d'éducation de peuplement										
(5) Martelage (inventaire après martelage)										
(6) Autres - Précisez :										
(7) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

9.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Préparation de terrain mécanisé	Préparation de terrain manuelle	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage (inventaire après martelage)	Autres
	Taux horaire	\$						
Déplacement des travailleurs								
Déplacement du personnel d'encadrement								
Compensation pour déplacement*								

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

9.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

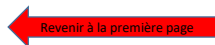
Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Préparation de terrain mécanisé	Préparation de terrain manuelle	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage (inventaire après martelage)	Autres
Déplacement des travailleurs							
Déplacement du personnel d'encadrement							

9B.1 hypothèses et calculs



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

10. RECHERCHE DE SECTEURS ET PLAN DE SONDAGE (ERTS)



Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

10.1 Traitements effectués

Recherche de secteurs d'intervention potentiels réalisés à la demande du MFFP	
(1) Préparation de terrain (potentiel)	
(2) Régénération artificielle (potentiel)	
(3) Éducation de peuplement (potentiel)	

Recherche de secteurs d'intervention potentiels proposés par l'entreprise sylvicole	
(4) Préparation de terrain (proposé)	
(5) Régénération artificielle (proposé)	
(6) Éducation de peuplement (proposé)	

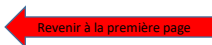
Autres	
(7) Autres - Précisez :	
(8) Autres - Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement. Il peut s'agir par exemple de : Confection du plan de sondage, etc.

10.2 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale (ha)	Hébergement (ha)*	Éloignement (ha)*
(1) Préparation de terrain (potentiel)			
(2) Régénération artificielle (potentiel)			
(3) Éducation de peuplement (potentiel)			
(4) Préparation de terrain (proposé)			
(5) Régénération artificielle (proposé)			
(6) Éducation de peuplement (proposé)			
(7) Autres - Précisez :			
(8) Autres - Précisez :			
TOTAL	0,0	0,0	0,0

* Inscrivez le nombre d'hectares pour lequel la situation s'applique



10.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Préparation de terrain (potentiel)										
(2) Régénération artificielle (potentiel)										
(3) Éducation de peuplement (potentiel)										
(4) Préparation de terrain (proposé)										
(5) Régénération artificielle (proposé)										
(6) Éducation de peuplement (proposé)										
(7) Autres - Précisez :										
(8) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

10.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Recherche de secteurs d'intervention potentiels réalisés à la demande du MFFP	Recherche de secteurs d'intervention potentiels proposés par l'entreprise sylvicole	Autres
	Taux horaire	\$	\$	\$	\$
Déplacement des travailleurs					
Déplacement du personnel d'encadrement					
Compensation pour déplacement*					

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories.

10.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Recherche de secteurs d'intervention potentiels réalisés à la demande du MFFP	Recherche de secteurs d'intervention potentiels proposés par l'entreprise sylvicole	Autres
		\$	\$	\$
Déplacement des travailleurs				
Déplacement du personnel d'encadrement				

10A.1 hypothèses et calculs



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

10. RECHERCHE DE SECTEURS ET PLAN DE SONDAGE (AO)

Revenir à la première page

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

10.1 Traitements effectués

Recherche de secteurs d'intervention potentiels réalisés à la demande du MFFP	
(1) Préparation de terrain (potentiel)	
(2) Régénération artificielle (potentiel)	
(3) Éducation de peuplement (potentiel)	

Recherche de secteurs d'intervention potentiels proposés par l'entreprise sylvicole	
(4) Préparation de terrain (proposé)	
(5) Régénération artificielle (proposé)	
(6) Éducation de peuplement (proposé)	

Autres	
(7) Autres - Précisez :	
(8) Autres - Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement. Il peut s'agir par exemple de : Confection du plan de sondage, etc.

10.2 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale (ha)	Hébergement (ha)*	Éloignement (ha)*
(1) Préparation de terrain (potentiel)			
(2) Régénération artificielle (potentiel)			
(3) Éducation de peuplement (potentiel)			
(4) Préparation de terrain (proposé)			
(5) Régénération artificielle (proposé)			
(6) Éducation de peuplement (proposé)			
(7) Autres - Précisez :			
(8) Autres - Précisez :			
TOTAL	0,0	0,0	0,0

* Inscrivez le nombre d'hectares pour lequel la situation s'applique

10.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Préparation de terrain (potentiel)										
(2) Régénération artificielle (potentiel)										
(3) Éducation de peuplement (potentiel)										
(4) Préparation de terrain (proposé)										
(5) Régénération artificielle (proposé)										
(6) Éducation de peuplement (proposé)										
(7) Autres - Précisez :										
(8) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

10.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Recherche de secteurs d'intervention potentiels réalisés à la demande du MFFP	Recherche de secteurs d'intervention potentiels proposés par l'entreprise sylvicole	Autres
	Taux horaire	\$	\$	\$	\$
Déplacement des travailleurs					
Déplacement du personnel d'encadrement					
Compensation pour déplacement*					

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories.

10.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Recherche de secteurs d'intervention potentiels réalisés à la demande du MFFP	Recherche de secteurs d'intervention potentiels proposés par l'entreprise sylvicole	Autres
		\$	\$	\$
Déplacement des travailleurs				
Déplacement du personnel d'encadrement				



Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

11.1 Traitements effectués

Inventaire avant traitement
(1) Traitement de préparation de terrain
(2) Traitement de la régénération artificielle
(3) Traitement de dégagement, de nettoyage et d'éclaircie précommerciale
(4) Traitement d'élagage artificiel et de taille phytosanitaire
(5) Autres - Précisez :
(6) Autres - Précisez :
(7) Autres - Précisez :

* Vous devez inscrire le traitement. Il peut s'agir par exemple de : Confection du plan de sondage, etc.

11.2.1 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale traitée (ha)	Parcelles inventoriées (pe)	Type de parcelle utilisé*	Superficie correspondante (selon le type) (m ²)	Hébergement (pe)**	Éloignement (ha)*
(1) Traitement de préparation de terrain						
(2) Traitement de la régénération artificielle						
(3) Traitement de dégagement, de nettoyage et d'éclaircie précommerciale						
(4) Traitement d'élagage artificiel et de taille phytosanitaire						
(5) Autres - Précisez :						
(6) Autres - Précisez :						
(7) Autres - Précisez :						
TOTAL	0,0	-			-	0,0

Note : l'unité de mesure relative au drainage sylvicole est en kilomètre (km)

* Grappe (S,64), etc.

** Inscrivez le nombre de parcelles-échantillons pour lequel la situation s'applique

11.2.2 Ventilation des superficies totales réalisées selon les critères d'inventaire

Critère 7 :	<ul style="list-style-type: none"> i) Localisation des problématiques relatives aux chemins pour accéder au territoire ii) Facteur limitatif à la préparation de terrain iii) Détermination du pourcentage de la pente sur le terrain iv) Détermination de la rugosité ou de la quantité de débris ligneux au sol
Critère 8 :	Hauteur de la régénération pour les arbres d'avenir d'essence désirée.
Critère 9 :	<ul style="list-style-type: none"> i) Localisation des problématiques relatives aux chemins pour accéder au territoire ii) Détermination du pourcentage de la pente sur le terrain iii) Détermination de la rugosité ou de la quantité de débris ligneux au sol
Critère 10 :	<ul style="list-style-type: none"> i) Localisation des problématiques relatives aux chemins pour accéder au territoire ii) Nombre d'arbres d'essence désirée attaquée par un insecte ou une maladie iii) Détermination du pourcentage de la pente sur le terrain
Critère 11 :	<ul style="list-style-type: none"> i) Coefficient de distribution des arbres, arbustes ou arbrisseaux fruitiers dégagés ou non ii) Coefficient de distribution par essence des arbres éclaircis, non éclaircis, libres de croître et non libres de croître iii) Hauteur de l'arbre d'essence résineuse à maîtriser iv) Hauteur moyenne des arbres, arbustes ou arbrisseaux d'espèces non commerciales v) Hauteur des arbres, arbustes ou arbrisseaux fruitiers vi) Nombre de faces des arbres d'avenir d'essence désirée concurrencés vii) Coefficient de distribution des arbres ligneux au sol viii) Type écologique sur le terrain (inclure le critère pour le GEI)
Critère 12 :	<ul style="list-style-type: none"> i) Pourcentage de recouvrement des framboisiers, des fougères et des épilobes (FFE) ii) Identifier et mesurer le recouvrement du groupe d'espèces indicatrices (GEI) iii) Pourcentage de recouvrement par espèces végétales

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

11. INVENTAIRE AVANT TRAITEMENT (ERTS)

[Revenir à la première page](#)

Inscrivez le nombre d'hectare ou de plants (traitements de régénération artificielle seulement) pour chaque élément des critères identifiés

Traitement	Critère 7 (ha)				Critère 8 (ha)	Critère 9 (plants)			Critère 10 (ha)			Critère 11 (ha)							Critère 12 (ha)								
	I	II	III	IV		I	II	III	I	II	III	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X						
(1) Traitement de préparation de terrain																											
(2) Traitement de la régénération artificielle																											
(3) Traitement de dégagement, de nettoyage et d'éclaircie précommerciale																											
(4) Traitement d'élague artificiel et de taille phytosanitaire																											
(5) Autres - Précisez :																											
(6) Autres - Précisez :																											
(7) Autres - Précisez :																											
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

11.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Nébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) Traitement de préparation de terrain										
(2) Traitement de la régénération artificielle										
(3) Traitement de dégagement, de nettoyage et d'éclaircie précommerciale										
(4) Traitement d'élague artificiel et de taille phytosanitaire										
(5) Autres - Précisez :										
(6) Autres - Précisez :										
(7) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

11.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Préparation de terrain	Régénération artificielle	Dégagement, nettoyage et d'éclaircie précommerciale	Élagage artificiel et taille phytosanitaire	Autres
	Taux horaire	\$					
Déplacement des travailleurs							
Déplacement du personnel d'encadrement							
Compensation pour déplacement*							

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

11.5 Frais de carburant

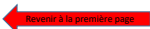
Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Préparation de terrain	Régénération artificielle	Dégagement, nettoyage et d'éclaircie précommerciale	Élagage artificiel et taille phytosanitaire	Autres
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						

11A.1 hypothèses et calculs



11. INVENTAIRE AVANT TRAITEMENT (AO)



11.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Préparation de terrain	Régénération artificielle	Dégagement, nettoiement et d'éclaircie précommerciale	Élagage artificiel et taille phytosanitaire	Autres
	Taux horaire	\$					
Déplacement des travailleurs							
Déplacement du personnel d'encadrement							
Compensation pour déplacement*							

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

11.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Préparation de terrain	Régénération artificielle	Dégagement, nettoiement et d'éclaircie précommerciale	Élagage artificiel et taille phytosanitaire	Autres
		\$	\$	\$	\$	\$
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						

11.6 Autres frais

Autres	Total (\$)
Équipement de sécurité	
Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, débroussailluse, GPS, etc.)	
Allocation aux employés pour équipements de sécurité et autres fournitures forestières	
Autre allocation aux employés (exclut allocations pour le transport, l'hébergement et les équipements)	

11B.1 hypothèses et calculs



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

12. DÉLIMITATION DE SECTEURS (ERTS)

[Revenir à la première page](#)

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

12.1 Traitements effectués

Délimitation de secteurs	
(1) Préparation de terrain	
(2) Régénération artificielle	
(3) Éducation de peuplement	
(4) Martelage	

Autres*	
(5) Autres — Précisez :	
(6) Autres — Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement.

12.2 Superficies totales réalisées

Traitement	Superficie totale réalisée (ha)	Kilométrage total délimité (km)	Hébergement (km)*	Éloignement (ha)*
(1) Préparation de terrain				
(2) Régénération artificielle				
(3) Éducation de peuplement				
(4) Martelage				
(5) Autres - Précisez :				
(6) Autres - Précisez :				
TOTAL	0,0	-	-	0,0

* Inscrivez le nombre de kilomètres pour lequel la situation s'applique

12.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution \$	Hébergement \$	Éloignement \$	Autres revenus \$	Salaire des travailleurs \$	Avantages sociaux liés aux travailleurs \$	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs nb	Salaire du personnel d'encadrement \$	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement \$	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement nb
(1) préparation de terrain										
(2) Régénération artificielle										
(3) Éducation de peuplement										
(4) Martelage										
(5) Autres - Précisez :										
(6) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

12.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Préparation de terrain \$	Régénération artificielle \$	Éducation de peuplement \$	Martelage \$	Autres \$
	Taux horaire	\$					
Déplacement des travailleurs							
Déplacement du personnel d'encadrement							
Compensation pour déplacement*							

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

12.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Préparation de terrain	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage	Autres
		\$	\$	\$	\$	\$
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

12. DÉLIMITATION DE SECTEURS (AO)

← Revenir à la première page

Dans un premier temps, identifiez par un « x » les traitements effectués par votre entreprise, puis remplissez les tableaux subséquents.

12.1 Traitements effectués

Délimitation de secteurs	
(1) Préparation de terrain	
(2) Régénération artificielle	
(3) Éducation de peuplement	
(4) Martelage	

Autres*	
(5) Autres — Précisez :	
(6) Autres — Précisez :	

* Vous devez inscrire le traitement.

12.2 Superficiés totales réalisées

Traitement	Superficie totale réalisée (ha)	Kilométrage total délimité (km)	Hébergement (km)*	Éloignement (ha)*
(1) Préparation de terrain				
(2) Régénération artificielle				
(3) Éducation de peuplement				
(4) Martelage				
(5) Autres - Précisez :				
(6) Autres - Précisez :				
TOTAL	0,0	-	-	0,0

* Inscrivez le nombre de kilomètres pour lequel la situation s'applique

12.3 Revenus et dépenses liées à la main-d'œuvre

Traitement	Revenu total				Dépenses salariales liées à la main-d'œuvre et l'encadrement					
	Exécution	Hébergement	Éloignement	Autres revenus	Salaire des travailleurs	Avantages sociaux liés aux travailleurs	Nombre d'heures travaillées par les travailleurs	Salaire du personnel d'encadrement	Avantages sociaux liés au personnel d'encadrement	Nombre d'heures travaillées du personnel d'encadrement
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nb	\$	\$	nb
(1) préparation de terrain										
(2) Régénération artificielle										
(3) Éducation de peuplement										
(4) Martelage										
(5) Autres - Précisez :										
(6) Autres - Précisez :										
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	-

12.4 Frais de transport (autres que le carburant)

Vous devez inscrire le coût annuel global (\$) excluant le carburant pour les différents types de frais et si possible le taux horaire moyen. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des sous-catégories de traitements.

Type de frais	Annuel global		Préparation de terrain	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage	Autres
	Taux	\$					
Déplacement des travailleurs							
Déplacement du personnel d'encadrement							
Compensation pour déplacement*							

* Inclure les allocations versées à la main-d'œuvre ou toute autre compensation pour les déplacements non inclus dans les autres catégories

12.5 Frais de carburant

Vous devez inscrire le coût annuel global des frais de carburant opérationnel en diesel et essence et si possible la consommation moyenne de litre à l'heure. Par la suite, vous devez ventiler le coût annuel global en fonction des catégories de traitements.

Frais de carburant opérationnel	Montant total (\$)	Préparation de terrain	Régénération artificielle	Éducation de peuplement	Martelage	Autres
Déplacement des travailleurs						
Déplacement du personnel d'encadrement						

12B.1 hypothèses et calculs



Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

2. PROFIL FINANCIER DE L'ENTREPRISE

Cette section vise à dresser le profil financier général de votre entreprise. Contrairement aux autres sections, qui touchent uniquement le volet des travaux non commerciaux, celle-ci couvre l'ensemble des activités de votre entreprise, qu'il s'agisse de travaux non commerciaux, commerciaux ou autres. Tous les revenus et dépenses de votre entreprise doivent donc s'y retrouver.

La période de référence doit être du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 ou correspondre à votre fin d'année financière la plus représentative.

REVENUS DE L'ENTREPRISE

Poste	Total annuel (\$)
Travaux sur forêt publique réalisés par votre entreprise	
Traitements non commerciaux en ERTS excluant les montants reçus en sous-traitance. Incluant les aides reçues liées aux dépenses sanitaires pour la Covid-19 prévues à la grille des "Ajustements des taux réguliers spécifiquement liés aux mesures sanitaires (COVID-19) et à l'évolution du prix du carburant" et non les programmes fédéraux d'aides liés à la Covid-19.	-
Traitements non commerciaux AO excluant les montants reçus en sous-traitance. Incluant les aides reçues liées aux dépenses sanitaires pour la Covid-19 prévues à la grille des "Ajustements des taux réguliers spécifiquement liés aux mesures sanitaires (COVID-19) et à l'évolution du prix du carburant" et non les programmes fédéraux d'aides liés à la Covid-19.	-
Travaux commerciaux (récolte, incluant la vente du bois au BMMB) et les contrats commerciaux reçus en sous-traitance. Incluant les aides reçues liées aux dépenses sanitaires pour la Covid-19 prévues à la grille de la valeur des traitements sylvicoles commerciaux et non les programmes fédéraux d'aides liés à la Covid-19.	
Montant reçu en sous-traitance pour des traitements non commerciaux réalisés en forêt publique (ERTS et AO). Incluant les aides reçues liées aux dépenses sanitaires pour la Covid-19 prévues à la grille des "Ajustements des taux réguliers spécifiquement liés aux mesures sanitaires (COVID-19) et à l'évolution du prix du carburant" et non les programmes fédéraux d'aides liés à la Covid-19.	
Revenus provenant d'autres activités	
Travaux sylvicoles sur forêts privées et revenus de la vente de bois en forêt privée (incluant le bois de chauffage)	
Revenus de la vente de bois forêt publique (incluant le bois de chauffage)	
Travaux réalisés pour des entreprises privées ou parapubliques	
Travaux de voirie forestière (construction, entretien, planification)	
Revenus de camps	-
Autres revenus (montants reçus autres que pour les activités énumérées ci-dessus) :	
Autres revenus (montants reçus autres que pour les activités énumérées ci-dessus) :	
Revenus tirés de programmes et subventions non inclus dans les revenus des deux sections précédentes	
Nom du programme	
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	
Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM)	
Autres revenus	
Disposition d'actifs (ex. revenus extraordinaires, vente d'équipement, immobilisations, lots boisés) excédant au livre (revenus de la vente-remboursement d'emprunt)	
Revenus nets de filiales	
Subvention pour formation (ex. : Mfor)	
Revenu de location si vous possédez des camps	
Autres revenus (montants reçus autres que pour les éléments énumérés ci-dessus) :	
Autres revenus (montants reçus autres que pour les éléments énumérés ci-dessus) :	
TOTAL DES REVENUS (bénéfices bruts) apparaissant à vos états financiers annuels	-

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

2. PROFIL FINANCIER DE L'ENTREPRISE

DÉPENSES DE L'ENTREPRISE

Poste	Total annuel* (\$)		
	Traitements non commerciaux	Autres travaux	États financiers
Dépenses liées aux salaires des travailleurs et du personnel d'encadrement			
Salaires des travailleurs	-	-	
Avantages sociaux — Travailleurs (incluant bénéfiques marginaux et vacances)	-	-	
Salaires du personnel d'encadrement	-	-	
Avantages sociaux — Personnel d'encadrement (incluant bénéfiques marginaux et vacances)	-	-	
Dépenses en allocations versées aux travailleurs et au personnel d'encadrement	-	-	
Dépenses d'équipements			
Coûts annuels des équipements spécifiques (machinerie forestière, débusqueuse, TTS, etc.) incluant l'amortissement. Ces dépenses excluent le carburant.	-	-	
Carburant (Essence et diesel) pour l'opération des équipements spécifiques	-	-	
Coûts annuels des équipements généraux (véhicules de transport, VTT, pick-up, etc.) incluant l'amortissement. Ces dépenses excluent le carburant qui doit être inscrit dans la section des dépenses liées au transport.	-	-	
Coûts annuels pour le transport collectif (ex. : GMC 14 passagers, etc.) incluant l'amortissement. Ces dépenses excluent le carburant qui doit être inscrit dans la section des dépenses liées au transport.	-	-	
Équipement pour la réalisation des traitements manuels (débroussailluse, scie mécanique, etc.). Excluent les allocations.	Indiquez si le montant inclut les dépenses en carburant:		-
Carburant — équipement pour la réalisation des traitements manuels			
Si vous avez répondu "OUI", inscrivez l'estimé du pourcentage qu'il représente dans le coût total Si vous avez répondu "NON", inscrivez le coût			-
Équipements de sécurité	-	-	
Fournitures forestières passées à la dépense (ruban, GPS, peinture, etc.)	-	-	
Dépenses liées au transport — excluant les allocations			
Frais de déplacement — Travailleurs et personnel d'encadrement	-	-	
Frais de déplacement — Machineries (fardier)	-	-	
Carburant associé aux opérations (Frais de déplacement des travailleurs, du personnel d'encadrement et des machineries)	-	-	
Frais de transport de plants (de la pépinière au site de reboisement) incluant le carburant et le salaire	-	-	
Dépenses liées à l'hébergement — excluant les allocations			
Frais d'hébergement pour les autres types d'hébergement ou les camps forestiers appartenant à un tiers — Travailleurs et personnel d'encadrement	-	-	
Frais de camps forestiers vous appartenant	-	-	
Dépenses de sous-traitance			
Contrat de sous-traitance octroyé à un tiers par votre entreprise	-	-	
Dépenses liées à la voirie forestière			
Construction de chemins (montant passé à la dépense)	-	-	
Amélioration et entretien de chemins	-	-	
Voirie forestière — Ouvrage amovible sur sentier d'abattage/débardage	-	-	

Enquête comptable sur les coûts de la sylviculture en forêt publique

2. PROFIL FINANCIER DE L'ENTREPRISE

Autres dépenses liées aux autres activités					
Traitements commerciaux réalisés sur forêt publique					-
Travaux sur forêt privée incluant le bois de chauffage (tous les coûts d'opération)					-
Bois de chauffage en forêt publique					-
Travaux réalisés pour des entreprises privées ou parapubliques					-
Autres travaux (précisez, ex : travaux parapublics, etc.) :					-
Autres travaux (précisez, ex : travaux parapublics, etc.) :					-
Dépenses en administration et autres frais					
Salaire du personnel administratif (incluant le propriétaire)					-
Avantages sociaux du personnel administratif (incluant bénéfices marginaux, jours fériés et vacances)					-
Dividende de rémunération (annexer l'état des bénéfices non répartis de votre état financier annuel)					-
Allocations versées au personnel administratif					-
Dépenses de formation de la main-d'œuvre					-
Éléments extraordinaires, Précisez :					-
Frais d'administration globaux. Ceci inclut le loyer ou frais d'intérêt sur hypothèque, les assurances (habitation, collective, professionnelle, etc.), les intérêts sur emprunt sauf pour les véhicules et la machinerie forestière, les mauvaises créances, les services (téléphonie, internet, électricité, chauffage, équipement de communication, etc.) ainsi que les autres frais d'administration (fournitures, taxes municipales, etc.).					-
Dépenses de certification					
Type de certification obtenue	Coût annuel certification incluant la main-d'œuvre** (\$)	Coût total du maintien incluant la main-d'œuvre*** (\$)	Traitements non commerciaux	Autres travaux	États financiers
ISO - 14 001				-	
BNQ — CEAF				-	
BNQ — PGES				-	
Autres (REXFORÊT, FSC, ISO : 9001 (2008), etc.)				-	
* Inklus les dépenses associées aux contrats reçus en sous-traitance					
** Inklus l'audit et la visite du registraire					
*** Inklus l'application et le suivi (coûts à l'interne)					
TOTAL DES DÉPENSES			-	-	-
BÉNÉFICE (ou perte) AVANT IMPÔT			-		
Impôt sur le revenu (provincial et fédéral) exigibles et reportés					
BÉNÉFICE NET			-		

13.1 hypothèses et calculs

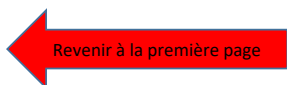


[Cette section sert à joindre la page Résultats de vos états financiers annuels en format PDF ainsi que le rapport de l'expert-comptable. Si un dividende de rémunération est inscrit à l'onglet 13, insérer la page de l'état des bénéfices non répartis.](#)

1. Cliquez sur **Insertion** > choisir **Objet** dans le groupe Texte.
Dans Outlook, cliquez dans le corps d'un élément, comme un courrier électronique ou un événement de calendrier.
- 2. Cliquez sur Créer à partir du fichier > Parcourir.**
3. Recherchez le fichier .pdf à ajouter, puis cliquez sur **Ouvrir**.
4. Cliquez sur **OK**.

Autres options

Si vous souhaitez uniquement réutiliser une partie du texte qui se trouve dans un fichier PDF, par exemple un court passage, essayez de faire un copier-coller. En règle générale, vous obtenez du texte simple sans mise en forme.



Revenir à la première page

[Cette section sert à joindre des documents PDF](#)



1. Cliquez sur [Insertion](#) > choisir [Objet](#) dans le groupe Texte.
Dans Outlook, cliquez dans le corps d'un élément, comme un courrier électronique ou un événement de calendrier.
- 2. Cliquez sur [Créer à partir du fichier](#) > [Parcourir](#).**
3. Recherchez le fichier .pdf à ajouter, puis cliquez sur [Ouvrir](#).
4. Cliquez sur [OK](#).

Autres options

Si vous souhaitez uniquement réutiliser une partie du texte qui se trouve dans un fichier PDF, par exemple un court passage, essayez de faire un copier-coller. En règle générale, vous obtenez du texte simple sans mise en forme.

[Bien vouloir inscrire en titre à quel onglet ce document fait référence.](#)

Annexe 2

Résultats détaillés (par famille et type de contrat)

Nb de répondants	27	15	27	12	31	10	7	3
Quantité (udm)	28 585	13 342	64 124	18 747	22 513	5 344	6 736	6 377
Unité de mesure	ha	ha	kplants	kplants	ha	ha	ha	ha

Poste		Type de contrat	Famille		Prép. de terrain		Régénération artifi.		Éd. de peupl.		Martelage	
			ERTS	AO	ERTS	AO	ERTS	AO	ERTS	AO		
Salaires et avantages sociaux	Travailleur	Salaires	53,0	64,6	141,1	124,3	407,4	219,0	56,6	47,8		
		Avantages sociaux	11,6	12,2	33,9	30,2	91,3	39,1	11,7	10,0		
	Contremaître	Salaires	27,7	44,1	47,2	42,4	99,6	21,7	5,7	2,9		
		Avantages sociaux	6,0	7,0	11,3	11,0	19,0	3,4	1,2	0,7		
Équipements (dépenses)	Généraux	Coût annuel	16,7	17,4	27,8	28,1	30,4	28,0	10,4	9,4		
	Spécifiques	Coût annuel	175,5	277,0	5,1	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0		
		Collectifs	Coût annuel	0,0	0,0	3,8	2,3	7,8	4,4	0,0	0,0	
	Carburant	Essence	0,1	0,0	1,8	0,5	1,5	0,8	0,0	0,0		
		Diesel	25,4	48,2	0,7	0,9	0,7	0,0	0,0	0,0		
Hébergement (dépenses)	Camps vous appartenant		5,1	5,0	32,6	25,2	33,5	49,0	0,0	0,0		
	Location de camps		1,6	6,7	7,0	3,7	35,3	81,2	1,1	0,0		
	Autres		6,0	12,5	22,3	25,3	44,3	64,5	4,5	4,1		
	Allocations		0,6	3,8	1,0	0,4	4,6	15,8	0,5	0,1		
Transport	Travailleur		0,1	0,1	3,1	0,4	3,5	0,0	3,4	4,9		
	Contremaître		3,3	7,9	1,7	0,3	5,2	0,2	0,8	1,0		
	Transport collectif		0,0	0,0	1,4	0,8	1,0	6,0	0,0	0,0		
	Compensation		1,5	0,5	1,3	1,1	9,5	11,1	4,4	2,7		
	Transport de la machinerie		10,4	30,6	4,6	6,3	0,4	0,7	0,0	0,0		
	Transport des plants	Jauge	0,0	0,0	4,7	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0		
		Autre	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
	Carburant transp. travailleurs		5,9	5,5	6,6	7,3	13,4	12,0	2,8	2,3		
Autres frais	Équipements de sécurité		1,1	0,9	1,8	1,6	4,8	6,8	0,6	0,6		
	Allocations pour équip		0,4	0,5	1,4	1,6	8,0	5,3	0,5	0,4		
	Fournitures		1,5	1,7	4,1	1,2	7,0	5,7	12,4	14,5		
	Autres allocations		0,6	2,2	1,3	1,4	0,3	0,3	0,0	0,0		
	Construction de chemin		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
	Entretien et amélioration		0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0		
	Ouvrage amovible		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
SOUS-TRAITANCE			198,7	172,8	33,3	51,5	304,0	529,2	2,2	5,5		
COÛTS VARIABLES			552,6	721,3	401,3	372,4	1 134,3	1 104,1	118,9	106,8		
Frais fixes (selon % des dépenses liées aux travaux non-comm.)	Admin.	Salaires	15,2	17,9	9,8	6,7	33,6	30,8	0,6	0,4		
		Avantages sociaux	3,1	3,9	1,9	1,6	5,3	4,4	0,1	0,1		
		Autres	34,3	49,1	21,3	16,9	72,3	87,3	13,2	18,4		
	Certifi.	ISO - 14 001	0,4	0,1	0,4	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0		
		BNQ - CEAF	0,4	1,4	0,2	0,3	0,7	0,2	0,1	0,1		
		BNQ - PGES	0,5	0,9	0,4	0,7	1,2	1,7	0,0	0,0		
		Autres	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
COÛTS FIXES			54,1	73,4	34,1	26,5	113,6	124,4	14,0	18,9		
Revenus	Exécution	Exécution	720,9	829,4	373,7	438,2	1 281,3	1 314,5	151,8	113,2		
		Hébergement	19,3	0,0	50,1	0,0	124,5	0,0	10,1	13,5		
		Éloignement	0,0	0,0	7,1	0,0	2,9	0,0	3,8	5,4		
		Transp. de plants / Voirie	0,0	23,4	0,1	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0		
		Autres revenus	15,8	0,0	35,7	37,3	98,7	87,1	7,7	1,6		
TOTAL DES REVENUS			755,9	852,8	466,6	475,5	1 509,1	1 401,6	173,4	133,7		
Marge bénéficiaire	\$/unité de mesure		149,2	58,1	31,2	76,6	261,2	173,1	40,4	7,9		
	%		19,7%	6,8%	6,7%	16,1%	17,3%	12,4%	23,3%	5,9%		

Nb de répondants	30	10	15	26	6	23	6
Quantité (udm)	81 663	20 182	31 214	29 744	3 667	23 869	2 687
Unité de mesure	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha

Poste		Type de contrat	Famille		Inv. après trait.	R. sect.	Inv. avant trait.	Délim. sect.	
			ERTS	AO	ERTS	ERTS	AO	ERTS	AO
Salaires et avantages sociaux	Travailleur	Salaires	9,7	6,6	3,4	14,2	69,3	21,3	15,5
		Avantages sociaux	2,4	1,7	0,8	3,3	17,3	4,9	3,3
	Contremaître	Salaires	2,8	1,3	0,6	2,2	11,1	3,6	2,7
		Avantages sociaux	0,6	0,3	0,2	0,5	3,2	0,8	0,7
Équipements (dépenses)	Généraux	Cout annuel	0,9	0,9	1,2	3,0	6,5	2,8	1,6
	Spécifiques	Cout annuel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Cout annuel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Carburant	Essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Diesel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hébergement (dépenses)	Camps vous appartenant		2,0	2,2	1,0	0,8	2,1	0,8	1,5
	Location de camps		0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0
	Autres		0,9	1,2	0,4	1,7	3,1	3,2	1,6
	Allocations		0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,1	0,0
Transport	Travailleur		0,7	0,4	0,3	1,1	0,7	1,1	1,7
	Contremaître		0,2	0,2	0,0	0,3	0,1	0,6	0,0
	Transport collectif		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Compensation		0,7	0,9	0,1	1,4	9,3	2,0	1,1
	Transport de la machinerie		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Transport des plants	Jauge	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Carburant transp. travailleurs		0,9	0,7	0,4	1,1	4,6	1,8	1,3
Autres frais	Équipements de sécurité		0,1	0,1	0,1	0,2	0,7	0,2	0,9
	Allocations pour équip		0,1	0,0	0,0	0,2	1,7	0,2	0,2
	Fournitures		0,5	0,6	0,1	1,2	4,5	1,4	2,1
	Autres allocations		0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Construction de chemin		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Entretien et amélioration		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Ouvrage amovible		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SOUS-TRAITANCE			4,5	5,1	1,4	5,1	0,0	2,1	0,0
COÛTS VARIABLES			27,4	22,4	9,9	36,6	134,8	47,1	34,3
Frais fixes (selon % des dépenses liées aux travaux non-comm.)	Admin.	Salaires	0,7	0,4	0,3	0,8	2,0	1,1	0,6
		Avantages sociaux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	0,1
		Autres	1,6	1,1	0,6	2,6	21,7	2,9	4,0
	Certifi.	ISO - 14 001	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
		BNQ - CEAF	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
		BNQ - PGES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
		Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
COÛTS FIXES			2,5	1,6	0,9	3,6	24,4	4,3	4,8
Revenus	Exécution	Exécution	21,0	4,6	8,9	42,0	182,1	51,5	38,3
		Hébergement	1,9	0,0	0,7	1,9	0,0	3,0	0,0
		Éloignement	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
		Transp. de plants / Voirie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Autres revenus	0,9	0,0	0,3	1,8	0,9	1,7	1,0
TOTAL DES REVENUS			24,0	4,6	9,9	46,0	182,9	56,2	39,3
Marge bénéficiaire	\$/unité de mesure		-5,9	-19,5	-1,0	5,8	23,8	4,9	0,2
	%		-24,7%	N.A.	-9,9%	12,5%	13,0%	8,7%	0,6%